

Ce bulletin est publié à titre documentaire et objectif.

Les articles traduisent l'opinion de leurs auteurs, sans engager celle de la Banque.

**SOMMAIRE** : Considérations sur le problème des liquidités internationales. (Conférence faite par M. Hubert Ansiaux, Gouverneur de la Banque Nationale de Belgique, à la Chambre de Commerce Néerlandaise pour la Belgique et le Luxembourg, à Amsterdam, le 13 novembre 1958) — La théorie monétaire qualitative, par H.W.J. Bosman — Bilans intégrés des organismes monétaires et origines des variations du stock monétaire — Bibliographie sur la situation monétaire et financière de la Belgique — Législation économique — Graphiques de la situation économique de la Belgique — Statistiques.

## CONSIDERATIONS SUR LE PROBLEME DES LIQUIDITES INTERNATIONALES

*Conférence faite par M. Hubert Ansiaux, Gouverneur de la Banque Nationale de Belgique,  
à la Chambre de Commerce Néerlandaise pour la Belgique et le Luxembourg,  
à Amsterdam, le 13 novembre 1958.*

Au cours des derniers mois, le problème des liquidités internationales s'est trouvé au centre des préoccupations des autorités monétaires et a fait l'objet de nombreuses et remarquables études.

Il me paraît néanmoins opportun d'y revenir. En effet, la controverse suscitée par le problème des réserves monétaires mondiales permet de distinguer dès à présent, avec plus de rigueur, les différentes difficultés auxquelles il est fait allusion et, par conséquent, de mieux apprécier les mesures qui s'imposent en fonction de chacune d'elles. On a, d'autre part, rattaché au problème des liquidités internationales certaines propositions concrètes concernant les moyens d'action et le fonctionnement du Fonds Monétaire International. Il importe de les examiner avec d'autant plus d'attention qu'elles sont de nature à engager davantage nos deux pays et qu'elles y appellent des commentaires très semblables.

Aussi ai-je voulu consacrer cet exposé aux diverses questions couvertes, non sans ambiguïté, par le problème des liquidités internationales et aux projets de relèvement des quotas auprès du Fonds Monétaire.

Je veux, tout d'abord, rappeler brièvement l'évolution de la masse et de la répartition des moyens de paiement dont dispose l'économie mondiale et

examiner d'une façon purement descriptive deux manifestations de la vie économique qui ont fait poser, souvent avec beaucoup d'acuité, au cours des dernières années, le problème des liquidités internationales : l'insuffisance et l'instabilité des réserves des pays en voie d'industrialisation et l'incidence des variations conjoncturelles de l'économie américaine sur les réserves du reste du monde.

Cette analyse soulignera la diversité des questions qui se sont groupées autour du problème des liquidités internationales; elle permettra d'examiner ensuite, sur base des faits, les problèmes de principe qui s'en dégagent et la portée des mesures qui sont actuellement envisagées.

..

L'accroissement du volume global des réserves mondiales en or peut être attribué à des apports d'or nouvellement extrait ou déthésaurisé. Quant à l'augmentation des avoirs bruts en devises, elle provient soit de l'octroi de crédits à l'étranger par les systèmes monétaires nationaux, soit de la détention, par l'étranger, de monnaie créée ailleurs.

L'importance relative de ces deux sources d'accroissement des réserves monétaires mondiales se modifie en 1950 : malgré la réduction de la

valeur des réserves en devises autres que le dollar, due aux dévaluations de 1949, ces réserves se sont élevées davantage entre 1947 et 1950 qu'entre 1950 et 1957. Au contraire, l'accroissement des réserves totales en or et devises doit être attribué, dans une plus large mesure, de 1950 à 1957, à un afflux d'or nouvellement extrait ou déthésaurisé. Cette évolution paraît devoir s'expliquer, en partie, par l'utilisation des balances en sterling par leurs détenteurs et, en partie, depuis 1950, par l'instauration de politiques monétaires plus rigoureuses, susceptibles d'avoir limité l'octroi de nouveaux crédits.

La comparaison des réserves brutes aux importations mondiales indique une réduction du pourcentage qui tombe de 79 à 49 p.c. entre 1950 et 1957. En outre, il faut tenir compte du fait qu'entre ces deux dates un grand nombre de pays ont libéré les mouvements de capitaux, de sorte que les réserves ont dû faire face à un nombre de besoins de plus en plus élevés, et qui dépassaient largement le financement des transactions commerciales.

L'évolution de la répartition des réserves mondiales en or et devises fait apparaître certains aspects fondamentaux du problème des liquidités internationales.

Tout d'abord, je préciserai que le critère qui me paraît le plus approprié pour juger du mouvement dans la répartition des réserves consiste à rapporter celles-ci à certaines grandeurs économiques nationales telles que le montant des échanges extérieurs ou le revenu national, bien plus qu'à comparer le volume des réserves des différents pays à celui de leurs partenaires commerciaux. Comme j'aurai l'occasion de le préciser encore ultérieurement, c'est, en effet, en rapport avec le rôle que les réserves sont appelées à jouer et avec leurs fonctions dans le cadre concret de chaque économie, qu'il importe de les analyser, et non à partir de leur montant absolu, qui n'a, comme tel, aucune valeur démonstrative.

Admettant ce critère, on notera que le pourcentage des réserves brutes par rapport aux importations annuelles s'est réduit aux Etats-Unis, passant de 1947 à 1957 de 849 à 161 p.c. En Europe occidentale, ce pourcentage s'est élevé entre les mêmes dates de 32 à 38 p.c., tandis qu'il continuait à se détériorer fortement pour l'ensemble des pays sous-développés, où il ne représente que 25 p.c. en 1957 contre 63 p.c. en 1947. Ces derniers pays, dans lesquels je n'inclus pas le Venezuela, ont gardé, dans l'ensemble, des réserves d'or inchangées depuis la guerre; ils n'ont toutefois pas bénéficié de la production courante d'or ni de la déthésaurisation qui se sont dirigées principalement vers les pays européens, le Japon et le Venezuela.

Les réserves en devises des pays sous-développés n'ont, d'autre part, cessé de se réduire, la valeur en dollars de ces réserves ayant, au surplus, pour la plupart d'entre eux, été amputée par les dévaluations de 1949. On notera, toutefois, que ces

réserves s'étaient fortement élevées pendant la guerre et que, dans certains cas, les projets d'investissement des pays en cause semblent avoir été conçus en fonction de ce niveau exceptionnel de ressources.

Le mouvement d'afflux des réserves vers les pays industrialisés s'est poursuivi au cours des dernières années. Depuis 1953, les pays sous-développés ont perdu 1,3 milliard de dollars, tandis que les pays industrialisés gagnaient 5,2 milliards de dollars, dont 4,3 milliards de dollars sont venus renforcer la position de change de l'Europe occidentale. A elle seule, l'Allemagne fédérale a absorbé 3,7 milliards de dollars de réserves nouvelles.

On notera, subsidiairement, que la réduction des réserves des pays insuffisamment développés ne peut être attribuée à une accumulation d'avoirs privés en dollars. En effet, si ces avoirs ont considérablement augmenté dans les pays industrialisés, fournissant, le cas échéant, une réserve potentielle en devises, ils sont restés stables dans les pays neufs, comme en rend compte le mouvement des engagements totaux des Etats-Unis envers les pays non industriels.

De 1950 à 1957, les engagements totaux, en dollars, des Etats-Unis, y compris les avoirs privés, augmentent en effet de 4,3 milliards de dollars au profit de l'Europe, et seulement de 0,5 milliard de dollars au profit des pays sous-développés.

La comparaison des réserves en or et devises des pays industrialisés et des pays sous-développés avec la valeur totale de leurs importations à fin 1957 résume la situation défavorisée des pays en voie d'industrialisation : leurs réserves en or et devises, qui comprennent les réserves en livres sterling des pays du Commonwealth, ne représentent que 20 p.c. de leurs importations contre 70 p.c. dans les pays industrialisés.

Sans doute, l'insuffisance des réserves des pays sous-développés n'est pas nouvelle. Il me semble toutefois qu'elle posait dans l'entre-deux-guerres des problèmes moins graves. Les membres de la zone sterling bénéficiaient, au cours de cette période, du statut international de la Livre et des approvisionnements en réserves fournis par les investissements et crédits britanniques.

Depuis la guerre, la pénurie de réserves fut, apparemment, aggravée dans les pays en cours de développement structurel par l'accès à l'indépendance politique. Nous n'avons pas à formuler ici de jugements de valeur politiques sur cette évolution; il importe seulement, sur le plan financier international, de ne pas perdre de vue que la volonté de développement économique de ces pays s'est affirmée à l'occasion de leur émancipation nationale. Au moment où leur demande de capitaux neufs devenait, de ce fait, plus pressante, l'afflux de placements dont ils bénéficiaient antérieurement devenait plus aléatoire. D'autre part, des besoins d'investissement sociaux ou d'infrastructure se sont

affirmés qui n'offrent qu'un attrait limité aux capitaux privés.

La situation des réserves des pays en voie d'industrialisation ne peut être pleinement comprise que lorsqu'on l'examine en fonction de l'évolution de leur commerce extérieur.

Celui-ci ne dépend guère, comme on pourrait le croire à première vue, des conditions particulières qui régissent les exportations de ces différents pays. Un examen plus approfondi indique, au contraire, que les réserves se détériorent dans l'ensemble des régions en voie de développement structurel et que cette détérioration se renforce à chaque récession conjoncturelle, qu'il s'agisse, d'une part, des pays sous-développés membres de la zone sterling ou des pays d'Amérique du Sud, qu'on ne peut négliger puisque leurs importations représentent plus de la moitié de celles des pays de la zone sterling, ou qu'il s'agisse, d'autre part, de pays exclusivement exportateurs de matières premières industrielles ou de produits alimentaires, ou d'économies déjà diversifiées, exportant un éventail plus complet de produits industriels et agricoles.

Le caractère conjoncturel de la valeur des exportations de ces pays vous est suffisamment connu pour que je n'aie pas à le commenter ici.

En ce qui concerne leurs importations, je veux faire deux observations. Tout d'abord, leurs variations marquent, dans le temps, un décalage continu par rapport à celles des exportations. Alors que, dans les pays industrialisés transformateurs, l'importation préalable de matières premières est la condition du développement des exportations, les pays sous-développés ne peuvent envisager l'accroissement de leurs importations de biens d'équipement ou de consommation qu'après s'être constitué des recettes d'exportation suffisantes. En second lieu, on observe généralement que le gonflement conjoncturel des importations est plus élevé que l'augmentation des ventes qui les ont précédées. Ceci tient à deux raisons. D'une part, les besoins d'investissement de ces pays sont tellement pressants que toute recette additionnelle donne lieu à une expansion des investissements qui ne peut se faire que moyennant une élévation des achats d'équipement à l'étranger; d'autre part, l'accroissement initial du revenu intérieur provoque, dans des pays en développement rapide, des effets dérivés très importants sur les dépenses d'investissement et de consommation qui donnent lieu à des accroissements d'importations, longtemps après que l'augmentation initiale des ventes s'est manifestée.

L'exemple de l'Amérique latine illustre particulièrement bien ce que je viens d'exposer. La demande de produits importés s'y développe chaque fois que le revenu national augmente par un gonflement des ventes, et inversement. Ainsi, on constate que les importations de 1952 se maintiennent au niveau de 1951, alors que les ventes sont déjà en recul. En 1953, les achats se contractent, alors que les ventes

sont déjà en reprise. En 1957, ils augmentent encore, en dépit d'une diminution des recettes. Le même phénomène apparaît dans les pays sterling, de 1950 à 1953. Il semble, également, se dessiner à l'heure actuelle. Aussi bien en Amérique latine que dans les pays de la zone sterling exportateurs de matières premières, l'expansion plus forte des importations que celle des ventes à l'étranger apparaît avec netteté : chaque essor est, en effet, immédiatement suivi d'une contraction des réserves extérieures. Ce fut le cas de 1950 à 1951 et de 1956 à 1957 pour l'Amérique latine, de 1950 à 1952 et de 1955 à 1957 pour les pays de la zone sterling.

En ce qui concerne le prix des biens exportés par les pays neufs, il faut noter enfin que, si, dans l'après-guerre, la demande étrangère a pu provoquer, dans certains cas, des mouvements spéculatifs du prix de leurs exportations, il semble que ces variations soient, au cours des derniers temps, plutôt le résultat d'un excès de l'offre des marchandises produites par ces pays eux-mêmes. Soucieux de s'assurer un rythme élevé de développement, ils intensifient leurs productions susceptibles de procurer des surplus exportables : leur structure non diversifiée les amène, de la sorte, à provoquer des surproductions de matières premières industrielles et de denrées alimentaires.

\*  
\*\*

C'est non seulement en rapport avec l'insuffisance des réserves des pays neufs, mais également en rapport avec les mouvements de la conjoncture américaine, que le problème des liquidités monétaires est souvent posé.

Sans que cette thèse soit toujours nettement exprimée, il existe, chez certains, le sentiment que l'économie américaine joue un rôle déséquilibrateur sur le commerce mondial et qu'elle s'acquitte imparfaitement de ses fonctions d'économie dominante.

Notons tout d'abord que les réserves des Etats-Unis ne se sont pas accrues au cours des dernières années. Au contraire, elles sont de plus en plus, si l'on peut dire, hypothéquées par l'augmentation des engagements en dollars vis-à-vis du reste du monde. J'ai, d'autre part, déjà fait observer que le pourcentage des réserves par rapport aux importations s'est sensiblement réduit, aux Etats-Unis, au cours des dix premières années.

Il reste, néanmoins, que le déséquilibre fondamental, en dollars, du reste du monde vis-à-vis des Etats-Unis s'est maintenu dans l'après-guerre. En effet, les excédents enregistrés avec les Etats-Unis trouvent leur origine dans les opérations spéciales, représentant des prêts et donations du Gouvernement américain, et des dépenses militaires extérieures, mais non dans une amélioration fondamentale des échanges vis-à-vis des Etats-Unis. Rappelons, dans ce contexte, que les opérations spéciales des Etats-Unis

avec le reste du monde, dont il vient d'être fait mention, s'élèvent, de 1947 à 1957, à environ 58 milliards de dollars.

La faiblesse fondamentale des échanges du reste du monde avec les Etats-Unis donne à chaque élévation du surplus de ces derniers une incidence très grave sur la position de la balance des paiements de certains pays. Nous en avons fait l'expérience en 1956 et 1957. En 1956, l'aide à l'étranger ne compensait plus le boni des opérations sur biens et services, mais les sorties de capitaux restaient supérieures au boni courant total; celui-ci s'étant encore élargi en 1957, les sorties nettes de capitaux, quoique toujours en hausse, n'ont plus permis de le compenser.

Si l'on excepte les ventes de surplus agricoles entreprises par le Gouvernement américain, l'augmentation des recettes américaines enregistrée en 1956 et 1957 ne résulte pas d'une politique systématique des Etats-Unis, mais d'une élévation autonome de la demande étrangère. Citons, à titre d'exemple, les exportations américaines de pétrole provoquées par les incidents de Suez, les achats européens de céréales en raison de récoltes défavorables et l'insuffisance de l'offre européenne de charbons et mitrailles en très haute conjoncture.

On notera, par ailleurs, que les importations américaines se sont maintenues globalement. Certains changements se sont toutefois produits dans leur structure : la valeur des importations de produits de base, à l'exception du pétrole, a fléchi, tandis que celle des produits fabriqués augmentait. A ce dernier élément peut être attribué un rôle positif de soutien de la conjoncture et je ne dois pas vous rappeler que c'est, en grande partie, grâce à ces transactions, que les pays européens n'ont subi que d'une façon amortie le contrecoup de la récession américaine. Le fléchissement des dépenses d'importations de matières premières est dû à la chute de leur prix, dont la responsabilité n'incombe pas plus aux Etats-Unis qu'aux autres pays industrialisés. Les déficiences structurelles de la production des pays sous-développés, sur lesquelles j'ai déjà attiré l'attention et que je serai amené encore à discuter, interviennent seules ici.

Cette brève analyse du rôle des fluctuations économiques aux Etats-Unis sur les liquidités mondiales permet de conclure que si un réel déséquilibre des échanges entre les Etats-Unis et le reste du monde continue à peser sur le commerce international, son aggravation, en 1956 et 1957, ne semble pas être due principalement à la politique économique interne suivie par les Etats-Unis. L'importance relative des réserves des Etats-Unis continue à décroître; en outre, si les différentes formes d'aide militaire, les dons et les crédits de provenance américaine n'ont pas permis de résoudre le problème, ils en ont, tout au moins, pallié les effets.

\*  
\*\*

Après avoir décrit les deux manifestations principales de la vie économique, auxquelles il est généralement fait allusion lorsqu'on soulève le problème des liquidités internationales, je voudrais brièvement vous rappeler l'ampleur prise par la contribution des différents pays à la solution de ce problème, telle qu'elle est recherchée par les activités des divers organismes internationaux de crédit. Je voudrais également vous rappeler l'importance de l'assistance reçue. Avant d'aborder la discussion des principes en cause et des nouveaux moyens d'action envisagés, ceci doit nous permettre de garder à l'esprit certains ordres de grandeur importants pour apprécier la portée des mesures que l'on considère actuellement.

Le rapport entre le revenu national et la participation des divers pays aux organismes financiers internationaux indique l'effort fourni par chacun, compte tenu de ses moyens. On constate, à cet égard, que l'apport des petits pays industriels, notamment des Pays-Bas et de la Belgique, est plus important que celui des grands pays du même type.

Ainsi, la participation au Fonds Monétaire International et à la Banque Internationale de Reconstruction et de Développement, exprimée en pour cent du revenu national en 1957, est, à fin octobre 1958, de 7,4 p.c. aux Pays-Bas, de 5,5 p.c. en Belgique, de 5,3 p.c. au Royaume-Uni, de 2,8 p.c. en France, de 1,7 p.c. en Allemagne fédérale et de 1,7 p.c. aux Etats-Unis. Si l'on inclut dans ce calcul la participation à tous les organismes financiers internationaux, y compris l'Union Européenne de Paiements, la Banque Européenne d'Investissement et la Société Financière Internationale, la participation des Pays-Bas s'élève à 12,7 p.c., celle de la Belgique à 10,7 p.c., celle du Royaume-Uni à 6,7 p.c., celle de la France à 5 p.c. et celle des Etats-Unis à 1,7 p.c. Je ne voudrais pourtant pas attacher à ce dernier chiffre une valeur de comparabilité, puisqu'il néglige l'aide importante que les Etats-Unis accordent, sous d'autres formes, au financement du commerce international, alors qu'on inclut, pour les autres termes de la comparaison, l'aide de certains pays européens à d'autres pays européens et à des territoires d'outre-mer. Ces quelques précisions indiquent, néanmoins, l'ordre de grandeur des efforts entrepris par nos pays pour contribuer à un meilleur financement du commerce mondial; on ne peut entièrement le perdre de vue en considérant les nouvelles mesures proposées.

Je ne veux pas non plus négliger d'indiquer que d'autres critères de comparaison feraient apparaître comme moins favorable la contribution des petits pays industrialisés. Ce serait, en particulier, le cas si l'on se référait aux exportations, en raison de la dépendance de pays comme la Belgique et les Pays-Bas vis-à-vis du commerce extérieur. En pour cent des exportations en 1957, la participation des pays industriels au Fonds Monétaire International et à la Banque Internationale de Reconstruction et de Développement est, en effet, de 28,4 p.c. aux Etats-Unis,

de 26,8 p.c. au Royaume-Uni, de 20,5 p.c. en France, de 17,8 p.c. aux Pays-Bas, de 14,1 p.c. en Belgique et de 7,6 p.c. en Allemagne fédérale. Tout en admettant le bien-fondé de cette dernière comparaison, qui permet d'apprécier la participation des différents pays industrialisés, en raison de leur importance relative dans le commerce mondial, il m'a toutefois semblé utile de vous indiquer, d'autre part, l'importance de l'effort fourni en regard de la capacité.

L'assistance que les petits pays, comme les nôtres, et leurs territoires d'outre-mer ont obtenue des organismes financiers internationaux est, d'autre part, généralement moins élevée que celle obtenue par les grands pays et leurs territoires d'outre-mer. Ainsi, exprimé en pour cent du revenu national en 1957, l'encours des crédits reçus du Fonds Monétaire International, de la Banque Internationale de Reconstruction et de Développement et de l'Union Européenne de Paiements est, à fin octobre, de 0,8 p.c. aux Pays-Bas, de 1,4 p.c. en Belgique, de 2,2 p.c. au Royaume-Uni et de 2,9 p.c. en France.

Il peut être utile, dans la même perspective, d'indiquer l'effet qu'aurait un relèvement des quotas de l'ordre de 50 p.c. A supposer que les pays sous-développés utilisent à concurrence de la totalité les nouvelles possibilités que ce relèvement des quotas leur offrirait, ils bénéficieraient d'un supplément de 1,2 milliard de dollars, ce qui couvre environ deux semaines de la valeur de leurs importations en 1957.

On peut évaluer sous un autre angle l'aide qu'apporterait aux pays en voie d'industrialisation une hausse de 50 p.c. des quotas, en rappelant que les réserves en or et devises de ces pays ont diminué en 1957 d'environ 1,4 milliard de dollars, soit à concurrence de 1 milliard de dollars de diminution nette et de 0,4 milliard de dollars de tirages sur le Fonds Monétaire International. Le relèvement des quotas, à raison de 50 p.c., leur donnerait donc, globalement, des réserves additionnelles couvrant, au rythme actuel, le déficit d'environ une année.

\*  
\*\*

L'analyse des deux aspects les plus importants que revêt, en fait, le problème des liquidités internationales doit, maintenant, nous permettre d'aborder la question sur le plan des principes.

L'insuffisance des réserves est invoquée dans des contextes très différents. Tantôt il s'agit du déficit structurel que connaissent les pays en voie d'industrialisation, en raison de l'ampleur de leurs besoins d'équipement et de la rareté des capitaux internes, tantôt de déficits d'origine cyclique, affectant la valeur des exportations de certains pays. Ces deux types de difficultés compromettent simultanément, en période de récession, la position des pays neufs qui exportent principalement des matières premières. C'est à ces deux problèmes qu'il est le plus fréquemment fait allusion dans les discussions relatives à l'insuffisance des liquidités mondiales.

Dans d'autres cas, il est question de déséquilibres fortuits et temporaires de balances des paiements, tels qu'ils peuvent résulter d'un mouvement spéculatif soudain contre une devise, de variations saisonnières, de la fermeture accidentelle d'un débouché d'exportations et de mauvaises récoltes dans un pays agricole.

Enfin, certains déficits de la balance des paiements dus à une expansion excessive ou à la présence de pressions inflatoires internes ont parfois cherché à bénéficier de l'alibi du problème plus général des liquidités internationales.

Ces diverses difficultés n'ont en commun qu'une forme extérieure de manifestation : le déséquilibre de la balance des paiements par lequel elles se traduisent. Elles diffèrent essentiellement les unes des autres par leur origine et, du fait même, par les moyens propres à y remédier.

Le développement structurel des pays en voie d'industrialisation constitue pour l'économie de marché une importante épreuve : c'est dans le cadre des institutions et mécanismes, que nous estimons les mieux appropriés au progrès dans la stabilité, que nos pays cherchent à faire participer rapidement au bien-être les régions insuffisamment développées. Les réalisations qui ont déjà été atteintes dans cette voie justifient les efforts. Il convient, tout spécialement, d'encourager l'action judicieuse entreprise sous l'égide des organismes internationaux créés à cette fin, tels que la Banque Internationale de Reconstruction et de Développement, sans omettre, d'autre part, la contribution des pays individuels que lient à certaines régions insuffisamment industrialisées des responsabilités historiques.

Les efforts qui répondent aux préoccupations de développement structurel doivent être encouragés sans réserve : ils témoignent du dynamisme fondamental de nos structures économiques et financières et indiquent l'esprit de coopération dans lequel nos pays envisagent l'expansion de leur activité productive. Indépendamment de toute considération éthique ou politique susceptible d'être émise, à bon droit, en faveur des régions les moins favorisées du monde, il ne fait d'ailleurs aucun doute, sur le plan de l'analyse objective, que leur développement industriel doit coïncider à long terme avec l'intérêt même des pays qui, comme les nôtres, y contribuent. Si une spécialisation plus poussée des économies de transformation peut s'imposer en raison de l'accession au marché mondial de nouveaux producteurs, il reste certainement à notre avantage que le pouvoir d'achat des pays neufs s'élève rapidement et que leurs recettes se stabilisent, grâce à une diversification plus grande de leurs exportations.

La solution de ce problème crucial pour l'avenir de l'économie de marché ne peut toutefois être atteinte par un simple élargissement des réserves liquides mises à la disposition de l'économie mondiale.

Tout d'abord, les besoins des pays neufs portent sur des capitaux d'investissement à long terme,

c'est-à-dire sur des capitaux qui cherchent à se placer d'une façon permanente dans des biens de production physiques. Or, par leur nature même, les réserves liquides à court terme que constituent, entre autres, les possibilités de tirage sur le Fonds Monétaire International, ne peuvent couvrir que des besoins courants provoqués par un déficit temporaire de balance des paiements. En exigeant le remboursement des tirages sur une période relativement courte et en liaison avec l'accroissement des réserves du pays bénéficiaire, ainsi qu'en recommandant de n'affecter le produit de ces tirages qu'à des besoins transitoires de liquidités, le Fonds a sanctionné la distinction essentielle entre capitaux d'investissement et capitaux monétaires sous forme de réserves de change. La confusion, dans le vocabulaire usuel, entre ces deux acceptions du terme « capital » me semble d'ailleurs, en partie, responsable d'un certain nombre de controverses sans objet.

En outre, les besoins en capital des pays en voie d'industrialisation sont des besoins spécifiques : il s'agit, pour eux, de se procurer des capitaux physiques durables dont le choix est dicté par les circonstances concrètes de chaque économie. L'attribution d'un pouvoir d'achat supplémentaire, susceptible d'être utilisé sans discernement, répond moins adéquatement à ce besoin que les prêts individualisés que consentent les organismes, pays ou particuliers après avoir apprécié la portée concrète de l'investissement. On notera d'ailleurs, à cet égard, que la présence inéluctable de pressions inflationnistes dans les pays qui connaissent un développement rapide, implique le risque de voir se transformer rapidement en hausses de prix les avances non spécifiées.

Enfin, quel que soit le rôle des liquidités à court terme dans le développement structurel des pays insuffisamment industrialisés, on ne peut perdre de vue la modicité des accroissements de réserves actuellement proposés, en regard des besoins qu'ils sont censés couvrir. J'ai déjà fait remarquer qu'un relèvement de 50 p.c. des quotas au Fonds Monétaire International donnerait aux pays sous-développés, dans l'hypothèse d'une utilisation totale de cette nouvelle ligne de crédit, des possibilités additionnelles ne correspondant qu'à la valeur de quelques semaines d'importations. C'est assez indiquer que le relèvement des quotas ne peut, en tout état de cause, contribuer d'une façon appréciable au développement structurel des économies attardées. Croire l'inverse serait une erreur d'autant plus grave qu'elle risquerait de nous dispenser de rechercher des mesures appropriées pour résoudre cet important problème.

Un autre type de difficultés auxquelles il est fait allusion dans la controverse relative aux liquidités internationales concerne les effets du cycle économique sur les balances de paiements.

Dans le cas des pays engagés dans un développement industriel rapide, les difficultés d'origine cyclique ne peuvent être dissociées des problèmes de

développement structurel. C'est, en effet, dans les phases descendantes du cycle que ces pays éprouvent des réductions importantes de recettes, dues aux chutes du prix des matières premières qui constituent la majorité de leurs exportations; la perte en devises qui en résulte peut aisément atteindre une ampleur telle qu'elle entrave la poursuite des plans de développement. Il arrive d'ailleurs assez fréquemment que ces derniers soient conçus sur la base d'un niveau de recettes de haute conjoncture. Ces difficultés sont accentuées par le fait que les pays producteurs de matières premières sont engagés dans un développement intensif de ces productions, par souci d'obtenir des surplus exportables de plus en plus élevés pour financer leurs importations croissantes de biens d'équipement. Si l'action du cycle économique n'entrave pas, au même titre, le rythme de développement d'ailleurs beaucoup plus modeste des économies diversifiées, elle y entraîne des effets sur l'emploi, la production et le revenu, que je ne dois pas évoquer ici.

Peut-on croire qu'une hausse des réserves monétaires mondiales serait susceptible d'agir efficacement sur les déséquilibres de balance des paiements provoqués par le cycle économique ?

Sans doute la présence d'une ligne de réserves secondaires auprès du Fonds Monétaire est-elle à même de remédier à certains effets peu profonds du cycle; grâce à elle, la crise de change qui peut résulter de la détérioration de la balance des paiements sera, éventuellement, plus facilement évitée. Il s'agit d'ailleurs là d'une des fonctions normales des réserves monétaires, leur raison d'être étant, principalement, d'aider à surmonter des insuffisances passagères de recettes par rapport aux dépenses.

Par ses causes, le cycle se rattache aux distorsions entre les différents types de prévisions : décisions d'investir et d'épargner, décisions de produire et de consommer. Le montant des réserves internationales disponibles n'a aucune action directe sur ces facteurs qui relèvent davantage de la nature des prévisions et de l'orientation des politiques économiques internes, même s'il faut admettre, comme je viens de le faire observer, qu'une insuffisance des réserves peut propager et aggraver les effets de la récession.

En ce qui concerne les effets du cycle, une abondance plus grande des réserves peut, tout au plus, arrêter sur une période relativement courte la dépréciation du taux de change ou soutenir accessoirement une politique de relance. Elle s'avère généralement impuissante à défendre des taux de change irréalistes ou à renverser la tendance fondamentale, surtout dans les petits pays transformateurs exposés, comme les nôtres, aux spasmes de la conjoncture.

Dans le cas particulier des pays producteurs de matières premières, la réduction massive des recettes enregistrée généralement en récession pose le problème de la stabilisation du prix des matières premières. Il s'agit toutefois là d'un problème d'une ampleur telle qu'on ne peut en attendre la solution

de la part des moyens d'action limités du Fonds. Il ne semble d'ailleurs pas souhaitable de chercher à le résoudre par le financement de dépenses supplémentaires, qui devraient être couvertes, en dernière instance, par le prix d'autres marchandises, plutôt que par une régularisation de la production elle-même. Pareille affectation des ressources du Fonds serait d'ailleurs, à mon sens, incompatible avec sa mission qui est de fournir une seconde ligne de défense contre des déséquilibres accidentels et non d'être un fonds de régularisation du prix des matières premières.

En ce qui concerne la possibilité d'améliorer rapidement la position en devises des pays neufs au moyen de l'utilisation, à des programmes d'investissement, des avances qui leur sont consenties, je voudrais, enfin, rencontrer une opinion courante qui consiste à croire que cet octroi de crédits coïncide, quasi automatiquement, avec un apport de devises. Selon cette thèse, les ressources nouvelles donneraient lieu, en partie, à des importations supplémentaires de biens d'équipement et, en partie, à des importations supplémentaires de biens de consommation, si ces investissements utilisaient de la main-d'œuvre et des facteurs de production nationaux. Ces importations dérivées pourraient être financées par le produit des crédits étrangers.

Il me semble, toutefois, que cette thèse omet certains éléments importants. Tout d'abord, les réserves de change des pays neufs ne sont pas immédiatement renforcées par cette opération. Au contraire, elles diminuent même, relativement aux achats à l'étranger. Ceux-ci s'accroissent avec le développement, et ce n'est qu'après une longue période transitoire que l'expansion de la production intérieure fournit les produits remplaçant les approvisionnements de provenance étrangère. En second lieu, l'examen de la situation de fait dans ces pays nous a indiqué que l'ampleur de l'effort d'investissement et l'insuffisance de l'épargne interne accroissent fortement l'effet multiplicateur de l'investissement intérieur initial. L'expansion dérivée du revenu y est grande et, par conséquent, toutes autres choses égales, les importations tendent à y croître pour un apport constant de devises sous forme de crédits étrangers. Enfin, l'apport éventuel de devises ne résout pas nécessairement le fond même du problème des pays en voie de développement, qui tient à la structure de leurs exportations et aux fortes fluctuations des prix des matières premières. A cet égard, comme à l'égard d'autres problèmes dont je vous entretiendrai dans un instant, il me semble important de ne pas surestimer l'efficacité de moyens purement monétaires, en l'absence de réformes sur le plan du commerce et de l'économie dans son ensemble.

Toujours dans le cadre du rapport entre le cycle économique et les liquidités internationales, la situation actuelle permet de formuler certaines conclusions qui confirment, du moins au cours des premières phases de la récession, l'indépendance des variations cycliques, enregistrées au cours des der-

niers mois, vis-à-vis des liquidités mondiales. En effet, on a constaté qu'il n'y a aucune liaison entre la récession qui s'est manifestée récemment et une insuffisance éventuelle des réserves monétaires internationales. De même, la reprise qui semble s'amorcer actuellement n'a guère de rapport avec le montant des liquidités mondiales; l'incidence que cette reprise aura sur la situation monétaire de nos pays dépend, bien davantage, de la qualité des disponibilités monétaires utilisées et de l'usage qui en sera fait.

A cet égard, il faut noter que l'importance des réserves de change ne peut être jugée d'un point de vue strictement quantitatif. Comme l'a fort bien observé l'étude du Fonds Monétaire International relative aux réserves internationales, leur degré de suffisance n'est pas indiqué d'une façon immédiate par des relations statistiques, telles que le rapport des réserves au volume ou à la valeur du commerce, mais par la confiance dont bénéficient les différentes monnaies et par l'équilibre du système international des paiements. En outre, le perfectionnement, par rapport à l'immédiat après-guerre, des techniques en matière de paiements internationaux, principalement sous forme d'une extension des possibilités de compensation multilatérale, rend le développement des moyens de paiement internationaux moins étroitement dépendant des réserves de change proprement dites. Examinons ces deux points.

L'économie monétaire est entièrement conditionnée par l'opinion que les détenteurs de la monnaie entretiennent sur son efficacité dans le règlement des échanges internationaux et sur la stabilité de son pouvoir d'achat : les éléments quantitatifs n'y ont de sens qu'en fonction du rôle que joue la monnaie et de la valeur qui lui est attribuée par ses détenteurs. Il me paraît essentiel, à cet égard, d'éviter de transposer sur le plan des liquidités internationales une approche quantitative du problème monétaire qui n'a que trop engagé les controverses, sur le plan interne, dans une voie peu féconde.

A titre d'exemple, l'existence de « règles du jeu » impliquant la correction sur le plan interne, des effets inflatoires ou déflatoires des mouvements de balance des paiements, le fonctionnement d'un système souple de crédit international et l'absence de restrictions aux échanges constituent des éléments qualitatifs infiniment plus décisifs, sur le plan de la liquidité internationale, que l'importance quantitative des réserves ou l'influence quasi mécanique que certains estiment pouvoir attribuer à leur montant. C'est la raison pour laquelle les comparaisons, entre différentes dates, des réserves avec la valeur ou avec le volume des échanges, utiles comme complément d'information, risquent de suggérer des interprétations erronées, parce qu'elles concernent des circonstances et des institutions totalement différentes. Une autre raison pour laquelle l'importance des réserves de change ne me paraît pas pouvoir être appréciée correctement, en se basant uniquement sur une approche quantitative, tient au perfection-

nement des techniques en matière de paiements internationaux. Il me suffit, à cet égard, de vous rappeler combien le fonctionnement de l'Union Européenne de Paiements a soutenu le développement du commerce intereuropéen, en détachant, dans une certaine mesure, le problème des moyens de paiement de celui des réserves de change proprement dites.

En cette matière, l'expérience de l'Union Européenne de Paiements me semble avoir fourni une contribution importante à l'élargissement du système international des paiements, et il peut être utile, à l'avenir, si la nécessité s'en fait sentir dans d'autres circonstances, de s'en inspirer.

Subsidièrement, je tiens à attirer l'attention sur le fait que l'élargissement des possibilités de crédit réciproque, lié au fonctionnement de l'Union Européenne de Paiements, a eu sur le développement du commerce une incidence d'autant plus favorable qu'il s'est accompagné d'une libération progressive des échanges. C'est là un aspect du problème des liquidités internationales que je serai amené à traiter en conclusion.

Qu'il s'agisse de déséquilibres d'origine structurelle ou conjoncturelle, nous pouvons conclure que les problèmes qui se posent échappent à l'action et au rôle des réserves à court terme détenues par le Fonds Monétaire. Loin de contester leur existence, nous tenons encore une fois à en souligner l'exceptionnelle importance; si des mesures concrètes sont recherchées sur ce plan, l'expérience acquise par la Banque Internationale de Reconstruction et de Développement peut fournir des indications précieuses sur l'orientation éventuelle des interventions possibles.

\*  
\*\*

A côté des déséquilibres de balance des paiements dus à des causes structurelles ou cycliques, certains déficits doivent être attribués à une expansion disproportionnée par rapport aux moyens, autrement dit à l'inflation interne; celle-ci peut stimuler à l'excès la tendance à importer et rendre les exportations moins compétitives, en raison de la hausse des coûts qu'elle entraîne. Il n'est pas toujours possible de distinguer avec précision ce type de déficit de ceux qui se rattachent au développement structurel de certains pays ou aux mouvements de la conjoncture. En effet, l'incidence de la récession conjoncturelle sera renforcée par l'existence de pressions inflationnaires qui empêchent l'ajustement des coûts; le développement structurel de certaines régions peut être envisagé sans tenir compte suffisamment de la nécessité de financer le développement au moyen d'épargnes réelles et de maintenir un rythme de progrès compatible avec les ressources disponibles. En tout état de cause, l'augmentation des liquidités à court terme ne peut qu'agir défavorablement sur ce type de déséquilibre, dans la mesure où elle mènerait à une consolidation des déficits et à une intensification des pressions inflationnaires.

Il faut apprécier, à cet égard, la ligne de conduite adoptée par le Fonds Monétaire : ses interventions ont non seulement contribué à corriger certains déséquilibres de balances des paiements, elles ont également cherché à remédier à leur origine, en proposant des mesures propres à rétablir les finances internes et la stabilité monétaire. De cette façon, l'expérience acquise par le Fonds Monétaire et l'esprit dans lequel il n'a cessé d'envisager ses interventions permettent de distinguer l'orientation qu'il paraît opportun de suivre à l'avenir. Bien plus que par le volume de ses interventions, le Fonds s'acquittera de sa tâche dans la mesure où il réussira à rétablir la confiance dans la monnaie et l'équilibre financier intérieur, qui en est la condition.

Sans contester l'utilité que peut avoir un accroissement des liquidités pour remédier à des déficits temporaires, pour autant que les interventions du Fonds s'accompagnent de mesures de redressement appropriées, il semble, dès lors, permis de croire que l'élévation de ses ressources ne répond pas, comme telle, ni pour le moment, à un besoin urgent ou à une nécessité fondamentale. Bien au contraire, il me paraît utile d'attirer l'attention sur le danger de croire que les problèmes réels qui continuent à se poser à nos économies soient susceptibles d'être résolus, même en partie, par une mesure de ce genre.

L'évolution actuelle des économies européennes souligne que le problème qui doit continuer à retenir notre attention n'est plus, apparemment, de chercher à enrayer un mouvement de baisse des prix et de l'activité, comme cela s'imposait encore il y a quelque temps, mais d'éviter que ne se manifestent à nouveau, à l'occasion de la reprise, des tendances inflationnaires de nature à compromettre la stabilité des échanges internationaux. Admettre que l'importance des réserves monétaires internationales dépend avant tout du rôle qu'elles jouent, et non de leur montant, équivaut à admettre que, dans les circonstances actuelles, le Fonds doit se montrer plus que jamais sélectif dans le choix de ses interventions et ferme dans les recommandations dont il les assortit.

Dans cette optique, s'il faut considérer un relèvement des quotas au Fonds Monétaire, il me paraît indispensable de ne le faire que dans la mesure où l'usage des nouveaux moyens d'action du Fonds répond au rôle qu'il est appelé à assurer et s'accompagne d'un renforcement de la politique qu'il a suivie jusqu'à présent.

Comme seconde ligne de défense d'une monnaie, les ressources du Fonds peuvent, en effet, remplir une fonction importante pour enrayer des emballements spéculatifs ou corriger des déficits accidentels. A cet égard, le rôle du Fonds sur le plan financier international ne diffère pas de celui des banques centrales à l'échelle nationale : elles aussi ont comme fonction de préserver la stabilité de la monnaie et de s'acquitter du rôle de prêteur en dernier ressort. Il faut, à cette fin, que les ressources du Fonds soient suffisantes : ceux qui détiennent une monnaie



doivent posséder la certitude qu'elle sera défendue, en toute circonstance, par des interventions rapides contre des pressions spéculatives subites ou des déséquilibres transitoires. Parmi ceux-ci, il convient de noter, comme l'a fait très justement le Président Holtrop, les difficultés accidentelles que peuvent rencontrer les pays qui s'acquittent, dans une certaine mesure, des fonctions de banquier international, lorsque leurs créiteurs retirent brusquement leurs avoirs pour les placer dans d'autres formes de liquidités internationales. Ces variations sont entièrement indépendantes de l'état des dépenses du pays qui les subit. La possibilité de recourir au Fonds n'implique, dès lors, dans ce cas, aucun risque inflatoire.

La confiance dans les monnaies ne sera toutefois maintenue que si la politique sélective et correctrice du Fonds s'impose encore davantage à l'occasion de la hausse des quotas.

Le Fonds s'est remarquablement acquitté, depuis la guerre, d'un rôle qui n'est inscrit ni dans ses statuts, ni dans les modalités que prennent ses activités, mais qui répond aux fonctions qu'en attendaient ceux qui l'ont créé : il a fortement contribué à restaurer la discipline dans le domaine monétaire et à faire admettre, si l'on peut dire, de nouvelles règles du jeu concernant les paiements internationaux. L'absence de cette sorte de code disciplinaire implicite que représentait le mécanisme de l'étalon-or fut, ainsi, en partie, compensée.

On ne pourrait toutefois affirmer qu'il n'y a plus d'objectif à atteindre dans cette direction.

Tout d'abord, le Fonds pourrait saisir l'occasion qu'offre la hausse éventuelle des quotas pour examiner les conditions dont devrait dépendre l'accès à ses ressources. Toute avance qui ne serait pas de nature à rétablir l'équilibre économique et financier du pays bénéficiaire me semble devoir être écartée. Il importe, en particulier, de ne pas offrir une consolidation aux déséquilibres de balances des paiements qui ne sont que la sanction inévitable du maintien de pres-

sions inflatoires internes. L'attribution de nouvelles lignes de crédit doit se faire en fonction de leur contribution à la stabilité du système international des paiements. Elle doit pouvoir s'accompagner de recommandations précises en vue de la suppression de pratiques opposées au fonctionnement souple du système international du crédit et des changes, telles que le maintien de taux de change multiples, les obstacles à la circulation des capitaux et à la conversion des monnaies, la persistance de déficits d'origine inflatoire ou le recours fréquent à la dévaluation pour corriger des déséquilibres résultant du désordre des finances publiques.

En d'autres mots, si le Fonds a la mission d'assurer les monnaies des pays membres contre tout risque imprévisible, il me semble qu'il s'acquitterait mal de ses fonctions d'assureur international des monnaies en les étendant à des risques provoqués par le bénéficiaire lui-même.

Enfin, il me paraît souhaitable de ne pas dissocier l'aspect monétaire des interventions du Fonds des conditions commerciales requises pour que les nouvelles liquidités agissent sur les échanges en conformité avec les lois du marché. Un important progrès dans ce sens serait réalisé si le Fonds était à même de soumettre ses avances à des conditions relatives à la libération des échanges. Il serait, en effet, illusoire de vouloir corriger au moyen d'une assistance du Fonds des déficits qui proviennent d'une forme quelconque de protectionnisme, sans chercher à faire disparaître leur cause. Il faut, à cet égard, réagir contre une tendance, naturelle chez ceux qui agissent sur les instruments de la politique monétaire, de surestimer l'efficacité de ceux-ci. Si les conditions d'une saine politique monétaire ne s'accompagnent pas de dispositions appropriées relatives aux échanges et au libre jeu de la concurrence, il serait vain d'en attendre des effets importants, parce que l'efficacité des instruments de la politique monétaire dépend essentiellement de la souplesse de l'économie sur laquelle ils agissent.

## LA THEORIE MONETAIRE QUALITATIVE

par H.W.J. BOSMAN,

Chargé de cours à la « Katholieke Economische Hogeschool » à Tilburg.

L'opposition entre la *Currency-Theory* et le *Banking-Principle*, qui joua un rôle tellement important dans l'histoire monétaire de l'Angleterre pendant la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, n'est pas seulement intéressante sous son aspect historique. Actuellement encore, on rencontre des idées qui rappellent l'un de ces points de vue, bien que l'évolution de la pensée en matière de théorie et de politique monétaires ait influencé la manière de les présenter.

Sans reprendre tous les détails du débat antérieur, on peut, semble-t-il, en situer l'essentiel en partant de la formule bien connue

$$MV = PT$$

qui constate une relation d'équivalence entre la quantité de monnaie multipliée par la vitesse de circulation (c'est-à-dire la quantité de monnaie active) et la valeur des biens échangés et des services rendus, égale au produit des facteurs prix et transactions.

La *Currency-Theory* mettait l'accent sur l'influence que la quantité de monnaie exerçait sur les prix; elle établissait ainsi une relation de causalité allant de *M* vers *P*. Il se recommandait donc de maintenir un étalon de métal précieux, pour éviter une expansion excessive de la circulation monétaire et d'imposer aux banques d'émission des obligations strictes de couverture, pour contrôler le risque d'inflation.

Par contre, le *Banking-Principle* considérait plutôt *PT* (ou *P*, attendu que, dans le courant de pensée prékeynésien, *T* est toujours « donné ») comme une grandeur autonome, à laquelle la quantité voulue de *M* s'adaptait d'elle-même. Dans cette conception, le système bancaire était passif. Les autorités monétaires n'avaient à satisfaire qu'à une seule exigence : assurer la convertibilité des billets en métal précieux; on ne jugeait pas nécessaire d'instaurer à cette fin des obligations de couverture.

Il est évident que la *Currency-Theory* offrait à l'idée d'une politique monétaire active un champ d'application plus adéquat que le *Banking-Principle*.

La passivité du système bancaire, supposée par cette dernière conception, se justifiait en ordre principal par la « loi de reflux ». Selon cette « loi », le crédit accordé par le banquier est automatiquement remboursé par la vente des marchandises

financées par ce crédit. Il est clair qu'il n'en était ainsi que dans les cas où la banque se limitait au financement du fonds de roulement d'un processus de production. Dès lors, il n'est pas étonnant que les crédits commerciaux « self-liquidating » aient retenu particulièrement l'attention : dans ces opérations en effet, les possibilités de remboursement du crédit bancaire sont particulièrement évidentes [1]. C'est de là que naquit la doctrine que l'on désigne indifféremment par : « needs of trade », « real-bills doctrine », « commercial credit theory of banking », « théorie du crédit productif ».

La théorie monétaire qui s'élabora sous cette forme correspondait parfaitement aux maximes admises par les banquiers de beaucoup de pays pour le choix de leurs placements. Une anecdote citée devant une commission américaine par le gouverneur du Federal Reserve System, Benjamin Strong, est révélatrice de ces préférences des banquiers.

« Comme on demandait à Lord Rothschild comment il se prononçait sur la qualité des effets commerciaux qui lui étaient présentés à l'escompte — à cette époque les Rothschild étaient les plus grands acheteurs de traites en Europe — il répondit qu'il passait toujours la langue sur le papier pour s'assurer que celui-ci avait un petit goût de sel. Il voulait dire par là qu'il ne désirait pas acheter un effet qui n'eût pas traversé les mers dans un bateau apportant des marchandises. » [2]

La préférence pour les lettres de change dont l'échéance se situe endéans quelques mois ou, de façon plus générale, pour les crédits bancaires à court terme s'explique aisément du point de vue du banquier. C'est précisément l'erreur de la doctrine qualitative d'avoir considéré cette pratique bancaire, par ailleurs très saine, comme une norme pour la politique monétaire. A l'examen, il s'avère que l'attitude du banquier est déterminée fondamentalement par le souci de faire face à des demandes de remboursement de dépôts, c'est-à-dire, en termes monétaires, à des conversions importantes de monnaie scripturale en monnaie matérielle. Plus les créances des banques sont exigibles à des termes courts, moins la banque court le risque de devoir cesser ses remboursements. Les événements des années trente, notamment aux Etats-Unis et en Belgique, ont montré qu'il n'est pas vain d'accorder quelque attention au caractère « self-liquidating »

des placements, comme le font les banques anglaises et aussi, par exemple, les banques néerlandaises. Il y a cependant lieu d'examiner si cette préférence pour le crédit à court terme a encore actuellement la même portée qu'auparavant.

Les banques centrales ont, en effet, de plus en plus conscience qu'elles doivent octroyer aux banques privées des crédits plus larges lorsque ces dernières doivent faire face à des retraits anormaux de dépôts. Comme leur contrôle des banques privées a été considérablement élargi au cours des dernières décennies, les autorités monétaires sont mieux à même de suivre la politique de ces banques et de juger si le recours d'une banque ordinaire à la banque centrale est motivé par des circonstances qui échappent à l'action des dirigeants des banques de dépôts. En outre, dans notre société, l'usage de la monnaie scripturale se répand de plus en plus, même si son importance relative diffère encore d'un pays à l'autre. Aux Etats-Unis, la part de la monnaie scripturale dans la masse monétaire totale atteint 80 p.c.; au Royaume-Uni, la proportion varie entre 70 et 75 p.c.; aux Pays-Bas, elle se situait au cours des années écoulées entre 50 et 60 p.c.; en Belgique, elle est de l'ordre de 40 p.c. On pourrait raisonnablement affirmer que plus la monnaie scripturale représente une fraction élevée et constante de la masse monétaire totale d'un pays, donc que son usage entre davantage dans les mœurs, plus l'ensemble du système bancaire est à même d'octroyer des crédits à long terme (au secteur privé et au secteur public). Bien entendu, il faut également tenir compte qu'un recours d'une certaine ampleur aux avoirs en or et en devises peut s'opérer aux dépens de la masse monétaire intérieure; mais, même si cette éventualité amène les banques à détenir une partie raisonnable de leurs actifs sous forme de liquidités ou de créances aisément réalisables, la détention de créances dont l'échéance est plus éloignée reste possible à concurrence d'un certain montant [3].

Pour le banquier, la couverture de la monnaie scripturale qu'il a créée reste fort importante; il devra toujours tenir compte de la possibilité d'une certaine conversion de monnaie scripturale en monnaie fiduciaire, particulièrement dans une économie ouverte. Toutefois, c'est aller trop loin que d'accorder aux dépôts qui sont couverts par des effets commerciaux un autre caractère qu'aux dépôts dont la contrepartie est formée de valeurs de la dette publique ou des créances à long terme sur le secteur privé [4].

On peut faire en cette matière une comparaison avec la position d'un pays vis-à-vis de l'étranger. Aussi longtemps que la monnaie (ensemble de la monnaie matérielle et scripturale) demeure en circulation à l'intérieur d'un pays, la nature et l'échéance des créances extérieures détenues en contrepartie n'ont que peu d'importance du point de vue monétaire. Il ne faut se préoccuper de l'ampleur et du degré de liquidité des avoirs extérieurs

de ce pays que dans la mesure où sa monnaie est utilisée à l'acquisition de marchandises ou de valeurs étrangères, c'est-à-dire dans la mesure où la monnaie intérieure est convertie en monnaie étrangère. Cet aspect de la liquidité revêt le plus d'intérêt dans les pays dont l'économie est largement ouverte [5]. Toutefois, même dans de tels pays, il subsiste une proportion importante de dépenses *intérieures* à l'égard desquelles la couverture ne présente que peu d'intérêt.

Si on admet que les banquiers ont eu progressivement plus de possibilités d'effectuer des placements à plus long terme, il reste à se prononcer sur l'opportunité de ces opérations du point de vue monétaire. Les raisonnements monétaires quantitatifs attribuent un caractère inflatoire à tous les accroissements nets du crédit bancaire, sauf lorsqu'ils sont compensés par une thésaurisation de même ampleur [6]. En effet, une augmentation nette du crédit bancaire engendre une demande pure de biens et de services qui perturbe l'équilibre monétaire existant. Cette modification exerce d'ailleurs une influence salutaire lorsqu'il n'y a pas plein emploi. Dans ce cas, en effet, la création de monnaie réintègre dans le circuit des facteurs de production qui étaient antérieurement inactifs, et provoque, par voie de conséquence, une augmentation de la production et du revenu national.

Cette hypothèse est probablement celle qui convient le mieux à l'application de la théorie qualitative, l'accroissement du crédit bancaire allant de pair avec une augmentation du montant des transactions. On ne peut cependant perdre de vue qu'il faut maintenir à ce niveau supérieur le volume des transactions; or, sur ce point, la théorie qualitative est muette; elle se borne à envisager le financement de transactions isolées et elle se soucie trop peu de la continuité nécessaire dans la vie économique. Le remboursement de l'effet de commerce de première qualité (le papier idéal dans la doctrine du crédit productif) doit être suivi de l'escompte d'un nouvel effet et la conception d'un flux continu de biens et de services est plus pertinente que celle d'une transaction commerciale considérée individuellement [7].

Sayers a d'ailleurs fait observer que le caractère « self-liquidating » des crédits bancaires ne peut être sauvegardé que si les banques maintiennent leurs actifs à un niveau inchangé. Sinon, et si la diminution de la quantité effective de monnaie entraîne une baisse des prix, le remboursement des crédits bancaires est compromis et, par voie de conséquence, leur caractère « self-liquidating » [8].

En outre, la théorie qualitative ne va pas jusqu'à admettre que, pour remédier à une situation de sous-emploi et relever l'activité, on puisse aussi envisager une expansion du crédit bancaire au secteur public et pas seulement aux entreprises. Les créances sur les pouvoirs publics sont un actif bancaire qui est peu apprécié des partisans de la théorie qualitative.

Celle-ci s'applique encore moins bien dans une situation de plein emploi des facteurs de production. Il est parfaitement possible qu'une augmentation du crédit bancaire s'opère à partir de transactions réelles; mais il reste néanmoins que cette expansion du crédit n'a pu que provoquer une hausse des prix sans ajouter au bien-être. En outre, cette hausse affecte également les valeurs données en nantissement des crédits bancaires; il y a là un élément supplémentaire qui contribue au développement de l'inflation [9].

Dans une situation de plein emploi, il nous semble que la théorie qualitative n'est parfaitement valable que dans le cas d'un mouvement saisonnier net (dans lequel les mouvements saisonniers dans les différentes branches d'activité sont d'abord compensés autant que possible). C'est dans le secteur de l'agriculture que l'on rencontre ce mouvement saisonnier net sous sa forme la plus caractéristique, c'est-à-dire qu'un investissement s'opère au printemps et en été dans la culture des champs, qui est détruit par un désinvestissement en automne et en hiver. Parfois, on se trouve en présence de ce que Goedhart appelle une rupture automatiquement réversible de l'équilibre monétaire [10], parfois pendant la période précédant la récolte se formera une épargne qui sera détruite ultérieurement dans le cycle annuel [11].

Cependant, dans les deux cas, la banque qui a accordé un crédit pourra généralement compter sur le fait que le crédit sera remboursé par l'apport de la production qu'il a financée, sans qu'il soit nécessaire de renouveler immédiatement ce crédit. La particularité du cas de l'agriculture, où il existe des institutions spécialisées dans le crédit agricole, est la plus évidente. Les chiffres des encours de leurs crédits révèlent l'existence d'un mouvement saisonnier. Par contre, les données relatives à l'octroi, par les autres banques, de facilités de crédit au commerce ou à l'industrie n'accusent que peu ou pas d'influences saisonnières; dans ces secteurs, les mouvements saisonniers éventuels sont largement nivelés.

Dans son ouvrage intitulé « Money » [12] Robertson a soumis la doctrine des « besoins du commerce » à un examen critique. Il a clairement montré l'erreur du raisonnement selon lequel l'octroi de crédits bancaires limité aux « besoins des entreprises » ne peut jamais conduire à l'inflation.

Cependant, Robertson estime que l'octroi de crédit par les banques créatrices de monnaie peut ne pas être source d'inflation. A l'appui de son affirmation, il fait remarquer que les fonds de roulement correspondent en moyenne à la moitié du flux des biens par période de production. Si on désigne par  $R$  le revenu national réel par année, par  $D$  la partie de l'année qui constitue la période de production, le fonds de roulement  $C$  sera égal à  $1/2 D R$ . Si, par ailleurs,  $K$  représente cette partie du revenu annuel que l'on désire conserver sous forme d'avoirs en banque,  $K R$  correspond à la valeur réelle des avoirs en banque. Au bilan du système bancaire figure une

fraction  $a$  de ces dépôts en banque qui est constituée par des crédits pour fonds de roulement; les entreprises se procurent une partie  $b$  du fonds de roulement qui leur est nécessaire en recourant au crédit bancaire. Dans une situation d'équilibre, on a donc  $a K R = b C$ . Etant donné, d'après ce qui précède, que  $C = 1/2 D R$ , on a  $a K = 1/2 b D$ . « Tout accroissement de  $\frac{D}{K}$  implique que le rapport  $\frac{a}{b}$  doive augmenter, donc si  $a$  est donné,  $b$  diminue, c'est-à-dire que se réduise la fraction de son fonds de roulement que l'emprunteur souhaite obtenir en recourant à son banquier sans troubler l'équilibre [13] ».

Un exemple chiffré rendra peut-être la démonstration plus aisément compréhensible. Supposons que  $a = 100$  p.c. et  $K = 10$  p.c. et que la durée de la période de production soit de trois mois, de telle sorte que  $D = 1/4$  (on se réfère ici très approximativement à des grandeurs de l'économie des Pays-Bas).

Si, par exemple, on investit 80 dans les fonds de roulement, le calcul ci-après estime à 640 l'accroissement conséquent du revenu national.

$$\begin{aligned} C &= 1/2 D R \\ 80 &= 1/2 \times 1/4 \times R \\ 80 &= 1/8 R \\ R &= 640 \end{aligned}$$

Par hypothèse  $K = 10$  p.c., c'est-à-dire que le public désire détenir, sous forme d'avoirs en banque, 10 p.c. de chaque augmentation du revenu national; les dépôts dans les banques augmenteront donc de 64. Comme, par ailleurs, on a supposé que  $a = 100$  p.c., chaque augmentation des dépôts bancaires doit avoir pour exacte contrepartie l'octroi de crédits pour fonds de roulement; dès lors, le système bancaire accordera du crédit pour 64, c'est-à-dire 80 p.c. du fonds de roulement total nécessaire.

A chaque période de production, le revenu national s'accroît de  $1/4$  de 640, soit 160, c'est-à-dire d'un montant égal au double de l'investissement en fonds de roulement, ce qui correspond à l'hypothèse de départ. Si, dans cet exemple, les entreprises veulent se procurer *plus* de 80 p.c. du fonds de roulement en recourant aux crédits bancaires, il en résulte une situation d'inflation.

Ce raisonnement de Robertson est connu sous le nom de « Quatre fractions cruciales » (« The four crucial fractions », titre du paragraphe 8 du chapitre V de *Money*). Par cette analyse, il a voulu montrer que l'octroi de crédits non inflatoires par le système bancaire se heurte à certaines limites et par conséquent que la validité de la théorie qualitative est également relative. A notre avis, sa manière de présenter le problème appelle quelques remarques.

Les besoins en fonds de roulement sont à juste titre mis en rapport direct avec la production par période de production de Robertson [14]. Dans notre forme monétaire est mise en relation avec le revenu national par année; de ce fait, une relation est

établie entre ces deux grandeurs qui se rapportent cependant à des périodes différentes.

La période la plus adéquate est, à notre avis, la période de revenu qui, en fait, ne diffère pas de la période de production de Robertson [14]. Dans notre exemple chiffré, la création de monnaie par le système bancaire pendant la période de revenu devrait être de 64, égale au montant de l'épargne sous forme de dépôts en banque provenant de l'accroissement du revenu national *par période de revenu* également.

Cet accroissement étant de 160, 40 p.c. devraient en être conservés comme épargne auprès du système bancaire. L'augmentation de 64 équivaut nécessairement à 10 p.c. de l'augmentation annuelle du revenu; mais cette période de référence est illogique, car on pourrait tout aussi bien dire que le montant de 64 représente 5 p.c. de l'accroissement du revenu en deux ans. C'est sur la période de revenu que le rapport fondamental doit être axé.

La deuxième remarque porte plus sur le fonds du raisonnement. Comme on le sait, Robertson a été un des protagonistes de l'approche dynamique des analyses du revenu. Il nous semble cependant que, dans sa démonstration rappelée ci-dessus, il n'a pas suffisamment tenu compte de cet aspect dynamique. Toute cette démonstration repose, en effet, sur l'idée que l'épargne nécessaire au financement de l'investissement dans le processus courant de production provient de ce que l'augmentation du revenu réel, liée à cet investissement, est détenue en partie sous forme d'avoirs en banque. Cette optique néglige cependant le délai qui s'écoule entre les deux événements : l'investissement dans le fonds de roulement ne porte ses fruits, c'est-à-dire n'engendre une production accrue de biens et de services, que lorsque la période de revenu est complètement écoulée. Ainsi, dans notre exemple, l'investissement de 80 pendant la première période de revenu de trois mois provoque un accroissement de la production de biens de 160 pendant les trois mois suivants.

Si nous faisons également appel à la distinction bien connue de Robertson entre revenu acquis et revenu disponible, il apparaît que, pendant la première période, le revenu acquis et la quantité active de monnaie ont augmenté de 64 (il s'agit en l'occurrence de l'augmentation du crédit bancaire). Pendant la période de revenu suivante, ce revenu acquis devient revenu disponible; se confrontent alors deux variations : un accroissement de 64 du revenu disponible *nominal* et un accroissement de 160 du revenu acquis *réel*. C'est par une diminution du prix des biens dont la production est accrue que l'équilibre peut être rétabli entre les deux grandeurs. Il apparaît donc bien que l'octroi des crédits bancaires n'a certainement pas eu d'incidence inflationnaire. Lorsque le problème est vu sous cet angle, le risque d'inflation se révèle encore plus réduit que dans la démonstration de Robertson.

Mais ce raisonnement perd de vue un facteur important, à savoir qu'une augmentation de la pro-

duction nécessite non seulement plus de fonds de roulement, mais aussi plus d'immobilisations. Différents calculs des besoins totaux en capital montrent qu'un coefficient d'environ 3 est certainement un minimum [15]. Ce coefficient du capital correspond au quotient du capital nécessaire par la production annuelle que ce capital permet. Calculé sur base de notre période de revenu de trois mois, ce coefficient de capital devient quatre fois plus grand et atteint donc 12. Dans l'exemple chiffré ci-avant, l'augmentation de la production de 160 endéans une période de revenu exige donc un accroissement de l'appareil de production de  $12 \times 160 = 1.920$ . L'augmentation nécessaire du fonds de roulement absorbant la moitié de l'augmentation de la production, soit 80, il reste qu'un montant de 1.840 doit être dégagé pour accroître le capital fixe.

De ce qui précède, il ressort en premier lieu que le fonds de roulement ne constitue qu'une petite partie des besoins totaux en capital [16], de sorte qu'un financement éventuel par le crédit bancaire devrait toujours être très limité. Par ailleurs, et ceci est plus important, l'investissement en biens de capital fixe couvre une période plus longue que la période de production. En d'autres termes, lors d'un nouvel investissement, les bâtiments et installations nécessaires doivent être d'abord financés par l'épargne (dans l'hypothèse de plein emploi dont Robertson aussi part implicitement). Ce n'est qu'au moment de la mise en route de la fabrication elle-même que le fonds de roulement nécessaire peut être obtenu avec l'aide du crédit bancaire. En raison du décalage existant entre le moment où le revenu est acquis et celui où il devient disponible, l'élargissement du flux monétaire n'entraîne pas une hausse de prix; en effet, entre-temps l'investissement aura porté ses fruits sous forme d'un flux de biens et de services. (Bien entendu, la baisse des prix résultant de l'accroissement de l'offre sera moins accentuée qu'elle eût été sans crédit bancaire.) La théorie du « crédit productif » paraît donc sujette à de nombreuses limitations. En période de plein emploi, elle n'est valable que lorsqu'un investissement est sur le point d'être achevé et qu'il rendra possible à bref délai une production accrue.

L'histoire montre que la théorie qualitative a toujours exercé un grand pouvoir d'attraction et pas seulement sur des banquiers. Les autorités monétaires s'en sont souvent inspirées pour fixer les principes de leur politique. Pour s'en convaincre, il suffit de se rappeler le Federal Reserve Act de 1913 aux Etats-Unis et la politique suivie par le Federal Reserve Board dans les années postérieures. Il fallut attendre les années trente pour voir cette politique s'inspirer plus d'éléments quantitatifs que de considérations qualitatives [17].

Dans les premières années après la seconde guerre mondiale (de 1947 à 1951), la France instaura un contrôle du crédit auquel les effets de

commerce ne furent cependant pas soumis. Cette exemption s'explique sans doute par l'influence des conceptions qualitatives, mais elle sapa le système de contrôle du volume total des crédits [18].

La politique monétaire officielle se révèle aussi d'inspiration qualitative par une de ses dispositions, de portée moins vaste mais très répandue : c'est le traitement de faveur réservé à l'effet de commerce dans l'ensemble des conditions du recours au crédit de la banque centrale. Auparavant, cette préférence était générale. Malgré l'extension des catégories de créances admises à l'escompte (ou des valeurs admises en nantissement d'avances), l'effet de commerce de première qualité dont l'échéance se situe endéans quelques mois joue encore, en ce domaine, un rôle important. Il tend cependant à le partager de plus en plus avec les certificats de Trésorerie à quelques mois d'échéance.

A la base de cette préférence accordée aux effets de commerce, on trouve l'idée que des créances « self-liquidating » permettraient, s'il le fallait, de procéder plus rapidement et avec plus de souplesse à une contraction de la masse monétaire. Cette thèse était étayée par beaucoup d'arguments à l'époque où les banques d'émission étaient encore en contact direct avec les entreprises. Mais à mesure que la banque d'émission s'est transformée en banque centrale et que l'ensemble du système bancaire s'est interposé entre elle et les entreprises, l'action sur la masse monétaire dépendait plus de la politique de crédit de l'ensemble de ces banques que de la nature des actifs détenus par la banque centrale.

Pour le surplus, dans l'état actuel des choses, il ne serait pas facile de mettre en œuvre une politique monétaire destinée à provoquer une réduction *absolue* de la masse monétaire (à moins que le crédit

bancaire n'ait été utilisé pour constituer des stocks). Les autorités monétaires auront plutôt tendance à freiner une expansion de crédit qu'à réduire réellement les encours existants. Pour la première de ces manœuvres, la nature des crédits en cours a évidemment moins d'importance.

Enfin, on peut encore imaginer que le problème du « push » — montée des salaires et des marges bénéficiaires provoquée par l'action des groupes de pression — susciterait un retour au *Banking-Principle*. Il en serait ainsi par exemple dans le cas où une hausse des salaires et des prix dans certains secteurs de l'économie amènerait d'autres secteurs à réclamer une adaptation du crédit bancaire à la valeur nominale nouvelle des transactions. Dans le cadre de cet article, nous ne pouvons nous étendre sur cette question [19]. Nous voudrions cependant formuler une observation. Si cet argument était admis par les autorités monétaires et qu'elles permettent une augmentation du crédit bancaire, leur politique contribuerait à entretenir l'expansion de la demande de monnaie qui se produit par la monnaie créée par le crédit bancaire, même si les liquidités disponibles étaient épuisées. Il nous semble que l'argument de l'adaptation ne peut pas être accepté trop vite comme une maxime d'action, sous peine de frapper d'impuissance la politique monétaire elle-même.

La conclusion de nos observations se dégage clairement. Si la théorie qualitative n'est pas dépourvue de toute signification, même de nos jours, il faut bien reconnaître que sa portée est plus restreinte qu'auparavant et d'ailleurs qu'on lui accorda jadis plus de crédit qu'elle en méritait. C'est vers l'approche quantitative qu'il faut plutôt se tourner.

\*  
\*\*

## BIBLIOGRAPHIE

[1] Pour ce qui précède, voir surtout H.-G. ADVOKAAT, *Kwalitatieve en selectieve kredietcontrole*, Utrecht, 1954, chapitre II.

[2] Source : C.R. WHITTLESEY, *Principles and practices of money and banking*, New-York, 1948, p. 113.

[3] Evidemment, les banques courent de ce fait un risque plus grand d'insolvabilité, mais ce que nous voulons souligner, c'est qu'elles courent moins de danger qu'auparavant du point de vue de la liquidité.

[4] Ce point de vue très qualitatif a notamment été défendu par H.F. VAN LEEUWEN, à l'époque où il était directeur de la « Twentsche Bank », dans un article intitulé : « Geld, een beschouwing in het licht van de praktijk », paru dans la revue *Economisch-Statistische Berichten*, 12 et 19 septembre 1951.

[5] A titre documentaire, on signalera que dans la troisième édition (1958) du livre de F. DE ROOS, fréquemment utilisé aux Pays-Bas : *De algemene banken in Nederland*, les passages abstraits que les première et deuxième éditions (publiées respectivement en 1949 et 1951) consacraient aux banques et aux liquidités dans l'économie, ont été remplacés par des considérations plus concrètes sur la conversion de moyens de paiement intérieurs en moyens de paiement étrangers.

[6] L'extension de la thésaurisation ne sera toutefois pas facile à constater sauf si des avoirs en comptes courants sont transformés en dépôts à terme. Evidemment, le calcul de la vitesse de circulation de la monnaie, tel qu'il est effectué en Belgique, fournit un indice d'éventuels phénomènes de thésaurisation.

[7] Cfr. F.J.A.M. MALLENS, *De structuur van het Franse bankwezen*, Meppel, 1958, p. 67.

[8] R.S. SAYERS, *Modern banking*, 4<sup>e</sup> édition, Oxford, 1958, p. 196.

[9] Cfr. F. DE ROOS, *De algemene banken in Nederland*, 3<sup>e</sup> édition, Utrecht, 1958, p. 135.

[10] C. GOEDHART, « Monetair evenwicht in een dynamische volkshuishouding », *De Economist*, 1955, p. 302.

[11] Telle est la base de la distinction faite par Polak entre le capital constant et le capital variable. Cfr. N.J. POLAK, *Enige grondslagen voor de financiering der onderneming*, 8<sup>e</sup> édition, Haarlem, 1946, §§ 17 et 18.

[12] D.H. ROBERTSON, *Money*, 4<sup>e</sup> édition, Londres et Cambridge, 1948, chapitre V, Money and saving, et appendice B.

[13] D.H. ROBERTSON, *Money*, appendice B.

[14] La période de revenu correspond en moyenne à l'intervalle de temps qui s'écoule entre l'entrée de la monnaie dans la « colonne de production » et sa rentrée dans la même colonne.

[15] Cfr. W. BRAKEL, *De industrialisatie in Nederland gedurende de periode der Marshall-hulp*, Leyde, 1954, p. 41.

[16] Pour la période 1950-1970 et pour les Pays-Bas, le Bureau Central du Plan estimait l'investissement nécessaire en stocks et en encours de fabrication à 3,3 milliards de florins sur un total d'investissement de 41,7 milliards de florins. (*Een verkenning der economische toekomstmogelijkheden van Nederland, 1950-1970*, La Haye, 1955, p. 95).

[17] H.G. ADVOKAAT, *loc. cit.*, pp. 93-100.

[18] Cfr. à ce propos H.G. ADVOKAAT, *loc. cit.*, pp. 112-123. Aussi, F.J.A.M. MALLENS, *loc. cit.*, p. 174, estime que selon la conception française, l'escompte de traités n'aurait en principe aucun effet inflatoire. Toutefois, à son avis, d'autres considérations sont également intervenues pour soustraire ce type de crédit au contrôle.

[19] Nous l'avons traitée dans notre étude : « Het geldwezen en de pressiegroepen », *Annalen van het Thijmgenootschap*, septembre 1958, pp. 239-255. On peut se référer également aux ouvrages cités dans cet article.

## BILANS INTEGRES DES ORGANISMES MONETAIRES ET ORIGINES DES VARIATIONS DU STOCK MONETAIRE

*Revision de certaines données statistiques (tableaux 85<sup>4</sup>)*

Le Crédit Communal de Belgique a une activité monétaire et une activité sur le marché des capitaux. Lorsqu'on l'intègre parmi les organismes monétaires, il est donc nécessaire de tracer une ligne de démarcation entre ces deux sortes d'activité et d'adopter à cet effet un certain critère. Jusqu'à présent, on prenait en considération tout le passif exigible à court terme et tout l'actif à court terme; la différence entre ces deux montants était reprise à la rubrique « Solde des opérations du Crédit Communal de Belgique, de la Caisse Nationale de Crédit Professionnel et du Fonds Monétaire, autres qu'à court terme », des « Bilans intégrés des organismes monétaires » (colonne 16) (1).

Cette façon de procéder revenait à considérer que le Crédit Communal de Belgique était un organisme monétaire soit dans la mesure où il contractait des engagements à court terme, soit dans la mesure où il consentait des crédits à court terme. Par exemple, lorsque cet organisme contractait un emprunt à long terme (activité non monétaire) et s'il plaçait momentanément le produit de cet emprunt en certificats de trésorerie à court terme, cette dernière opération était considérée jusqu'à présent comme relevant de l'activité monétaire du Crédit Communal de Belgique.

(1) Voir mode d'établissement des statistiques du stock monétaire et de l'origine de ses variations, *Bulletin d'Information et de Documentation*, novembre 1955, pp. 317-336, et la revision de certaines données statistiques, *ibidem*, novembre 1957, pp. 415-417.

Désormais, on considère le Crédit Communal de Belgique comme un organisme monétaire uniquement dans la mesure où il gère du passif exigible à court terme, et l'on prend à l'actif un montant égal à ce passif. En conséquence, les modifications suivantes sont apportées dans le *Bulletin*, rétrospectivement depuis l'origine de la statistique.

Lorsque le passif exigible à court terme du Crédit Communal de Belgique dépasse son actif à court terme, la différence figure aux « Bilans intégrés des organismes monétaires » sous la rubrique : « Créances sur le Trésor et sur d'autres emprunteurs publics : Dette d'autres emprunteurs publics » (colonne 11). Lorsque l'actif à court terme dépasse le passif exigible à court terme, la différence entre les deux n'est pas prise en considération; seule la partie des certificats qui couvre du passif exigible à court terme est reprise sous la rubrique : « Créances sur le Trésor et sur d'autres emprunteurs publics : Dette de l'Etat » (colonne 10).

La rubrique « Solde des opérations du Crédit Communal de Belgique, de la Caisse Nationale de Crédit Professionnel et du Fonds Monétaire, autres qu'à court terme » (colonne 16) est désormais intitulée « Solde des opérations de la Caisse Nationale de Crédit Professionnel et du Fonds Monétaire, autres qu'à court terme ».

Les modifications correspondantes ont été apportées au tableau des « Origines des variations du stock monétaire ».

\*  
\*\*



Dates	Stock monétaire					Avoirs extérieurs nets			Créances sur le Trésor et sur d'autres emprunteurs publics			Crédits d'escompte, d'avances et d'acceptation aux entreprises et particuliers résident en Belgique		Divers			Comptes pour balance	Total	Sous déduction de					Différence (20) - (21) à (25)		
	Monnaie fiduciaire	Monnaie scripturale		Total	Avoirs et engagements à vue (montants nets)		Autres avoirs et engagements nets (montants nets)	Total	Dettes de l'Etat	Dette d'autres emprunteurs publics	Avances au Fonds des Rentes	Total	Loges dans les organismes monétaires	Pour mémoire Logés dans et hors des organismes monétaires	Solde des opérations de la Caisse Nationale de Crédit Professionnel et du Fonds Monétaire, autres qu'à court terme	Opérations spécifiques de prêts et emprunts avec des organismes financiers non monétaires			Solde des créances et engagements non rangés ailleurs sur et envers des nationaux	Engagements quasi monétaires des organismes émetteurs de monnaie envers l'économie nationale			Écart entre les fonds propres et immobilisations et participations (Banque Nationale, Institut de Résecompte et banques de dépôts)		Emprunts obligataires (banques de dépôts)	
		détenue par les entreprises et particuliers	détenue par les pouvoirs publics		B.N.B.	Banques privées														Détenus par les entreprises et particuliers	Dépôts en devises détenus par les entreprises et particuliers	Détenus par le Trésor				
(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)	(11)	(12)	(13)	(14)	(15)	(16)	(17)	(18)	(19)	(20)	(21)	(22)	(23)	(24)	(25)	(26)	
1950 Juin .....	90,7	57,1	5,8	62,9	<b>153,6</b>	+38,7	- 3,6	+1,3	<b>36,4</b>	103,9	1,0	2,6	107,5	27,3	30,4	+0,2	+1,5	-1,5	+1,2	<b>172,6</b>	-12,9	-1,5	—	-4,4	-0,2	<b>153,6</b>
Septembre ...	89,9	56,7	6,9	63,6	<b>153,5</b>	+37,8	- 3,4	+1,6	<b>36,0</b>	101,1	1,1	3,7	105,9	29,3	32,1	+0,2	+1,4	-2,5	+2,4	<b>172,7</b>	-12,7	-1,7	—	-4,6	-0,2	<b>153,5</b>
Décembre .....	92,3	57,3	6,5	63,8	<b>156,1</b>	+35,3	- 2,7	+1,6	<b>34,2</b>	101,0	1,8	4,1	106,9	33,2	36,6	+0,2	+0,9	-2,2	+2,3	<b>175,5</b>	-12,7	-1,8	—	-4,6	-0,3	<b>156,1</b>
1951 Mars .....	89,6	57,8	6,9	64,7	<b>154,3</b>	+36,7	- 3,1	+1,2	<b>34,8</b>	98,7	2,1	2,0	102,8	35,5	39,9	+0,1	+0,7	-1,9	+1,7	<b>173,7</b>	-12,5	-1,9	-0,1	-4,6	-0,3	<b>154,3</b>
Juin .....	92,2	58,3	6,6	64,9	<b>157,1</b>	+39,7	- 3,7	+1,1	<b>37,1</b>	100,2	1,7	1,8	103,7	34,6	39,5	+0,3	+1,1	-1,8	+1,6	<b>176,6</b>	-12,4	-1,6	-0,3	-4,9	-0,3	<b>157,1</b>
Septembre ...	96,0	59,7	6,9	66,6	<b>162,6</b>	+46,6	- 4,3	+1,1	<b>43,4</b>	104,5	1,9	1,0	107,4	32,5	36,7	+0,4	+0,9	-1,9	+1,3	<b>184,0</b>	-13,2	-1,6	-1,0	-5,2	-0,4	<b>162,6</b>
Décembre .....	99,1	62,0	7,4	69,4	<b>168,5</b>	+50,2	- 5,8	+1,4	<b>45,8</b>	105,1	2,2	1,6	108,9	36,2	42,1	+0,2	+0,7	-2,0	+2,1	<b>191,9</b>	-14,1	-2,4	-1,1	-5,2	-0,6	<b>168,5</b>
1952 Mars .....	99,0	63,6	7,3	70,9	<b>169,9</b>	+55,1	- 5,1	+2,3	<b>52,3</b>	104,8	1,4	0,9	107,1	35,3	41,5	+0,3	+0,6	-2,1	+1,4	<b>194,9</b>	-16,1	-1,6	-1,3	-5,1	-0,9	<b>169,9</b>
Juin .....	100,6	64,2	6,8	71,0	<b>171,6</b>	+56,2	- 4,2	+2,2	<b>54,2</b>	107,5	1,4	0,8	109,7	33,7	40,3	+0,5	+0,1	-1,2	+1,0	<b>198,0</b>	-17,7	-1,5	-1,3	-5,2	-0,7	<b>171,6</b>
Septembre ...	100,3	65,0	7,0	72,0	<b>172,3</b>	+51,9	- 4,2	+2,8	<b>50,5</b>	115,6	1,5	0,4	117,5	32,6	40,1	+0,3	-0,2	-1,5	+1,1	<b>200,3</b>	-18,9	-1,5	-1,4	-5,4	-0,8	<b>172,3</b>
Décembre .....	102,0	65,1	7,4	72,5	<b>174,5</b>	+51,0	- 4,3	+3,7	<b>50,4</b>	115,1	1,4	0,3	116,8	36,5	43,3	+0,1	-0,1	-1,6	+0,2	<b>202,3</b>	-18,6	-1,6	-1,4	-5,2	-1,0	<b>174,5</b>
1953 Mars .....	101,4	65,0	6,9	71,9	<b>173,3</b>	+49,1	- 4,6	+3,2	<b>47,7</b>	118,0	1,7	—	119,7	35,9	43,5	+0,2	+0,3	-3,0	+0,6	<b>201,4</b>	-19,9	-1,7	-0,3	-5,1	-1,1	<b>173,3</b>
Juin .....	102,6	66,3	6,9	73,2	<b>175,8</b>	+48,8	- 4,0	+2,7	<b>47,5</b>	116,7	1,7	0,7	119,1	36,1	43,7	+0,3	+0,5	-1,4	+1,5	<b>203,6</b>	-19,3	-1,6	-0,5	-5,2	-1,2	<b>175,8</b>
Septembre ...	104,4	66,5	7,3	73,8	<b>178,2</b>	+49,7	- 3,4	+2,6	<b>48,9</b>	121,0	1,4	0,3	122,7	36,3	43,6	+0,2	+0,5	-2,0	+1,9	<b>208,5</b>	-19,9	-2,3	-1,2	-5,4	-1,5	<b>178,2</b>
Décembre .....	105,9	67,3	7,1	74,4	<b>180,3</b>	+52,4	- 4,8	+2,7	<b>50,3</b>	120,0	1,6	—	121,6	38,7	45,4	—	+0,1	-1,9	+1,0	<b>209,8</b>	-20,6	-1,5	-0,2	-5,3	-1,9	<b>180,3</b>
1954 Mars .....	102,9	66,5	7,5	74,0	<b>176,9</b>	+52,3	- 6,8	+4,3	<b>49,8</b>	116,7	1,7	—	118,4	37,4	45,1	+0,1	+0,2	-1,5	+2,7	<b>207,1</b>	-21,1	-1,4	-0,1	-5,4	-2,2	<b>176,9</b>
Juin .....	104,3	69,9	8,1	78,0	<b>182,3</b>	+49,7	- 4,8	+2,9	<b>47,8</b>	121,6	1,8	0,2	123,6	38,2	46,2	+0,3	+1,0	-1,9	+2,6	<b>211,6</b>	-19,6	-1,6	-0,1	-5,5	-2,5	<b>182,3</b>
Septembre ...	105,2	67,1	7,9	75,0	<b>180,2</b>	+49,6	- 4,4	+2,7	<b>47,9</b>	120,7	2,1	—	122,8	38,8	47,0	+0,6	+0,8	-2,5	+2,0	<b>210,4</b>	-20,2	-1,4	-0,1	-5,7	-2,8	<b>180,2</b>
Décembre .....	106,7	69,5	7,4	76,9	<b>183,6</b>	+50,5	- 3,7	+1,5	<b>48,3</b>	119,9	2,8	1,2	123,9	41,7	49,8	+0,6	+1,0	-1,2	+1,6	<b>215,9</b>	-21,3	-2,0	-0,1	-6,0	-2,9	<b>183,6</b>
1955 Mars .....	107,5	70,1	7,1	77,2	<b>184,7</b>	+53,7	- 4,7	+2,4	<b>51,4</b>	120,4	2,5	0,1	123,0	41,4	49,6	+0,7	+1,3	-1,4	+1,3	<b>217,7</b>	-22,3	-1,7	-0,1	-5,7	-3,2	<b>184,7</b>
Juin .....	108,6	71,7	7,3	79,0	<b>187,6</b>	+52,9	- 4,8	+2,7	<b>50,8</b>	121,1	3,3	0,9	125,3	43,0	50,1	+0,7	+1,3	-2,0	+2,2	<b>221,3</b>	-22,4	-1,7	-0,1	-6,1	-3,4	<b>187,6</b>
Septembre ...	109,7	70,3	7,4	77,7	<b>187,4</b>	+54,3	- 4,8	+2,8	<b>52,4</b>	120,9	4,1	1,4	126,4	41,4	49,5	+0,8	+1,3	-1,9	+1,0	<b>221,4</b>	-22,2	-2,0	-0,1	-6,2	-3,5	<b>187,4</b>
Décembre .....	110,7	74,1	7,9	82,0	<b>192,7</b>	+56,1	- 4,8	+3,4	<b>54,7</b>	122,3	5,2	0,7	128,2	44,4	52,0	+0,7	+1,3	-1,8	+0,9	<b>228,4</b>	-23,4	-2,4	-0,1	-6,0	-3,8	<b>192,7</b>
1956 Mars .....	109,5	74,0	7,5	81,5	<b>191,0</b>	+58,8	- 4,9	+3,6	<b>57,5</b>	121,8	4,1	0,7	126,6	43,4	52,0	+0,7	+1,1	-1,6	+0,5	<b>228,2</b>	-24,5	-2,4	-0,1	-6,2	-4,0	<b>191,0</b>
Juin .....	111,4	77,0	6,7	83,7	<b>195,1</b>	+59,2	- 3,8	+3,1	<b>58,5</b>	124,2	4,1	1,4	129,7	42,1	52,6	+1,0	+1,4	-1,4	+1,9	<b>233,2</b>	-24,5	-2,8	-0,1	-6,6	-4,1	<b>195,1</b>
Septembre ...	112,8	75,5	7,7	83,2	<b>196,0</b>	+59,2	- 5,1	+2,3	<b>56,4</b>	123,4	5,0	1,3	129,7	45,1	55,3	+0,8	+1,4	-1,9	+1,8	<b>233,3</b>	-23,6	-2,6	—	-6,9	-4,2	<b>196,0</b>
Décembre .....	114,4	78,1	6,4	84,5	<b>198,9</b>	+56,9	- 6,1	+3,2	<b>54,0</b>	123,4	6,1	2,0	131,5	49,0	58,4	+0,7	+1,2	-1,6	+0,6	<b>235,4</b>	-22,3	-3,2	—	-6,7	-4,3	<b>198,9</b>
1957 Mars .....	113,6	77,4	7,2	84,6	<b>198,2</b>	+53,2	- 6,2	+3,4	<b>50,4</b>	128,6	4,0	0,7	133,3	50,1	60,3	+0,8	+1,2	-1,5	+1,5	<b>235,8</b>	-23,3	-3,3	—	-6,6	-4,4	<b>198,2</b>
Juin .....	113,9	80,1	7,9	88,0	<b>201,9</b>	+53,3	- 4,8	+3,0	<b>51,5</b>	127,5	4,2	1,8	133,5	50,9	61,0	+0,9	+1,0	-1,9	+2,7	<b>238,6</b>	-21,9	-3,3	—	-7,1	-4,4	<b>201,9</b>
Septembre ...	114,4	73,3	6,7	80,0	<b>194,4</b>	+51,4	- 4,7	+2,6	<b>49,3</b>	124,3	4,2	1,2	129,7	50,9	60,0	+0,8	+1,3	-2,0	+2,5	<b>232,5</b>	-22,1	-3,9	—	-7,6	-4,5	<b>194,4</b>
Décembre .....	115,5	76,5	6,4	82,9	<b>198,4</b>	+57,0	- 3,9	+2,8	<b>55,9</b>	123,4	4,3	0,5	128,2	52,7	61,5	+0,8	+0,9	-2,3	+1,4	<b>237,6</b>	-23,4	-3,2	-0,2	-7,5	-4,9	<b>198,4</b>
1958 Mars .....	114,5	76,1	6,4	82,5	<b>197,0</b>	+60,5	- 2,4	+1,9	<b>60,0</b>	122,7	4,7	0,4	127,8	49,2	60,2	+1,0	+1,2	-2,1	+1,4	<b>238,5</b>	-25,4	-3,0	-0,4	-7,4	-5,3	<b>197,0</b>
Juin .....	118,1	80,4	7,6	88,0	<b>206,1</b>	+67,5	- 3,8	+3,1	<b>66,8</b>	125,4	4,9	1,9	132,2	46,7	58,3	+1,2	-0,1	-1,7	+2,6	<b>247,7</b>	-25,0	-2,5	-0,5	-7,8	-5,8	<b>206,1</b>

\* Y compris les comptes d'organismes paraétatiques administratifs.

## ORIGINES DES VARIATIONS DU STOCK MONETAIRE

(en milliards de francs)

85<sup>4</sup>

Périodes	Stock monétaire  (1)	Liquidités quasi monétaires			Total du stock monétaire et des liquidités quasi monétaires  (6) = (1) + (5)	Opérations avec l'étranger (à l'exclu- sion des opérations en capital des pouvoirs publics et des donations officielles)  (7)	Financement monétaire des pouvoirs publics  *		Moné- tisa- tion de la dette de l'Etat et autres fonds publics  (10)	Crédits d'es- compte d'avances et d'accep- tation aux entre- prises et particul- liers nat. logés dans les organismes monétaires  (11)	Différence entre fonds propres et immo- bilisations + partici- pations des orga- nismes monétaires  (12)	Emprunts obliga- naires des banques de dépôts  (13)	Opérations autres qu'à court terme du Fonds Monétaire et de la Caisse Nationale de Crédit profession- nel (soldes)  (14)	Divers		Comptes pour balance  (17)	Total  (18) = de (7) à (17)	
		Dépôts à terme et comptes spéciaux des expor- tateurs vers l'U.E.P.  (2)	Dépôts en devises de nationaux  (3)	Avoirs du Trésor  (4)			Total  (5)	Etat						Autres	Opérations spécifi- ques de prêts et d'em- prunts avec des organismes financiers non monétaires  (15)			Créances et enga- gements non rangés ailleurs sur et envers des nationaux (soldes)  (16)
1950 3 <sup>e</sup> trimestre	- 0,1	- 0,2	+ 0,2	-	- 0,1	- 7,6	+ 4,2	-	+ 1,3	+ 2,0	- 0,2	-	+ 0,1	- 0,1	- 1,0	+ 1,2	- 0,1	
4 <sup>e</sup> trimestre	+ 2,6	-	+ 0,2	+ 0,2	+ 2,8	- 4,2	+ 2,3	+ 0,7	+ 0,6	+ 3,9	-	-	-	- 0,5	+ 0,3	- 0,3	+ 2,8	
Total ...	+ 2,5	- 0,2	+ 0,4	+ 0,2	+ 2,7	- 11,8	+ 6,5	+ 0,7	+ 1,9	+ 5,9	- 0,2	-	+ 0,1	- 0,6	- 0,7	+ 0,9	+ 2,7	
1951 1 <sup>er</sup> trimestre	- 1,8	- 0,2	-	+ 0,1	- 0,1	- 0,6	- 1,2	+ 0,3	- 2,0	+ 2,4	- 0,1	- 0,1	- 0,1	- 0,2	+ 0,2	- 0,5	- 1,9	
2 <sup>e</sup> trimestre	+ 2,8	- 0,1	- 0,3	+ 0,1	- 0,3	+ 2,5	+ 1,2	- 0,3	-	- 1,0	- 0,3	-	+ 0,1	+ 0,3	+ 0,2	- 0,2	+ 2,5	
3 <sup>e</sup> trimestre	+ 5,5	+ 0,8	+ 0,1	+ 0,7	+ 1,6	+ 6,4	+ 3,9	+ 0,1	- 0,3	- 2,0	- 0,3	- 0,1	-	- 0,1	- 0,1	- 0,4	+ 7,1	
4 <sup>e</sup> trimestre	+ 6,0	+ 1,0	+ 0,7	+ 0,1	+ 1,8	+ 2,7	+ 0,5	+ 0,3	+ 0,7	+ 3,6	+ 0,1	- 0,1	- 0,2	- 0,2	- 0,1	+ 0,5	+ 7,8	
Total ...	+ 12,5	+ 1,5	+ 0,5	+ 1,0	+ 3,0	+ 11,0	+ 4,4	+ 0,4	- 1,6	+ 3,0	- 0,6	- 0,3	- 0,2	- 0,2	+ 0,2	- 0,6	+ 15,5	
1952 1 <sup>er</sup> trimestre	+ 1,3	+ 2,0	- 0,8	+ 0,2	+ 1,4	+ 4,4	+ 1,1	- 0,7	- 0,4	- 0,9	-	- 0,3	+ 0,1	- 0,2	- 0,1	- 0,3	+ 2,7	
2 <sup>e</sup> trimestre	+ 1,8	+ 1,5	- 0,1	+ 0,1	+ 1,5	+ 2,6	+ 1,7	- 0,1	+ 0,2	- 1,6	-	+ 0,1	+ 0,2	- 0,4	+ 0,9	- 0,3	+ 3,3	
3 <sup>e</sup> trimestre	+ 0,7	+ 1,2	-	-	+ 1,2	+ 0,2	+ 3,5	+ 0,1	-	- 1,1	- 0,2	- 0,1	- 0,1	- 0,3	- 0,3	+ 0,2	+ 1,9	
4 <sup>e</sup> trimestre	+ 2,2	- 0,3	+ 0,1	-	- 0,2	- 0,1	- 1,1	- 0,1	+ 0,5	+ 3,9	+ 0,2	- 0,1	- 0,3	+ 0,1	- 0,1	- 0,9	+ 2,0	
Total ...	+ 6,0	+ 4,4	- 0,8	+ 0,3	+ 3,9	+ 7,1	+ 5,2	- 0,8	+ 0,3	+ 0,3	-	- 0,4	- 0,1	- 0,8	+ 0,4	- 1,3	+ 9,9	
1953 1 <sup>er</sup> trimestre	- 1,2	+ 1,3	+ 0,1	- 1,1	+ 0,3	- 0,3	+ 0,7	+ 0,4	- 0,2	- 0,5	-	- 0,1	+ 0,1	+ 0,3	- 1,4	+ 0,1	- 0,9	
2 <sup>e</sup> trimestre	+ 2,5	- 0,6	- 0,1	+ 0,2	- 0,5	- 0,8	- 0,9	- 0,1	+ 1,3	+ 0,2	-	- 0,1	+ 0,1	+ 0,2	+ 1,6	+ 0,5	+ 2,0	
3 <sup>e</sup> trimestre	+ 2,4	+ 0,6	+ 0,7	+ 0,8	+ 2,1	- 1,2	+ 6,5	- 0,4	-	+ 0,2	- 0,2	- 0,3	- 0,1	-	- 0,6	+ 0,6	+ 4,5	
4 <sup>e</sup> trimestre	+ 2,1	+ 0,7	- 0,8	- 1,1	- 1,2	+ 1,3	- 0,9	+ 0,2	-	+ 2,3	+ 0,1	- 0,4	- 0,1	- 0,4	+ 0,1	- 1,3	+ 0,9	
Total ...	+ 5,8	+ 2,0	- 0,1	- 1,2	+ 0,7	- 1,0	+ 5,4	+ 0,1	+ 1,1	+ 2,2	- 0,1	- 0,9	-	+ 0,1	- 0,3	- 0,1	+ 6,5	
1954 1 <sup>er</sup> trimestre	- 3,3	+ 0,5	- 0,1	- 0,1	+ 0,3	- 1,0	- 3,8	+ 0,1	+ 1,0	- 1,3	- 0,1	- 0,3	+ 0,1	+ 0,1	+ 0,5	+ 1,7	- 3,0	
2 <sup>e</sup> trimestre	+ 5,3	- 1,4	+ 0,1	-	- 1,3	- 2,8	+ 5,4	+ 0,1	+ 0,2	+ 0,8	- 0,1	- 0,3	+ 0,2	+ 0,8	- 0,4	+ 0,1	+ 4,0	
3 <sup>e</sup> trimestre	- 2,0	+ 0,5	- 0,2	-	+ 0,3	- 1,5	+ 0,5	+ 0,2	+ 0,3	+ 0,6	- 0,2	- 0,2	+ 0,2	- 0,2	- 0,6	- 0,8	- 1,7	
4 <sup>e</sup> trimestre	+ 3,3	+ 1,1	+ 0,7	-	+ 1,8	+ 0,6	- 1,3	+ 0,6	+ 1,7	+ 2,9	- 0,3	- 0,2	-	+ 0,2	+ 1,2	- 0,3	+ 5,1	
Total ...	+ 3,3	+ 0,7	+ 0,5	- 0,1	+ 1,1	- 4,7	+ 0,8	+ 1,0	+ 3,2	+ 3,0	- 0,7	- 1,0	+ 0,5	+ 0,9	+ 0,7	+ 0,7	+ 4,4	
1955 1 <sup>er</sup> trimestre	+ 1,1	+ 1,0	- 0,3	-	+ 0,7	+ 1,4	+ 2,2	- 0,6	- 0,6	- 0,4	+ 0,3	- 0,3	+ 0,1	+ 0,2	- 0,1	- 0,4	+ 1,8	
2 <sup>e</sup> trimestre	+ 2,9	+ 0,1	+ 0,1	-	+ 0,2	+ 0,5	- 1,1	+ 0,8	+ 1,6	+ 1,7	- 0,3	- 0,2	- 0,1	-	- 0,6	+ 0,8	+ 3,1	
3 <sup>e</sup> trimestre	- 0,2	- 0,2	+ 0,2	-	-	+ 1,7	- 0,3	+ 0,8	+ 0,6	- 1,5	- 0,2	- 0,2	+ 0,1	-	+ 0,1	- 1,3	- 0,2	
4 <sup>e</sup> trimestre	+ 5,3	+ 1,2	+ 0,4	-	+ 1,6	+ 0,5	+ 2,3	+ 0,7	+ 0,4	+ 2,9	+ 0,2	- 0,2	-	-	+ 0,1	-	+ 6,9	
Total ...	+ 9,1	+ 2,1	+ 0,4	-	+ 2,5	+ 4,1	+ 3,1	+ 1,7	+ 2,0	+ 2,7	-	- 0,9	+ 0,1	+ 0,2	- 0,5	- 0,9	+ 11,6	
1956 1 <sup>er</sup> trimestre	- 1,7	+ 1,1	-	-	+ 1,1	+ 3,2	- 1,5	- 1,0	+ 0,2	- 1,0	- 0,2	- 0,2	+ 0,1	- 0,2	+ 0,2	- 0,2	- 0,6	
2 <sup>e</sup> trimestre	+ 4,1	-	+ 0,4	-	+ 0,4	+ 1,9	+ 1,2	- 0,3	+ 1,3	- 1,3	- 0,4	- 0,1	+ 0,1	+ 0,4	+ 0,2	+ 1,5	+ 4,5	
3 <sup>e</sup> trimestre	+ 0,8	- 0,9	- 0,2	-	- 1,1	- 1,0	- 2,1	+ 0,8	+ 0,3	+ 3,0	- 0,3	- 0,1	- 0,1	-	- 0,5	- 0,3	- 0,3	
4 <sup>e</sup> trimestre	+ 2,9	- 1,2	+ 0,5	-	- 0,7	- 1,3	- 1,3	+ 1,1	+ 1,0	+ 3,9	+ 0,2	- 0,1	-	- 0,3	+ 0,3	- 1,3	+ 2,2	
Total ...	+ 6,1	- 1,0	+ 0,7	-	- 0,3	+ 2,8	- 3,7	+ 0,6	+ 2,8	+ 4,6	- 0,7	- 0,5	+ 0,1	- 0,1	+ 0,2	- 0,3	+ 5,8	
1957 1 <sup>er</sup> trimestre	- 0,7	+ 1,0	+ 0,1	-	+ 1,1	- 1,2	+ 3,4	- 2,5	- 1,3	+ 1,1	-	- 0,1	+ 0,1	-	+ 0,1	+ 0,8	+ 0,4	
2 <sup>e</sup> trimestre	+ 3,7	- 1,4	-	-	- 1,4	- 0,1	- 0,4	+ 0,1	+ 1,6	+ 0,8	- 0,5	-	+ 0,1	- 0,2	- 0,3	+ 1,2	+ 2,3	
3 <sup>e</sup> trimestre	- 7,5	+ 0,2	+ 0,6	-	+ 0,8	- 2,5	- 3,0	-	- 0,3	-	- 0,4	- 0,1	- 0,1	+ 0,2	- 0,2	- 0,3	- 6,7	
4 <sup>e</sup> trimestre	+ 4,0	+ 1,3	- 0,7	+ 0,2	+ 0,8	+ 5,3	-	+ 0,1	- 0,5	+ 1,8	+ 0,1	- 0,4	- 0,2	- 0,3	- 0,3	- 0,8	+ 4,8	
Total ...	- 0,5	+ 1,1	-	+ 0,2	+ 1,3	+ 1,5	-	- 2,3	- 0,5	+ 3,7	- 0,8	- 0,6	- 0,1	- 0,3	- 0,7	+ 0,9	+ 0,8	
1958 1 <sup>er</sup> trimestre	- 1,3	+ 2,0	- 0,2	+ 0,1	+ 1,9	+ 3,9	- 0,5	+ 0,1	+ 0,3	- 3,5	+ 0,1	- 0,4	+ 0,3	+ 0,3	+ 0,2	- 0,2	+ 0,6	
2 <sup>e</sup> trimestre	+ 9,1	- 0,5	- 0,4	+ 0,1	- 0,8	+ 6,4	+ 2,9	- 0,1	+ 2,0	- 2,4	- 0,4	- 0,5	+ 0,1	- 1,3	+ 0,4	+ 1,2	+ 8,3	

\* Mouvement des crédits directs aux pouvoirs publics + solde de leurs opérations en capital avec l'étranger. (Pouvoirs publics : Etat et pouvoirs subordonnés).

## BIBLIOGRAPHIE SUR LA SITUATION MONETAIRE ET FINANCIERE DE LA BELGIQUE

Le lecteur trouvera ci-dessous une bibliographie qui fait suite à celle qui a été publiée dans notre *Bulletin* d'octobre 1958. Il y a lieu de remarquer que cette bibliographie ne reprend pas les rapports des différentes institutions ni les sources statistiques.

### 1. MONNAIE — BANQUE

La Banque Centrale du Congo Belge et du Ruanda-Urundi. (*Les Annales de l'Economie Collective*, Genève, XLVI, nos 542-545, août-novembre 1958, pp. 91-95.)

JANSSENS V., La Banque Nationale de Belgique. (*Les Annales de l'Economie Collective*, Genève, XLVI, nos 542-545, août-novembre 1958, pp. 49-52.)

PONLOT D., Le statut légal des banques et le contrôle des émissions de titres et valeurs. (*Commission Bancaire*, Bruxelles, 1958, 474 p.)

### 2. BOURSE — EPARGNE

La Caisse Générale d'Epargne et de Retraite, première institution de crédit à l'habitation. (*Habiter*, Revue de l'Institut National du Logement, Bruxelles, nos 5-6, septembre 1958, pp. 446-452.)

PONLOT D., Le statut légal des banques et le contrôle des émissions de titres et valeurs. (*Commission Bancaire*, Bruxelles, 1958, 474 p.)

VAN PUYVELDE T., La Caisse Générale d'Epargne et de Retraite. (*Les Annales de l'Economie Collective*, Genève, XLVI, nos 542-545, août-novembre 1958, pp. 63-67.)

### 4. BUDGET — FINANCES PUBLIQUES

JAEKEN G., De Gemeentefinanciën. (*V.E.V.-Berichten*, Anvers, XXXIII, n° 19, 31 octobre 1958, pp. 2.263-2.269.)

LAUWERYS R., Quatorze années après l'emprunt de l'assainissement monétaire. (*Bulletin de Documentation*, Ministère des Finances, Bruxelles, n° 8, août 1958, pp. 25-42.)

### 5. ORGANISMES FINANCIERS REGIS PAR DES DISPOSITIONS LEGALES PARTICULIERES OU PLACES SOUS LA GARANTIE OU LE CONTROLE DE L'ETAT

BASYN J., La Caisse Nationale de Crédit Professionnel. (*Les Annales de l'Economie Collective*, Genève, XLVI, nos 542-545, août-novembre 1958, pp. 74-77.)

ESSELENS M., Caisse Autonome des Dommages de Guerre — Aperçu de son activité et situation actuelle en ce qui concerne le financement des

dommages de guerre. (*Bulletin de Documentation*, Ministère des Finances, Bruxelles, n° 8, août 1958, pp. 5-23.)

GODFIRNON G., L'Office Central de Crédit Hypothécaire. (*Les Annales de l'Economie Collective*, Genève, XLVI, nos 542-545, août-novembre 1958, pp. 78-86.)

HULPIAU R., La Société Nationale du Logement et la politique de l'habitat. (*Habiter*, Revue de l'Institut National du Logement, Bruxelles, nos 5-6, septembre 1958, pp. 383-406.)

MICHAUX A., L'action économique de la Société Nationale des Habitations à Bon Marché sur le marché immobilier. (*Bulletin de l'Institut de Recherches Economiques et Sociales*, Université Catholique de Louvain, XXIV, n° 6, septembre 1958, pp. 499-534.)

VAN AUDENHOVE M., Le Crédit Communal de Belgique et l'expansion de la vie intercommunale belge. (*Les Annales de l'Economie Collective*, Genève, XLVI, nos 542-545, août-novembre 1958, pp. 53-62.)

VANDEPUTTE R., La Société Nationale de Crédit à l'Industrie. (*Les Annales de l'Economie Collective*, Genève, XLVI, nos 542-545, août-novembre 1958, pp. 68-73.)

VERFAILLE C., L'Institut National de Crédit Agricole. (*Les Annales de l'Economie Collective*, Genève, XLVI, nos 542-545, août-novembre 1958, pp. 87-90.)

### 7. TRANSACTIONS FINANCIERES INTERNATIONALES

AUBOIN R., Vingt ans de coopération internationale dans le domaine monétaire, 1938-1958. (*Société d'Economie Politique et de Statistique*, Bâle, 1958, 20 p.)

de VRIES T., De internationale liquiditeit. (*Economisch-Statistische Berichten*, Rotterdam, XLIII, n° 2.151, 24 septembre 1958, pp. 728-733.)

HARROD R., Why the dollar price of gold must rise. (*Optima*, Johannesburg, VIII, n° 3, septembre 1958, pp. 120-127.)

International reserves and liquidity. (*Fonds Monétaire International*, Washington, 1958, 104 p.)

Probleme des internationalen Geld- und Kapitalverkehrs. (*Der Volkswirt*, Francfort, XII, n° 41, 11 octobre 1958, supplément 72 p.)

STAMP M., The Fund and the future. (*Lloyds Bank Review*, Londres, n° 50, octobre 1958, pp. 1-20.)

### 9. INTEGRATION EUROPEENNE

Aspects du Marché Commun — Colloque des 29 et 30 mars 1958 à la Société Royale d'Economie Politique de Belgique. (*Librairie Encyclopédique*, Bruxelles, 1958, 253 p.)

Aspects monétaires du Marché Commun. (*Revue du Marché Commun, Paris, n° 7, octobre 1958, pp. 335-343.*)

BAUDHUIN F., Le financement des investissements dans le cadre du Marché Commun. (*Epargner et Investir, Bulletin mensuel d'information du Comité National de l'Épargne Mobilière, Bruxelles, n° 63, novembre 1958, pp. 21-32.*)

COSCIANI C., Problèmes fiscaux de la Communauté Economique Européenne. (*Finances Publiques, Revue trimestrielle internationale d'études de finances publiques et de problèmes annexes, Haarlem, XIII, n° 3, 1958, pp. 197-214.*)

DUCLOS P., L'idea d'Europa, fattore di organizzazione internazionale. (*Rivista Internazionale di Scienze Sociali, Milan, LXVI, n° 5, settembre-ottobre 1958, pp. 397-412.*)

Europe 1958. Cinq ans de marché commun pour le charbon et l'acier. (*Communauté Européenne du Charbon et de l'Acier, Luxembourg, 1958, 32 p.*)

MARCHAL A., Mercato Comune Europeo, Zona di libero scambio e differenze nel grado di sviluppo economico. (*Rivista di Politica Economica, Rome, XLVIII, n°s 8-9, août-septembre 1958, pp. 815-831.*)

MAURY R., L'intégration européenne. (*Sirey, Paris, 1958, 338 p.*)

SNOY et d'OPPUERS, Marché Commun et initiatives industrielles. (*Revue du Conseil Economique Walon, Liège, n° 33, juillet-août 1958, pp. 1-6.*)

TITTA A., Le funzioni della « Banca Europea per gli Investimenti ». (*Rivista di Politica Economica, Rome, XLVIII, n°s 8-9, août-septembre 1958, pp. 861-873.*)

## LEGISLATION ECONOMIQUE

*Ces informations rappellent les lois et arrêtés ainsi que les avis officiels qui revêtent un intérêt particulier au point de vue de l'économie générale du pays et qui ont fait l'objet d'une publication au Moniteur belge, au cours du mois précédant celui de la parution du Bulletin.*

*Seuls les lois et arrêtés les plus importants sont repris in extenso. Une simple mention, accompagnée éventuellement d'une notice explicative, est consacrée aux autres textes législatifs.*

*Afin de faciliter la consultation de ces informations, les textes ont été groupés sous les rubriques suivantes :*

- I. — *Législation économique générale*
- II. — *Législation relative aux finances publiques (y compris les lois budgétaires), législation monétaire, bancaire et financière*
- III. — *Législation agricole*
- IV. — *Législation industrielle*
- V. — *Législation du travail*
- VI. — *Législation relative au commerce intérieur*
- VII. — *Législation relative au commerce extérieur*
- VIII. — *Législation des transports*
- IX. — *Législation relative aux prix et aux salaires*
- X. — *Législation sociale (pensions, assurances sociales et avantages sociaux divers)*
- XI. — *Législation en matière de dommages de guerre*

### I — LEGISLATION ECONOMIQUE GENERALE

#### Arrêté royal du 29 septembre 1958

*déterminant le mode de paiement des taxes dues pour le dépôt et le maintien en vigueur des brevets d'invention (Moniteur du 29 octobre 1958, p. 8.017).*

#### Arrêté royal du 29 septembre 1958

*déterminant le mode de paiement de la taxe de dépôt des dessins et modèles industriels (Moniteur du 29 octobre 1958, p. 8.019).*

#### Arrêté royal du 29 septembre 1958

*déterminant le mode de paiement des taxes de dépôt en matière de marques de fabrique et de commerce et de marques collectives (Moniteur du 29 octobre 1958, p. 8.018).*

#### Arrêté ministériel du 2 octobre 1958

*modifiant l'arrêté ministériel du 12 octobre 1955, imposant la déclaration des stocks de diamant non taillé, ainsi que la déclaration de certaines opérations relatives à la circulation de ces mêmes marchandises (Moniteur du 10 octobre 1958, p. 7.631).*

#### Arrêté royal du 6 octobre 1958

*modifiant les arrêtés royaux relatifs à l'institution des conseils d'entreprise (Moniteur du 8 octobre 1958, p. 7.584).*

*Article 1<sup>er</sup>. — Les arrêtés royaux relatifs à l'institution de conseils d'entreprise sont applicables à toutes les entreprises occupant d'une manière permanente plus de cent cinquante travailleurs.*

**II — LEGISLATION RELATIVE AUX FINANCES PUBLIQUES  
(Y COMPRIS LES LOIS BUDGETAIRES),  
LEGISLATION MONETAIRE, BANCAIRE ET FINANCIERE**

**Arrêté royal du 14 août 1958**

*établissant un droit spécial à l'importation de certains produits agricoles et alimentaires. Erratum (Moniteur du 29 octobre 1958, p. 8.002).*

**Arrêté ministériel du 15 septembre 1958**

*chargeant l'Office Régulateur de la Navigation Intérieure de l'exécution des mesures tendant à promouvoir la modernisation et la rénovation de la flotte de navigation intérieure et créant, à cette fin, un Comité technique consultatif (Moniteur du 5 octobre 1958, p. 7.532).*

**Article 1<sup>er</sup>.** — L'Office Régulateur de la Navigation Intérieure est chargé de l'exécution des mesures tendant à promouvoir la modernisation et la rénovation de la flotte de navigation intérieure et notamment de l'allocation des subventions prévues à cette fin au budget de l'Office.

**Art. 2.** — Pour l'accomplissement de cette mission, l'Office Régulateur de la Navigation Intérieure est assisté d'un comité technique consultatif composé de douze membres.

**Art. 3.** — Le Comité technique consultatif est chargé de donner son avis sur l'opportunité et les conditions des opérations visées à l'article 1 du présent arrêté, conformément à la politique générale déterminée par le Ministre des Communications.

**Art. 4.** — Les décisions de l'Office Régulateur de la Navigation Intérieure, accompagnées de l'avis du Comité technique consultatif, seront soumises au Ministre des Communications ou à son délégué. Elles ne pourront être exécutées qu'après avoir reçu l'autorisation du Ministre ou de son délégué.

**Arrêté ministériel du 15 septembre 1958**

*relatif à l'octroi par l'Office Régulateur de la Navigation Intérieure de subventions en vue de la modernisation et de la rénovation de la flotte de navigation intérieure (Moniteur du 5 octobre 1958, p. 7.533).*

**Article 1<sup>er</sup>.** — L'Office Régulateur de la Navigation Intérieure peut octroyer en faveur d'une entreprise de transports par eau pour compte de tiers une intervention financière aux conditions fixées ci-après.

**Art. 2.** — Le bénéfice des présentes dispositions est réservé :

a) aux personnes physiques de nationalité belge et domiciliées en Belgique;

b) aux sociétés établies dans les formes légales belges dont le siège social ainsi que le principal établissement se trouvent en Belgique.

Ces sociétés, en outre, doivent répondre aux conditions suivantes :

1<sup>o</sup> pour les sociétés en nom collectif et les sociétés en commandite simple, plus de la moitié des associés solidairement responsables doivent être de nationalité belge et être domiciliés en Belgique;

2<sup>o</sup> pour les sociétés en commandite par actions, les sociétés coopératives, les sociétés de personnes à responsabilité limitée

et les sociétés anonymes, plus de la moitié des gérants ou administrateurs doivent être de nationalité belge et domiciliés en Belgique.

**Art. 3.** — L'intervention de l'Office Régulateur de la Navigation Intérieure est limitée à la charge des intérêts des emprunts contractés auprès des institutions belges de crédit, en vue de la construction de bâtiments de navigation intérieure sur chantier belge, répondant aux besoins économiques du pays ou à l'achat d'un moteur neuf de fabrication belge.

Toutefois, l'intervention peut être accordée pour tous les travaux de motorisation effectués en Belgique sur chantier ou dans des ateliers belges et notamment pour la construction de la fondation, l'appareillage électrique et le montage.

**Art. 4.** — L'Office n'intervient qu'à concurrence du montant des intérêts des emprunts contractés pour payer les travaux définis à l'article 3.

L'intervention est limitée au montant des intérêts qui seraient dus pour un emprunt correspondant au maximum à 70 p.c. du coût total des travaux.

Cette intervention sera fixée compte tenu de l'intérêt que la construction ou l'achat visés à l'article 3 présentent pour l'économie nationale.

**Art. 5.** — L'intervention dans le paiement des intérêts est limitée à la durée du prêt.

La durée de l'intervention ne peut toutefois dépasser dix ans.

**Arrêté royal du 22 septembre 1958**

*modifiant, en ce qui concerne les minima de bénéfices imposables à la taxe professionnelle dans le chef des firmes étrangères opérant en Belgique, l'arrêté royal du 22 septembre 1937, d'exécution des lois coordonnées relatives aux impôts sur les revenus (Moniteur du 2 octobre 1958, p. 7.456).*

**Arrêté royal du 25 septembre 1958**

*autorisant la société coopérative « Fonds du logement de la ligue des familles nombreuses de Belgique » à contracter, sous la garantie de l'Etat, un quinzième emprunt de 50 millions de francs (Moniteur du 5 octobre 1958, p. 7.530).*

**Article 1<sup>er</sup>.** — La garantie de l'Etat est attachée au quinzième emprunt, de cinquante millions de francs, à contracter par la société coopérative « Fonds du logement de la ligue des familles nombreuses de Belgique ».

**Art. 2.** — L'emprunt portera intérêt au taux de 4,50 p.c. l'an; il sera remboursable en vingt ans, par annuités égales calculées au même taux d'intérêt de 4,50 p.c.

Le service des intérêts de l'emprunt sera assuré par le Fonds National du Logement.

**Art. 3.** — L'emprunt sera levé par tranches à approuver par Notre Ministre des Finances.

**Art. 4.** — Les articles 3, 4, 5 et 6 de l'arrêté du Régent du 18 mai 1949 sont applicables à l'emploi des capitaux provenant de cet emprunt, sauf que le taux prévu à l'article 4, 2<sup>o</sup>, est porté de 0,75 p.c. à 1,90 p.c.

**Art. 5.** — La quote-part du Fonds du logement de la ligue des familles nombreuses de Belgique dans les intérêts de l'emprunt est fixée au taux ci-dessus de 1,90 p.c. et versée au Trésor.

Ce taux de 1,90 p.c. est porté à 4,50 p.c. pendant les quatre premières années de l'amortissement.

Le Fonds versera également au Trésor, avant que ne commence l'amortissement, un intérêt simple calculé *pro rata temporis* à 4,50 p.c. l'an, sur les tranches de l'emprunt qu'il aura levées.

Art. 6. — L'emprunt sera utilisé par le Fonds du logement, aux conditions fixées par l'arrêté du Régent du 1<sup>er</sup> juin 1949, modifié par les arrêtés royaux des 7 mars 1952 et 27 février 1958.

Art. 7. — Notre Ministre des Finances et Notre Ministre de la Santé publique et de la Famille sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

#### Arrêté ministériel du 1<sup>er</sup> octobre 1958

*fixant le montant des primes accordées aux industries produisant, à base de lait belge, certains dérivés du lait (Moniteur du 11 octobre 1958, p. 7.657).*

#### Arrêté ministériel du 1<sup>er</sup> octobre 1958

*relatif à l'octroi d'une subvention destinée à compenser la hausse du prix des céréales fourragères (Moniteur du 23 octobre 1958, p. 7.872).*

#### Arrêté royal du 28 octobre 1958

*établissant un droit spécial à l'importation du beurre originaire ou en provenance du Grand-Duché de Luxembourg (Moniteur du 29 octobre 1958, p. 7.999).*

Article 1<sup>er</sup>. — Il est perçu à l'occasion de la délivrance des licences d'importation de beurre originaire ou en provenance du Grand-Duché de Luxembourg un droit spécial de 60 francs par kilogramme, sauf le droit pour Notre Ministre de l'Agriculture de ramener ce droit à un taux inférieur.

Art. 4. — Le produit du droit spécial institué par le présent arrêté est versé au Trésor belge pour être inscrit au crédit du Fonds agricole.

### III — LEGISLATION AGRICOLE

#### Arrêté ministériel du 1<sup>er</sup> octobre 1958

*fixant le montant des primes accordées aux industries produisant, à base de lait belge, certains dérivés du lait (Moniteur du 11 octobre 1958, p. 7.657).*

#### Arrêté ministériel du 1<sup>er</sup> octobre 1958

*relatif à l'octroi d'une subvention destinée à compenser la hausse du prix des céréales fourragères (Moniteur du 23 octobre 1958, p. 7.872).*

#### Arrêté royal du 28 octobre 1958

*établissant un droit spécial à l'importation du beurre originaire ou en provenance du Grand-Duché de Luxembourg (Moniteur du 29 octobre 1958, p. 7.999) (Voir texte, rubrique II).*

### IV — LEGISLATION INDUSTRIELLE

#### Arrêté ministériel du 2 octobre 1958

*modifiant l'arrêté ministériel du 12 octobre 1955 imposant la déclaration des stocks de diamant non taillé ainsi que la déclaration de certaines opérations relatives à la circulation de ces mêmes marchandises (Moniteur du 10 octobre 1958, p. 7.631).*

### V — LEGISLATION DU TRAVAIL

#### Arrêté royal du 24 septembre 1958

*modifiant le titre I<sup>er</sup>, chapitre I<sup>er</sup>, du Règlement général pour la protection du travail (Moniteur du 8 octobre 1958, p. 7.586).*

#### Arrêté royal du 6 octobre 1958

*rendant obligatoire la décision du 24 octobre 1957, de la Commission paritaire nationale de l'industrie alimentaire, relative à la réduction de la durée du travail dans l'industrie de la viande (Moniteur du 25 octobre 1958, p. 7.909).*

## VII — LEGISLATION RELATIVE AU COMMERCE EXTERIEUR

### Arrêté royal du 14 août 1958

*établissant un droit spécial à l'importation de certains produits agricoles et alimentaires. Erratum (Moniteur du 29 octobre 1958, p. 8.002).*

### Arrêté ministériel du 22 septembre 1958

*modifiant l'arrêté ministériel du 11 septembre 1957 suspendant l'obligation de produire une licence pour l'exportation de certaines marchandises (Moniteur du 22 octobre 1958, p. 7.833).*

### Arrêté ministériel du 22 septembre 1958

*relatif au transit de certaines marchandises (Moniteur du 22 octobre 1958, p. 7.853).*

### Arrêtés ministériels du 27 septembre 1958

*modifiant l'arrêté ministériel du 11 septembre 1957, suspendant l'obligation de produire une licence pour l'importation de certaines marchandises (Moniteur du 5 octobre 1958, p. 7.528).*

*Article 1<sup>er</sup>. — L'arrêté ministériel du 11 septembre 1957 suspendant l'obligation de produire une licence pour l'importation de certaines marchandises, est abrogé en ce qui concerne l'importation de certains produits, lorsqu'ils sont originaux ou en provenance du Japon.*

.....  
\*  
\*\*

*Article 1<sup>er</sup>. — A l'annexe de l'arrêté ministériel du 11 septembre 1957 suspendant l'obligation de produire une licence pour l'importation de certaines marchandises, il y a lieu de supprimer les positions tarifaires suivantes :*

- 470 Velours et peluches (B I).
  - 471 Crêpes (B I).
  - 474 Velours et peluches (B II).
  - 475 Crêpes (B II).
  - 476 Autres tissus n.d.a. (B II).
  - 661a Vaisselle et objets de ménage et de toilette en faïence ou en terre fine.
  - 662a Vaisselle et objets de ménage et de toilette en porcelaine.
  - 847b Machines à coudre sans bâti; têtes de machines à coudre.
- .....

### Arrêté royal du 28 octobre 1958

*établissant un droit spécial à l'importation du beurre originaire ou en provenance du Grand-Duché de Luxembourg (Moniteur du 29 octobre 1958, p. 7.999). (Voir texte, rubrique II).*

## VIII — LEGISLATION DES TRANSPORTS

### Mesures de tarification

*en services intérieur et mixtes belges (Moniteurs des 10 et 11 octobre 1958, p. 7.620 et p. 7.659).*

### Arrêté ministériel du 15 septembre 1958

*chargeant l'Office Régulateur de la Navigation Intérieure de l'exécution des mesures tendant à promouvoir la modernisation et la rénovation de la flotte de navigation intérieure et créant, à cette fin, un Comité technique consultatif (Moniteur du 5 octobre 1958, p. 7.532) (Voir texte, rubrique II).*

### Arrêté ministériel du 15 septembre 1958

*relatif à l'octroi par l'Office Régulateur de la Navigation Intérieure de subventions en vue de la modernisation et de la rénovation de la flotte de navigation intérieure (Moniteur du 5 octobre 1958, p. 7.533). (Voir texte, rubrique II).*

## IX — LEGISLATION RELATIVE AUX PRIX ET AUX SALAIRES

### Mesures de tarification

*en services intérieur et mixtes belges (Moniteurs des 10 et 11 octobre 1958, p. 7.620 et 7.659).*



**X — LEGISLATION SOCIALE**  
**(PENSIONS, ASSURANCES SOCIALES ET AVANTAGES SOCIAUX DIVERS)**

**Arrêté royal du 27 septembre 1958**

*modifiant l'arrêté royal organique du 22 décembre 1938 prévu par la loi du 10 juin 1937, étendant les allocations familiales aux employeurs et aux non-salariés (Moniteur du 2 octobre 1958, p. 7.467).*

**Arrêté ministériel du 27 septembre 1958**

*pris en exécution de l'article 62, alinéa 2, des lois coordonnées relatives aux allocations familiales pour travailleurs salariés (Moniteur du 4 octobre 1958, p. 7.506).*

**Arrêté royal du 30 septembre 1958**

*modifiant l'arrêté du Régent du 16 janvier 1945, concernant le fonctionnement de l'Office National de la Sécurité Nationale (Moniteur du 9 octobre 1958, p. 7.603).*

**Arrêté royal du 8 octobre 1958**

*accordant un complément de ressources aux assurés libres bénéficiaires d'une majoration de rente de vieillesse ou de veuve (Moniteur du 9 octobre 1958, p. 7.607).*

**XI — LEGISLATION EN MATIERE DE DOMMAGES DE GUERRE**

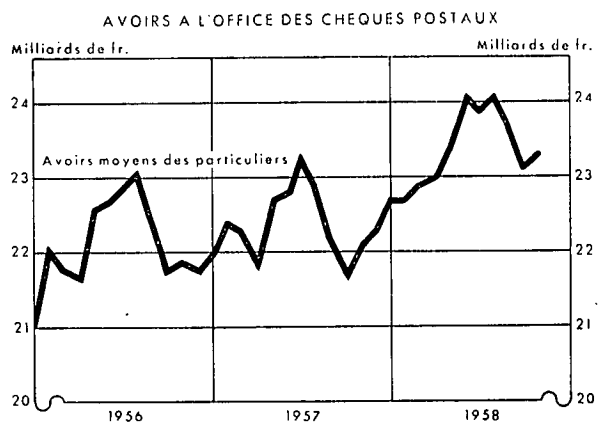
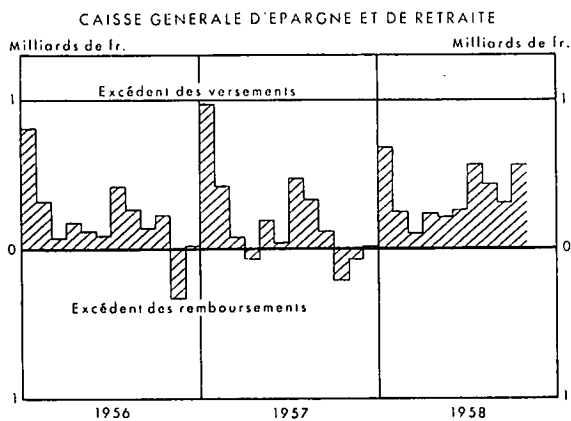
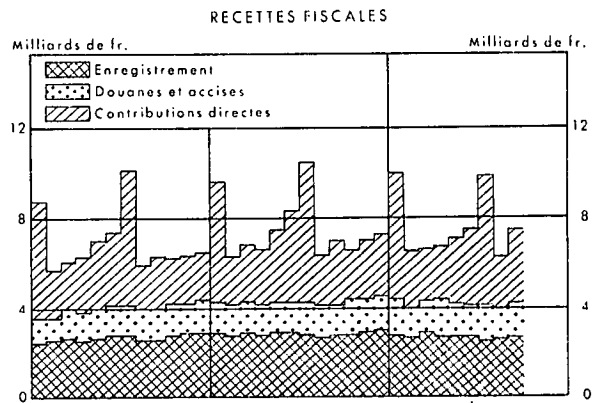
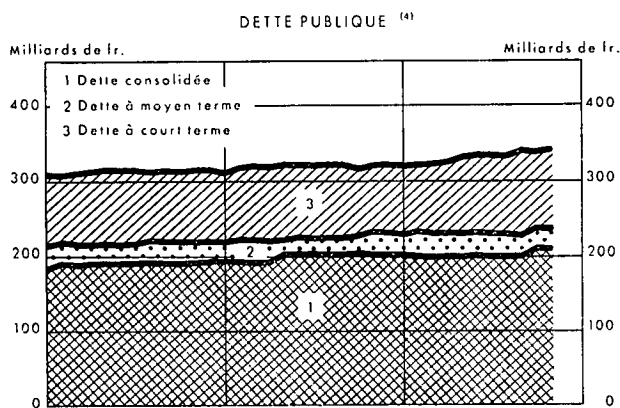
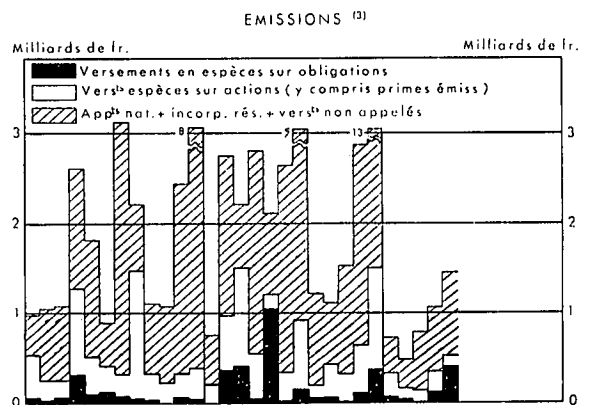
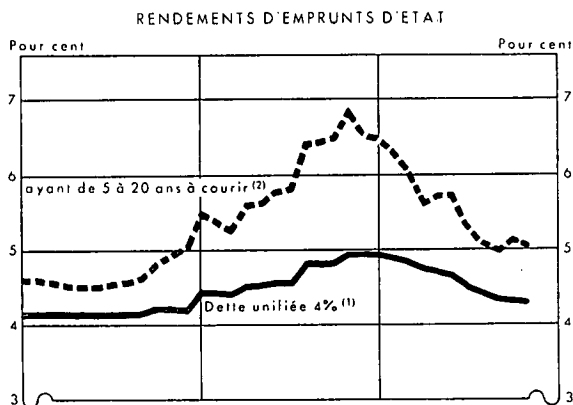
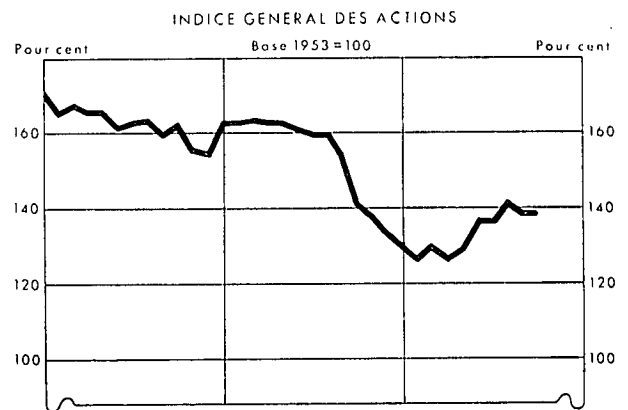
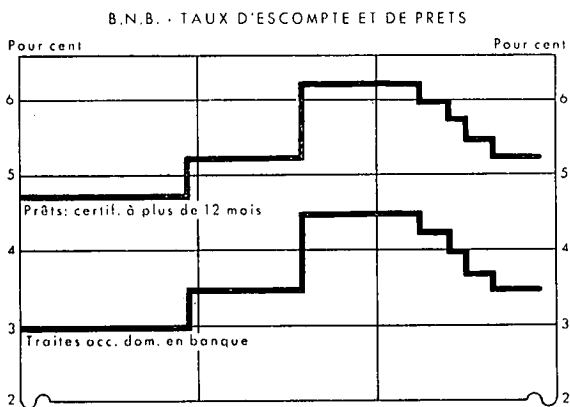
**Arrêté royal du 20 septembre 1958**

*relatif à la fixation, en matière de dommages de guerre aux immeubles d'habitation, du coefficient d'indemnisation intégrale applicable pour la période du 1<sup>er</sup> juillet 1958 au 31 décembre 1958 (arrêté n° 32) (Moniteur du 26 octobre 1958, p. 7.936).*

**Arrêté royal du 20 septembre 1958**

*relatif à la fixation, en matière de dommages de guerre aux bateaux, du coefficient d'indemnisation intégrale applicable à tout le Royaume pour la période du 1<sup>er</sup> juillet 1958 au 30 septembre 1958 (arrêté n° 34) (Moniteur du 26 octobre 1958, p. 7.937).*

# GRAPHIQUES DE LA SITUATION ECONOMIQUE DE LA BELGIQUE



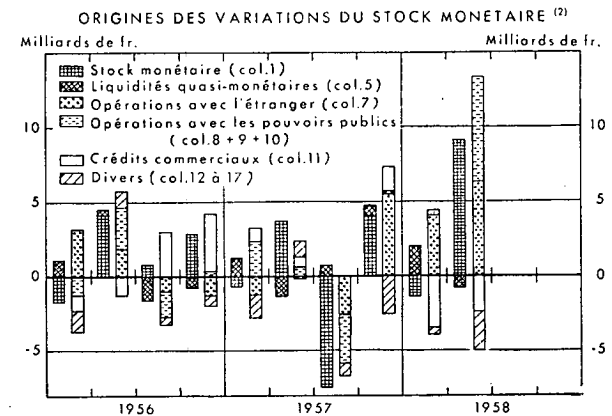
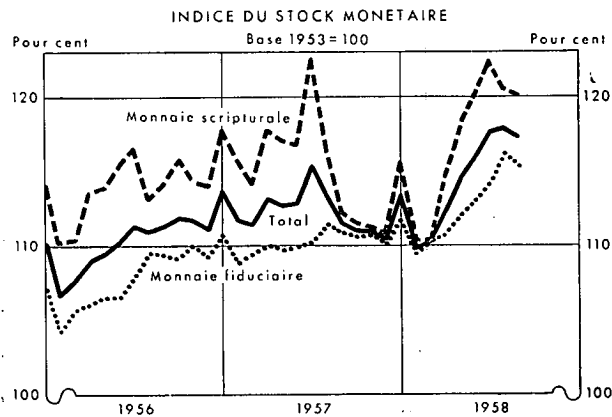
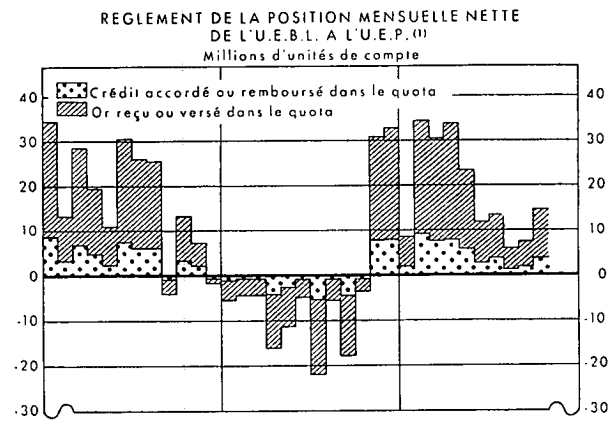
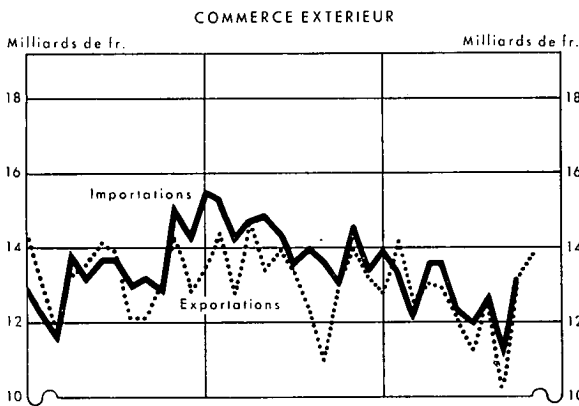
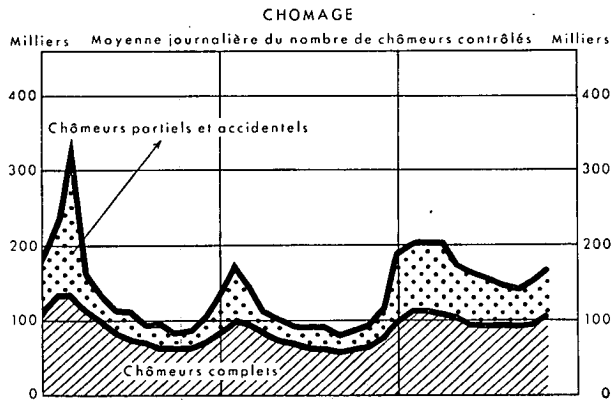
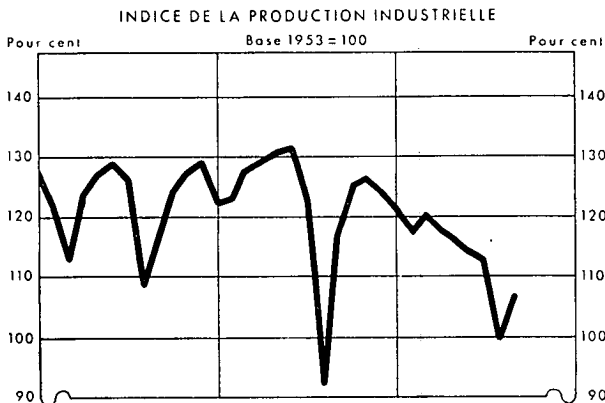
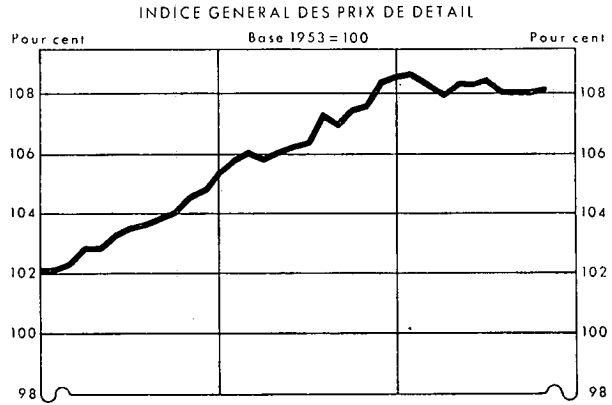
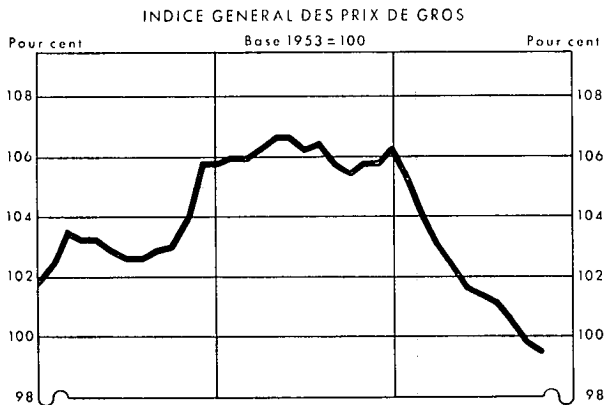
(1) Rendement au regard au cours seulement

(2) Remboursables par annuités variables (4 à 4,5% nominal)

(3) Emissions des sociétés anonymes, commandites par actions, S.P.R.L. belges et sociétés congolaises

(4) Non compris les dettes intergouvernementales résultant de la guerre 1914-1918

# GRAPHIQUES DE LA SITUATION ECONOMIQUE DE LA BELGIQUE



(1) A l'exclusion des remboursements bilatéraux

(2) Voir tableau 85<sup>a</sup>







### III. — MOUVEMENT DES OPERATIONS A LA BOURSE DE BRUXELLES

15<sup>2</sup>

Source : Bulletin mensuel des statistiques publié par la Commission de la Bourse de Bruxelles.

Périodes	Nombre de séances	Obligations de sociétés		Actions 1		Total 1	
		Milliers de titres	Capitaux traités (millions de francs)	Milliers de titres	Capitaux traités (millions de francs)	Milliers de titres	Capitaux traités (millions de francs)
1956 .....	246	104	111	15.451	27.653	15.555	27.764
1957 .....	246	119	127	18.488	26.002	18.607	26.129
1957 Août .....	20	7	8	1.492	2.052	1.499	2.060
Septembre ...	21	9	11	1.642	2.184	1.651	2.195
Octobre .....	23	12	13	1.814	2.446	1.826	2.459
Novembre .....	18	8	8	1.232	1.461	1.240	1.469
Décembre .....	20	8	8	1.090	1.180	1.098	1.188
1958 Janvier .....	20	12	13	1.191	1.431	1.203	1.444
Février .....	20	8	8	1.095	1.165	1.103	1.173
Mars .....	21	13	14	1.181	1.280	1.194	1.294
Avril .....	19	10	11	861	935	871	946
Mai .....	18	9	9	992	1.036	1.001	1.045
Juin .....	21	9	10	1.510	1.754	1.519	1.764
Juillet .....	21	9	10	1.171	1.390	1.180	1.400
Août .....	20	12	12	1.399	1.493	1.410	1.505
Septembre ...	22	13	14	1.355	1.450	1.368	1.464
Octobre .....	23	16	18	1.538	2.027	1.554	2.045

1 Marchés au comptant et à terme.

### IV. — RENDEMENT DE TITRES A REVENU FIXE COTES A LA BOURSE DE BRUXELLES

16

(en pourcentages)

Début de mois	Dette unifiée (rendement eu égard au cours seulement)	Echéance de 2 à 5 ans	Echéance de 5 à 10 ans	Echéance de 5 à 20 ans		Echéance à plus de 20 ans		Taux médian (non compris la Dette unifiée)
		Paratât. et Villes	Villes	Etat	Paratât. et Villes	Etat Emprunts à lots		
		(remboursement à date fixe)	(remboursement par annuités constantes)	(remboursement par annuités variables)		Dette directe	Dette indirecte	
		4 % 1 <sup>re</sup> s.	4 à 4,5 %	4 %	4 à 5 %	3 à 5 %	4 %	
1957 Septembre .....	4,82	5,53	6,43	6,44	6,43	4,90	5,58	6,2
Octobre .....	4,82	5,49	6,56	6,47	6,42	4,92	5,62	6,3
Novembre .....	4,94	5,87	6,67	6,85	6,66	5,12	5,95	6,6
Décembre .....	4,94	5,48	6,72	6,53	6,56	5,14	5,86	6,5
1958 Janvier .....	4,93	5,53	7,00	6,47	6,51	5,20	5,87	6,5
Février .....	4,91	5,63	7,06	6,33	6,39	5,20	5,78	6,4
Mars .....	4,84	5,30	7,02	6,06	6,17	5,16	5,72	6,1
Avril .....	4,74	5,16	6,90	5,64	5,84	5,06	5,67	5,8
Mai .....	4,73	5,41	6,90	5,75	5,85	5,07	5,67	5,8
Juin .....	4,68	5,07	6,87	5,73	5,80	5,04	5,71	5,8
Juillet .....	4,52	4,79	6,78	5,29	5,56	5,03	5,67	5,5
Août .....	4,42	4,50	6,01	5,06	5,19	4,97	5,54	5,2
Septembre .....	4,37	4,43	5,72	5,02	5,10	4,91	5,52	5,0
Octobre .....	4,36	4,59	5,62	5,18	5,16	4,90	5,56	5,2
Novembre .....	4,32	4,50	5,52	5,04	5,12	4,85	5,52	5,1

N.B. Méthode d'établissement : voir Bulletin d'Information et de Documentation de février 1950, p. 84.





# V. — EMISSIONS DES SOCIÉTÉS INDUSTRIELLES ET COMMERCIALES CONGOLAISES

17<sup>2</sup>

(millions de francs)

MARS 1958

Source : Institut National de Statistique.

Rubriques	Constitutions de sociétés						Augmentations de capital Sociétés par actions et sociétés de personnes			Emissions d'obligations			Libérations sans espèces				Dissolutions Sociétés par actions et sociétés de personnes				Réductions de capital et soc. de personnes		
	par actions			de personnes			Nombre	Capital ancien	Augmen- tation nominale	Montant libéré sur valeur nominale	Nombre	Montant nominal	dont emprunts de conversion	Apports en nature		Augmentations de capital	Incorporations de réserves (comprises dans les augmentations de capital)	Liquidations		Fusions		Nombre	Montant
	Nombre	Montant nominal	Montant libéré sur valeur nominale	Nombre	Montant nominal	Montant libéré sur valeur nominale								par actions	de personnes			Nombre	Montant	Nombre	Montant		
							Primes d'émission (non comprises dans les montants libérés)	Constitutions de sociétés															

## Détail des émissions

Banques, soc. financières ...			1	4,0	4,0													1	45,0								
Sociétés commerciales .....			13	18,0	17,9	5	17,7	8,5	8,5					8,5				5	14,1					2	0,6		
Sociétés industrielles .....			2	1,0	0,7	2	4,5	4,4	4,4					0,6				2	0,6					1	1,0		
Mines .....																											
Construction, bâtiments ...			4	5,0	5,0									1,1				1	3,0					1	0,8		
Sociétés agricoles .....			4	5,1	3,4									0,5				1	4,0								
Transports .....																		1	1,5								
Divers .....						3	153,0	251,0	251,0						22,5	227,5											
<b>Totaux ...</b>			<b>24</b>	<b>33,1</b>	<b>31,0</b>	<b>10</b>	<b>175,2</b>	<b>263,9</b>	<b>263,9</b>					<b>10,7</b>	<b>22,5</b>	<b>227,5</b>		<b>11</b>	<b>68,2</b>					<b>4</b>	<b>2,4</b>		

## Groupement des sociétés suivant l'importance du capital nominal émis ou annulé

1 million et moins .....			15	5,7	5,3	5	6,3	1,8	1,8					1,7				4	2,1					4	2,4		
plus de 1 à 5 millions ...			8	19,1	17,4	2	3,9	6,1	6,1					2,8				5	11,1								
plus de 5 à 10 millions ...			1	8,3	8,3	1	15,0	6,0	6,0					6,2				1	10,0								
plus de 10 à 20 millions ...																											
plus de 20 à 50 millions ...						1	150,0	22,5	22,5						22,5			1	45,0								
plus de 50 à 100 millions ...																											
<b>plus de 100 millions .....</b>						1		227,5	227,5							227,5											
<b>Totaux ...</b>			<b>24</b>	<b>33,1</b>	<b>31,0</b>	<b>10</b>	<b>175,2</b>	<b>263,9</b>	<b>263,9</b>					<b>10,7</b>	<b>22,5</b>	<b>227,5</b>		<b>11</b>	<b>68,2</b>					<b>4</b>	<b>2,4</b>		

## Répartition des sociétés suivant la nature du droit qui les régit

Sociétés de droit belge .....																												
Sociétés de droit congolais .			24	33,1	31,0	10	175,2	263,9	263,9					10,7	22,5	227,5		11	68,2					4	2,4			
<b>Totaux ...</b>			<b>24</b>	<b>33,1</b>	<b>31,0</b>	<b>10</b>	<b>175,2</b>	<b>263,9</b>	<b>263,9</b>					<b>10,7</b>	<b>22,5</b>	<b>227,5</b>		<b>11</b>	<b>68,2</b>					<b>4</b>	<b>2,4</b>			

# V. — EMISSIONS DES SOCIÉTÉS INDUSTRIELLES ET COMMERCIALES CONGOLAISES

17<sup>2</sup>

(millions de francs)

AVRIL 1958

Source : Institut National de Statistique.

Rubriques	Constitutions de sociétés						Augmentations de capital Sociétés par actions et sociétés de personnes				Emissions d'obligations			Primes d'émission (non comprises dans les montants libérés)	Libérations sans espèces				Dissolutions Sociétés par actions et sociétés de personnes				Réductions de capital et soc. de personnes		
	par actions			de personnes			Nombre	Capital ancien	Augmen- tation nominale	Montant libéré sur valeur nominale	Nombre	Montant nominal	dont emprunts de conversion		Apports en nature		Incorporations de réserves (comprises dans les augmentations de capital)	Liquidations		Fusions		Nombre	Montant		
	Nombre	Montant nominal	Montant libéré sur valeur nominale	Nombre	Montant nominal	Montant libéré sur valeur nominale									par actions	de personnes		Nombre	Montant	Nombre	Montant			Nombre	Montant

### Détail des émissions

Banques, soc. financières ...																											1	2,0
Sociétés commerciales .....	3	27,5	5,9	7	9,7	9,7	3	17,5	16,6	16,6					5,0					3	10,6							
Sociétés industrielles .....				5	6,3	5,8									1,8													
Mines .....																					1	0,5						
Construction, bâtiments ...				1	0,9	0,9									0,3													
Sociétés agricoles .....				3	7,9	7,3	2	25,0	17,0	10,5					4,4		7,0											
Transports .....				3	2,9	2,9									2,4													
Divers .....				2	7,2	7,2									0,3													
<b>Totaux ...</b>	<b>3</b>	<b>27,5</b>	<b>5,9</b>	<b>21</b>	<b>34,9</b>	<b>33,8</b>	<b>5</b>	<b>42,5</b>	<b>33,6</b>	<b>27,1</b>					<b>14,2</b>		<b>7,0</b>			<b>4</b>	<b>11,1</b>					<b>1</b>	<b>2,0</b>	

### Groupement des sociétés suivant l'importance du capital nominal émis ou annulé

1 million et moins .....	1	0,5	0,5	9	4,0	4,0	1	1,0	-0,1	0,1					2,2				2	1,0								
plus de 1 à 5 millions ...	1	2,0	0,4	11	24,9	23,8									12,0				1	5,0						1	2,0	
plus de 5 à 10 millions ...				1	6,0	6,0	4	41,5	33,5	27,0							7,0		1	5,1								
plus de 10 à 20 millions ...																												
plus de 20 à 50 millions ...	1	25,0	5,0																									
plus de 50 à 100 millions ...																												
plus de 100 millions .....																												
<b>Totaux ...</b>	<b>3</b>	<b>27,5</b>	<b>5,9</b>	<b>21</b>	<b>34,9</b>	<b>33,8</b>	<b>5</b>	<b>42,5</b>	<b>33,6</b>	<b>27,1</b>					<b>14,2</b>		<b>7,0</b>		<b>4</b>	<b>11,1</b>					<b>1</b>	<b>2,0</b>		

### Répartition des sociétés suivant la nature du droit qui les régit

Sociétés de droit belge .....																												
Sociétés de droit congolais .	3	27,5	5,9	21	34,9	33,8	5	42,5	33,6	27,1					14,2		7,0		4	11,1						1	2,0	
<b>Totaux ...</b>	<b>3</b>	<b>27,5</b>	<b>5,9</b>	<b>21</b>	<b>34,9</b>	<b>33,8</b>	<b>5</b>	<b>42,5</b>	<b>33,6</b>	<b>27,1</b>					<b>14,2</b>		<b>7,0</b>		<b>4</b>	<b>11,1</b>					<b>1</b>	<b>2,0</b>		

## V. — EMISSIONS DES SOCIETES INDUSTRIELLES ET COMMERCIALES CONGOLAISES

 17<sup>2</sup>

(millions de francs)

MAI 1958

Source : Institut National de Statistique.

Rubriques	Constitutions de sociétés						Augmentations de capital Sociétés par actions et sociétés de personnes			Emissions d'obligations			Primes d'émission (non comprises dans les montants libérés)	Libérations sans espèces				Dissolutions Sociétés par actions et sociétés de personnes		Réductions de capital Soc. par act. et soc. de personnes			
	par actions			de personnes			Nombre	Capital ancien	Augmen- tation nominale	Montant libéré sur valeur nominale	Nombre	Montant nominal		dont emprunts de conversion	Apports en nature		Incorporations de réserves (comprises dans les augmentations de capital)	Liquidations		Fusions			
	Nombre	Montant nominal	Montant libéré sur valeur nominale	Nombre	Montant nominal	Montant libéré sur valeur nominale									Constitutions de sociétés			Nombre	Montant	Nombre	Montant	Nombre	Montant
															par actions	de personnes							

## Détail des émissions

Banques, soc. financières ...	2	11,9	11,9	1	5,0	1,0	—	—	—	—	—	—	—	11,5	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Sociétés commerciales .....	1	2,5	2,5	10	5,8	4,5	3	6,6	6,7	4,0	—	—	—	2,8	2,2	—	—	—	4	6,2	—	—	—	—
Sociétés industrielles .....	1	10,0	2,0	5	6,5	6,3	3	152,0	63,0	63,0	—	—	—	—	3,4	55,0	—	—	1	0,8	—	—	—	—
Mines .....	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Construction, bâtiments ...	—	—	—	2	5,1	3,1	1	10,0	10,0	10,0	—	—	—	—	3,1	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Sociétés agricoles .....	—	—	—	3	4,7	4,0	2	5,9	2,2	2,2	—	—	—	—	3,0	0,6	—	—	—	—	—	—	—	—
Transports .....	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Divers .....	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
<b>Totaux ...</b>	<b>4</b>	<b>24,4</b>	<b>16,4</b>	<b>21</b>	<b>27,1</b>	<b>18,9</b>	<b>9</b>	<b>174,5</b>	<b>81,9</b>	<b>79,2</b>	—	—	—	<b>13,8</b>	<b>11,7</b>	<b>55,6</b>	—	—	<b>5</b>	<b>7,0</b>	—	—	—	—

## Groupement des sociétés selon l'importance du capital nominal émis ou annulé

1 million et moins .....	—	—	—	15	9,9	8,3	3	7,1	2,3	2,3	—	—	—	—	4,1	—	—	—	4	2,0	—	—	—	—
plus de 1 à 5 millions ...	2	7,4	7,4	6	17,2	10,6	3	17,9	9,1	9,1	—	—	—	7,1	7,6	0,6	—	—	1	5,0	—	—	—	—
plus de 5 à 10 millions ...	2	17,0	9,0	—	—	—	2	14,5	15,5	12,8	—	—	—	6,7	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
plus de 10 à 20 millions ...	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
plus de 20 à 50 millions ...	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
plus de 50 à 100 millions ...	—	—	—	—	—	—	1	135,0	55,0	55,0	—	—	—	—	—	55,0	—	—	—	—	—	—	—	—
plus de 100 millions .....	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
<b>Totaux ...</b>	<b>4</b>	<b>24,4</b>	<b>16,4</b>	<b>21</b>	<b>27,1</b>	<b>18,9</b>	<b>9</b>	<b>174,5</b>	<b>81,9</b>	<b>79,2</b>	—	—	—	<b>13,8</b>	<b>11,7</b>	<b>55,6</b>	—	—	<b>5</b>	<b>7,0</b>	—	—	—	—

## Répartition des sociétés suivant la nature du droit qui les régit

Sociétés de droit belge .....	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Sociétés de droit congolais ...	4	24,4	16,4	21	27,1	18,9	9	174,5	81,9	79,2	—	—	—	13,8	11,7	55,6	—	—	5	7,0	—	—	—	—
<b>Totaux ...</b>	<b>4</b>	<b>24,4</b>	<b>16,4</b>	<b>21</b>	<b>27,1</b>	<b>18,9</b>	<b>9</b>	<b>174,5</b>	<b>81,9</b>	<b>79,2</b>	—	—	—	<b>13,8</b>	<b>11,7</b>	<b>55,6</b>	—	—	<b>5</b>	<b>7,0</b>	—	—	—	—

V. — ÉMISSIONS DES SOCIÉTÉS INDUSTRIELLES ET COMMERCIALES BELGES

17<sup>3</sup>

Détail des émissions  
(millions de francs)

AVRIL 1958

Source : Institut National de Statistique.

Rubriques	Constitutions de sociétés 1						Augmentations de capital (sociétés en commandite par actions) (sociétés de personnes à responsabilité limitée)			Émissions d'obligations			Primes d'émission (non comprises dans les montants libérés)	Libérations sans espèces			Dissolutions de sociétés 1 (sociétés en commandite par actions) (sociétés de personnes à responsabilité limitée)				Réductions de capital (sociétés anonymes) (sociétés en command. par actions) (sociétés de personnes à responsab. limitée)				
	anonymes et en commandite par actions			de personnes à responsabilité limitée			Nombre	Capital ancien	Augmentation nominale	Montant libéré sur valeur nominale	Nombre	Montant nominal		dont emprunts de conversion	Apports en nature		Incorporations de réserves (comprises dans les augmentations de capital)	Liquidations		Fusions		Nombre	Montant		
	Nombre	Montant nominal	Montant libéré sur valeur nominale	Nombre	Montant nominal	Montant libéré sur valeur nominale									Constitutions de sociétés			Nombre	Montant	Nombre	Montant				
															de personnes à responsabilité limitée	anonymes et en commandite par actions								Nombre	Montant
Banques .....	—	—	—	—	—	4	1.211,0	211,0	211,0	—	—	—	—	—	—	200,7	—	—	—	—	—	—			
Assurances .....	—	—	—	—	—	3	39,0	31,0	31,0	—	—	—	—	—	25,0	—	—	—	—	—	—	—			
Opérat. financières et immobilières	5	0,8	0,8	6	9,7	9,7	5	79,7	57,9	30,9	1	55,0	—	—	—	8,2	10,4	—	8	10,4	—	—	—		
Commerce de détail .....	4	1,4	1,0	26	6,6	5,5	13	16,6	26,4	25,8	—	—	2,0	—	—	2,8	10,5	—	6	0,7	1	0,3	—	—	
Comm. de gros et comm. extérieur	8	10,2	9,2	27	17,0	17,0	2	1,6	1,7	1,6	1	50,0	—	—	—	6,7	15,3	0,5	20	12,8	—	—	4	6,3	
Fabrications métalliques .....	3	2,9	2,0	14	13,9	13,7	5	69,7	116,3	116,3	—	—	—	—	—	1,3	11,7	34,9	40,0	3	0,8	—	—	1	11,0
Métallurgie du fer .....	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	1	25,0	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Métaux non ferreux .....	—	—	—	1	0,5	0,5	—	—	—	—	—	—	—	—	—	0,4	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Industries textiles .....	—	—	—	7	7,5	7,2	6	6,0	10,8	9,1	—	—	—	—	—	6,1	2,0	3,4	2	0,2	—	—	2	2,5	
Industries alimentaires .....	3	19,9	19,9	2	1,2	1,2	4	13,4	32,6	32,6	—	—	—	—	—	4,2	0,8	2,1	25,0	1	1,0	—	2	25,4	
Industrie du bois .....	1	0,1	0,1	2	0,3	0,3	5	56,5	15,2	8,8	—	—	—	—	—	0,1	—	0,5	6,7	4	0,5	—	—	—	
Industries chimiques .....	—	—	—	1	2,1	2,1	1	6,0	1,5	1,5	—	—	—	—	—	—	2,0	1,1	—	5	5,6	—	—	1	0,5
Industrie du verre .....	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Electricité .....	—	—	—	—	—	—	1	500,2	106,7	21,4	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Gaz .....	—	—	—	—	—	—	2	4,5	5,5	4,8	—	—	0,5	—	—	—	—	4,5	—	—	—	—	—	—	—
Eau .....	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Cuir .....	—	—	—	1	1,8	1,8	—	—	—	—	—	—	—	—	—	0,1	—	—	—	2	3,1	—	—	—	—
Papier et imprimerie .....	2	2,5	2,5	1	0,1	0,1	—	—	—	—	—	—	—	—	—	2,5	0,1	—	—	—	—	—	—	—	—
Transport .....	1	0,2	0,2	9	3,5	2,1	4	8,1	12,0	12,0	—	—	—	—	—	0,1	0,6	0,0	12,0	3	0,5	—	—	—	—
Tourisme .....	5	1,4	1,0	18	2,0	2,0	—	—	—	—	—	—	—	—	—	0,1	—	—	—	3	1,3	—	—	—	—
Intermédiaires .....	5	0,6	0,6	13	0,9	0,9	4	1,7	2,0	2,0	—	—	—	—	—	0,0	0,2	0,9	0,3	4	1,0	—	—	—	—
Déchets et matières de récupérat.	—	—	—	1	0,4	0,4	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Construction .....	—	—	—	13	7,1	7,1	10	9,0	10,5	8,6	—	—	—	—	—	—	5,5	2,1	4,0	3	1,5	1	0,1	1	1,5
Charbon .....	—	—	—	—	—	—	1	75,0	45,0	45,0	—	—	—	—	—	—	—	—	45,0	—	—	—	—	—	—
Terre cuite .....	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Ciment et industries connexes .....	1	1,0	0,2	1	0,3	0,3	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Carrières .....	1	1,4	1,4	1	0,1	0,1	—	—	—	—	—	—	—	—	—	0,9	—	—	—	—	—	—	—	1	1,6
Chaux .....	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Industries céramiques .....	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Industrie du tabac .....	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Industrie du diamant .....	1	0,5	0,5	1	0,1	0,1	—	—	—	—	—	—	—	—	—	0,0	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Editions, librairies, presse .....	—	—	—	2	0,2	0,2	—	—	—	—	—	—	—	—	—	0,1	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Films, théâtres, attractions .....	—	—	—	2	0,4	0,4	—	—	—	—	—	—	—	—	—	0,0	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Artisanat .....	3	2,2	2,2	19	4,7	4,5	4	2,7	8,5	8,5	—	—	—	—	—	1,8	3,0	7,5	0,5	5	0,7	—	—	—	—
Agric., hortic., élev., pêche .....	1	0,1	0,1	1	6,1	6,1	—	—	—	—	—	—	—	—	—	5,5	—	—	—	1	5,0	—	—	—	—
Divers non dénommés .....	1	4,0	4,0	2	0,5	0,5	2	1,0	5,0	5,0	—	—	—	—	—	0,0	0,2	0,5	4,5	1	2,0	—	—	—	—
<b>Totaux ...</b>	<b>45</b>	<b>49,2</b>	<b>45,7</b>	<b>171</b>	<b>87,2</b>	<b>83,8</b>	<b>76</b>	<b>2.101,7</b>	<b>699,6</b>	<b>575,9</b>	<b>3</b>	<b>130,0</b>	<b>—</b>	<b>2,5</b>	<b>17,7</b>	<b>62,5</b>	<b>72,5</b>	<b>374,9</b>	<b>71</b>	<b>47,1</b>	<b>2</b>	<b>0,4</b>	<b>12</b>	<b>48,8</b>	

1 Coopératives : 12 sociétés constituées au capital minimum de 2.077.000 francs; 4 sociétés dissoutes au capital minimum de 1.121.700 francs.

V. — EMISSIONS DES SOCIÉTÉS INDUSTRIELLES ET COMMERCIALES BELGES

Détail des émissions  
(millions de francs)

MAI 1958

Source : Institut National de Statistique.

Rubriques	Constitutions de sociétés 1						Augmentations de capital (sociétés anonymes) (sociétés en commandite par actions) (sociétés de personnes à responsabilité limitée)			Emissions d'obligations			Primes d'émission (non comprises dans les montants libérés)	Libérations sans espèces					Dissolutions de sociétés 1 (sociétés anonymes) (sociétés en comman- dite par actions) (sociétés de personnes à responsabilité limitée)				Réductions de capital (sociétés anonymes) (sociétés en command. par actions) (sociétés de personnes à responsab. limitée)						
	anonymes et en commandite par actions			de personnes à responsabilité limitée			Nombre	Capital ancien	Augmentation nominale	Montant libéré sur valeur nominale	Nombre	Montant nominal		dont emprunts de conversion	Apports en nature		Augmentations de capital	Incorporations de réserves (comprises dans les augmentations de capital)	Liquida- tions		Fusions		Nombre	Montant					
	Nombre	Montant nominal	Montant libéré sur valeur nominale	Nombre	Montant nominal	Montant libéré sur valeur nominale									Constitutions de sociétés	anonymes et en commandite par actions			de personnes à responsabilité limitée	Nombre	Montant	Nombre			Montant				
							Nombre	Montant	Nombre	Montant	Nombre	Montant																	
Banques .....	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—					
Assurances .....	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—					
Opérat. financières et immobilières	4	3,1	1,2	6	5,5	1,3	8	3.177,4	15,0	3,0	3	42,5	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	1	3,2		
Commerce de détail .....	2	0,9	0,9	18	4,6	4,6	1	0,3	0,5	0,5	—	—	—	—	—	—	0,7	1,7	39,5	260,0	0,5	6	0,8	—	—	—	—		
Comm. de gros et comm. extérieur	7	6,1	6,1	32	18,0	17,9	17	252,8	122,2	81,9	—	—	—	—	—	—	4,0	13,2	51,2	26,6	17	4,7	1	2,0	—	—	—		
Fabrications métalliques .....	1	2,5	2,5	6	2,7	2,7	15	71,0	56,1	54,5	1	50,0	—	—	—	—	1,9	1,7	1,0	40,8	1	0,2	—	—	—	2	13,0		
Métallurgie du fer .....	1	2,0	1,7	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	1,4	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
Métaux non ferreux .....	—	—	—	—	—	—	2	113,0	157,0	125,0	—	—	—	—	—	—	—	—	117,0	—	—	—	—	—	—	1	27,0		
Industries textiles .....	2	1,6	1,6	6	8,7	8,7	1	1,2	2,0	2,0	—	—	—	—	—	—	0,6	7,9	2,0	—	—	—	—	—	—	—	1	1,0	
Industries alimentaires .....	2	1,7	1,5	1	0,2	0,1	2	5,0	4,0	1,9	—	—	—	—	—	—	0,2	0,0	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
Industrie du bois .....	1	4,0	4,0	2	0,7	0,7	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	3,4	0,6	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Industries chimiques .....	2	0,5	0,5	1	0,5	0,5	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	0,5	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Industrie du verre .....	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Electricité .....	—	—	—	—	—	—	2	83,0	42,0	42,0	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Gaz .....	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Eau .....	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Cuir .....	1	0,5	0,1	2	1,0	1,0	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	1,0	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Papier et imprimerie .....	—	—	—	4	3,0	3,0	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	2,7	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Transport .....	1	4,0	0,8	3	0,9	0,9	2	83,2	66,8	66,8	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Tourisme .....	1	0,3	0,3	7	0,6	0,6	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Intermédiaires .....	4	1,5	1,4	10	1,8	1,7	2	3,1	3,1	3,1	—	—	—	—	—	—	—	—	0,1	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Déchets et matières de récupérat.	—	—	—	1	0,1	0,1	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Construction .....	1	0,6	0,6	10	3,0	3,0	5	7,6	8,9	8,9	—	—	—	—	—	—	—	—	2,2	1,1	5,8	4	3,1	—	—	—	—	—	—
Charbon .....	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Terre cuite .....	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Ciment et industries connexes .....	—	—	—	1	1,4	1,4	1	2,0	0,8	0,8	—	—	—	—	—	—	—	—	1,2	0,7	—	1	1,0	—	—	—	—	—	—
Carrières .....	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Chaux .....	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Industries céramiques .....	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	1	3,5	
Industrie du tabac .....	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Industrie du diamant .....	—	—	—	2	1,5	1,5	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	0,6	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Editions, librairies, presse .....	—	—	—	2	0,3	0,3	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Films, théâtres, attractions .....	1	0,1	0,1	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	0,2	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Artisanat .....	3	1,9	1,9	10	1,5	1,5	5	1,3	2,3	1,9	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Agric., hortic., élev., pêche .....	—	—	—	1	1,0	1,0	1	22,5	5,6	5,5	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Divers non dénommés .....	1	2,8	2,8	1	0,1	0,1	1	2,5	2,5	2,5	—	—	—	—	—	—	—	—	0,9	5,5	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Totaux ...	35	34,1	28,0	126	57,1	52,6	66	3.835,9	794,9	706,3	5	392,5	—	—	—	—	—	—	14,7	36,3	218,1	406,3	63	59,5	2	2,6	7	54,7	

<sup>1</sup> Coopératives : 8 sociétés constituées au capital minimum de 610.000 francs; 8 sociétés dissoutes au capital minimum de 185.000 francs.

V. — EMISSIONS DES SOCIÉTÉS INDUSTRIELLES ET COMMERCIALES BELGES  
Groupement des sociétés selon le lieu où s'exerce leur activité et selon l'importance  
du capital nominal émis ou annulé  
(millions de francs)

17<sup>4</sup>

Source : Institut National de Statistique.

Classification	Constitutions de sociétés						Augmentations de capital (sociétés anonymes) (sociétés en commandite par actions) (soc. de pers. à resp. lim.)			Emissions d'obligations		Primes d'émission (non comprises dans les montants libérés)	Libérations sans espèces		Dissolutions		Réductions de capital Montant		
	anonymes et en commandite par actions			de personnes à responsabilité limitée			Nombre	Capital ancien	Augmentation nominale	Montant libéré sur valeur nominale	Nombre		Montant nominal	dont emprunts de conversion	Apports en nature	Incorporations de réserve		Liquidations	Fusions
	Nombre	Montant nominal	Montant libéré sur valeur nominale	Nombre	Montant nominal	Montant libéré sur valeur nominale												Montant	Montant

1. — Selon le lieu où s'exerce leur activité

AVRIL 1958

Belgique .....	45	49,2	45,7	171	87,2	83,8	76	2.101,7	699,6	575,9	3	130,0	—	2,5	152,7	374,9	47,1	0,4	48,8
Etranger .....	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Totaux ...	45	49,2	45,7	171	87,2	83,8	76	2.101,7	699,6	575,9	3	130,0	—	2,5	152,7	374,9	47,1	0,4	48,8

2. — Selon l'importance du capital nominal émis ou annulé

1 million et moins .....	37	14,3	12,7	150	31,7	29,7	35	21,6	18,4	16,1	—	—	—	0,5	27,5	4,4	19,7	0,4	3,6
plus de 1 à 5 millions .....	7	19,9	18,0	19	41,4	40,0	26	138,3	70,9	66,2	—	—	—	—	58,9	35,5	15,0	—	8,8
plus de 5 à 10 millions .....	—	—	—	2	14,1	14,1	6	52,5	46,2	46,2	—	—	—	2,0	31,5	—	12,4	—	—
plus de 10 à 20 millions .....	1	15,0	15,0	—	—	—	1	—	20,0	10,0	—	—	—	—	—	—	—	—	36,4
plus de 20 à 50 millions .....	—	—	—	—	—	—	5	185,1	160,0	145,0	1	25,0	—	—	—	135,0	—	—	—
plus de 50 à 100 millions .....	—	—	—	—	—	—	1	4,0	71,0	71,0	2	105,0	—	—	34,8	—	—	—	—
plus de 100 millions .....	—	—	—	—	—	—	2	1.700,2	306,7	221,4	—	—	—	—	—	200,0	—	—	—
Totaux ...	45	49,2	45,7	171	87,2	83,8	76	2.101,7	699,6	575,9	3	130,0	—	2,5	152,7	374,9	47,1	0,4	48,8

1. — Selon le lieu où s'exerce leur activité

MAI 1958

Belgique .....	35	34,1	28,0	126	57,1	52,6	65	685,9	544,9	456,3	5	392,5	—	—	269,1	156,3	59,5	2,6	54,7
Etranger .....	—	—	—	—	—	—	1	3.150,0	259,0	250,0	—	—	—	—	—	250,0	—	—	—
Totaux ...	35	34,1	28,0	126	57,1	52,6	66	3.835,9	794,9	706,3	5	392,5	—	—	269,1	406,3	59,5	2,6	54,7

2. — Selon l'importance du capital nominal émis ou annulé

1 million et moins .....	27	10,5	9,1	119	32,5	32,0	27	25,2	16,2	15,0	—	—	—	—	24,7	7,9	12,9	0,6	1,0
plus de 1 à 5 millions .....	8	23,6	18,9	5	11,2	7,2	21	91,9	57,0	53,6	1	2,5	—	—	23,6	30,8	18,6	2,0	11,7
plus de 5 à 10 millions .....	—	—	—	2	13,4	13,4	4	38,0	33,0	33,0	1	10,0	—	—	26,4	10,0	16,0	—	15,0
plus de 10 à 20 millions .....	—	—	—	—	—	—	5	51,1	70,9	58,9	—	—	—	—	15,0	40,8	12,0	—	—
plus de 20 à 50 millions .....	—	—	—	—	—	—	7	476,7	250,8	178,8	2	80,0	—	—	62,4	66,8	—	—	27,0
plus de 50 à 100 millions .....	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
plus de 100 millions .....	—	—	—	—	—	—	2	3.153,0	367,0	367,0	1	300,0	—	—	117,0	250,0	—	—	—
Totaux ...	35	34,1	28,0	126	57,1	52,6	66	3.835,9	794,9	706,3	5	392,5	—	—	269,1	406,3	59,5	2,6	54,7

VI. — EMPRUNTS DES POUVOIRS PUBLICS ET DES ORGANISMES D'UTILITE PUBLIQUE <sup>1</sup>

18

(long et moyen terme)

Périodes	Emissions publiques en Belgique	Emprunts à l'étranger
	(millions de francs)	
1956 .....	24.240	fr. s. 60
1957 .....	17.515	U.S. \$ 87,3
1957 Octobre ...	4.568	—
Novembre ..	—	U.S. \$ 40
Décembre ..	—	—
1958 Janvier ...	7.464	—
Février ...	2.000	—
Mars .....	—	—
Avril .....	3.400	U.S. \$ 15
Mai .....	—	U.S. \$ 22
Juin .....	1.000	—
Juillet .....	—	—
Août .....	—	U.S. \$ 60
Septembre ..	10.695	—
Octobre ...	—	—

VII. — OPERATIONS BANCAIRES DU CREDIT COMMUNAL

19

(Avances et remboursements opérés sur emprunts consentis aux pouvoirs publics et aux organismes d'utilité publique pour le paiement des dépenses).

Périodes	Dépenses extraordinaires		Dépenses ordinaires
	Prélèvements sur comptes <sup>2</sup>	Remboursements nets	Avances nettes
	(millions de francs)		
1956 Moyenne ...	561	109	275
1957 Moyenne ...	536	216	314
1957 Septembre ..	478	61	239
Octobre ...	591	253	368
Novembre ..	490	70	273
Décembre ..	553	113	566
1958 Janvier ...	439	688	504
Février ...	447	76	527
Mars .....	443	70	693
Avril .....	309	252	617
Mai .....	347	38	648
Juin .....	559	36	233
Juillet .....	917	138	241
Août .....	511	66	178
Septembre ..	757	42	301

VIII. — INSCRIPTIONS HYPOTHECAIRES <sup>3</sup>

20

Périodes	Montant selon droits d'inscription perçus
(millions de francs)	
1956 Moyenne ...	1.799
1957 Moyenne ...	1.778
1957 Septembre ..	1.828
Octobre ...	1.847
Novembre ..	1.644
Décembre ..	1.258
1958 Janvier ...	1.676
Février ...	1.510
Mars .....	1.538
Avril .....	1.898
Mai .....	1.636
Juin .....	2.007
Juillet ...	1.851
Août .....	1.636
Septembre ..	1.728

<sup>1</sup> Emprunts de l'Etat, de la Colonie, des provinces et des communes, des organismes d'utilité publique, tels que la Société Nationale des Chemins de fer belges, la Société Nationale des Chemins de fer vicinaux, la Société Nationale de Distribution d'Eau, le Crédit Communal, etc. (à l'exception des émissions continues et des emprunts de la Société Nationale de Crédit à l'Industrie). — <sup>2</sup> Y compris les retraits sur subsides accordés par la province et l'Etat. — <sup>3</sup> Y compris les renouvellements au bout de quinze ans qui se montent à environ 1 p.c. du total, mais non compris les hypothèques légales.

## FINANCES PUBLIQUES

### I. — SITUATION DE LA DETTE PUBLIQUE

(millions de francs)

25<sup>1</sup>

Fin de mois	Dettes consolidées				Dettes à moyen terme <sup>3</sup>			Dettes à court terme <sup>4</sup>			Avoirs des partic. en C.G.P.	Dettes totales 1 5
	Intérieure			extérieure 1 2	intérieure	extérieure 2	totale	intérieure 5	extérieure 2	totale		
	directe	indirecte	totale									
1957 Août .....	171.640	16.779	188.419	17.143	22.162	1.330	23.492	66.072	6.181	72.253	21.621	322.928
Septembre ...	171.470	16.763	188.233	18.426	22.162	1.325	23.487	62.042	5.965	68.007	21.741	319.894
Octobre .....	171.015	16.200	187.215	18.498	26.119	1.322	27.441	61.019	5.811	66.830	22.687	322.671
Novembre .....	170.607	16.185	186.792	18.445	26.019	1.321	27.340	62.758	6.784	69.542	22.215	324.334
Décembre .....	170.120	16.164	186.284	18.330	25.632	1.071	26.703	60.573	7.709	68.282	23.697	323.296
1958 Janvier .....	168.837	16.130	184.967	18.324	29.829	1.069	30.898	59.938	7.561	67.499	23.362	325.050
Février .....	168.353	16.102	184.455	18.284	29.830	1.067	30.897	61.750	8.144	69.894	23.257	326.787
Mars .....	168.015	16.062	184.077	18.194	29.830	1.068	30.898	64.635	8.751	73.386	22.609	329.164
Avril .....	167.565	16.115	183.680	18.211	29.519	1.068	30.587	68.328	9.257	77.585	23.991	331.054
Mai .....	167.426	17.995	185.421	18.200	29.519	1.068	30.587	69.021	9.174	78.195	23.453	335.856
Juin .....	166.853	17.965	184.818	18.060	27.642	1.069	28.711	71.280	9.703	80.983	23.568	336.140
Juillet .....	166.506	17.900	184.406	18.005	27.642	1.069	28.711	71.788	10.707	82.495	24.399	338.016
Août .....	166.350	17.888	184.238	17.994	26.669	1.068	27.737	73.921	14.142	88.063	23.063	341.095
Septembre ...	176.885	17.861	194.746	17.877	26.315	1.068	27.383	64.977	11.597	76.574	22.774	339.554
Octobre .....	176.526	17.787	194.313	17.912	26.071	1.069	27.140	68.363	11.578	79.941	23.126	342.432

<sup>1</sup> Non compris les dettes intergouvernementales résultant de la guerre 1914-1918. — <sup>2</sup> Le montant des dettes extérieures est établi d'après le cours des changes à la date indiqué. — <sup>3</sup> Certificats de trésorerie à échéance de plus d'un an. — <sup>4</sup> Certificats à un an d'échéance au plus. — <sup>5</sup> Non compris la Dotation des Combattants.

### II. — AVOIRS EN EFFETS PUBLICS DE LA BANQUE NATIONALE DE BELGIQUE

(millions de francs)

25<sup>2</sup>

Fin de mois	A 120 jours au maximum		A plus de cinq ans		Total
	Certificats de trésorerie		Créance consolidée su. l'Etat 2	Effets publics nationaux 3	
	1	1			
1955 Mars .....	7.882	34.660	1.902	44.444	
Juin .....	7.664	34.660	1.901	44.225	
Septembre .....	8.047	34.660	1.913	44.620	
Décembre .....	8.918	34.660	1.914	45.492	
1956 Mars .....	7.517	34.660	2.069	44.246	
Juin .....	7.283	34.660	2.066	44.009	
Septembre .....	7.973	34.660	2.071	44.704	
Décembre .....	5.989	34.660	2.072	42.721	
1957 Mars .....	7.132	34.456	2.232	43.820	
Juin .....	7.588	34.456	2.230	44.274	
Septembre .....	8.727	34.456	2.235	45.418	
Décembre .....	6.616	34.456	2.239	43.311	
1958 Mars .....	8.690	34.243	2.375	45.308	
Juin .....	8.615	34.243	2.372	45.230	
Septembre .....	2.115	34.243	2.376	38.734	

<sup>1</sup> Convention du 14 septembre 1948, conclue en vertu de l'art. 13 de la loi organique de la B.N.B. — <sup>2</sup> Art. 3 § b), de la loi du 28 juillet 1948 relative à l'assainissement du bilan de la B.N.B. — <sup>3</sup> Art. 14 de la loi organique de la B.N.B.

### III. — APERCU DE L'EXECUTION DES BUDGETS

(millions de francs)

25<sup>3</sup>

Source : *Mouiteur belge*.

Recettes	Du 1/I au 30/IX/1958		Dépenses	Du 1/I au 30/IX/1958	
	Pour compte exerc. 1957	Pour compte exerc. 1958		Pour compte exerc. 1957	Pour compte exerc. 1958
<i>Voies et moyens :</i>			<i>Dépenses ordinaires :</i>		
Impôts .....	6.116	61.930	Dettes publiques .....	1.671	9.328
Taxes, péages et redevances .....	63	2.548	Pensions .....	758	10.606
Revenus patrimoniaux .....	615	389	Dotations .....	15	248
Remboursements .....	4.403	787	Non-valeurs et remboursements .....	86	331
Produits divers .....	— 3	214	Administration } rémunérations .....	382	16.625
Impôts d'assainissement monétaire ...	71	132	} matériel .....	1.511	3.701
Recettes résultant de la guerre .....	23	63	Subventions .....	3.061	23.615
			Travaux .....	264	477
			Autres dépenses .....	4.873	3.639
Total ...	11.288	66.063	Total ...	12.621	68.570
<i>Recettes extraordinaires :</i>			<i>Dépenses extraordinaires :</i>		
Produits d'emprunts consolidés .....	—	10.088	Service de la dette publique .....	—	1.056
Diverses .....	16	245	Crédits relatifs aux avances .....	— 37	748
			Crédits relatifs aux participations .....	—	217
			Crédits relatifs { immob. nouv. ...	— 223	10.191
			} rest. du dom. pub	—	363
			Autres dépenses .....	—	53
			Résorption du chômage .....	1	10
			Contrepartie de l'aide E.R.P. 1950/1951	—	—
Total ...	16	10.333	Total ...	— 259	12.638
TOTAL GENERAL ...	11.304	76.396	TOTAL GENERAL ...	12.362	81.208
Mali ...	1.058	4.812			

## a) Recettes fiscales sans distinction d'exercice

(non compris les centimes additionnels provinciaux et communaux  
et les sommes attribuées au Trésor de la Colonie)

(millions de francs)

Source : *Moniteur belge*.

Périodes	Contributions directes 1	Douanes et Accises	Enregistrement	Recettes globales 1	Recettes globales cumulatives depuis janvier 1
1956 Moyenne mensuelle	2.862	1.379	2.617	6.858	—
1957 Moyenne mensuelle	3.214	1.458	2.769	7.441	—
1957 Juillet .....	6.168	1.528	2.718	10.414	55.088
Août .....	2.203	1.500	2.609	6.312	61.400
Septembre .....	2.901	1.407	2.712	7.020	68.420
Octobre .....	2.256	1.610	2.725	6.591	75.011
Novembre .....	2.651	1.444	2.885	6.980	81.991
Décembre .....	2.794	1.470	3.043	7.307	89.298
1958 Janvier .....	5.602	1.608	2.804	10.014	10.014
Février .....	2.406	1.312	2.731	6.479	16.493
Mars .....	2.248	1.397	2.941	6.586	23.079
Avril .....	2.285	1.682	2.749	6.716	29.795
Mai .....	2.923	1.453	2.745	7.121	36.916
Juin .....	3.307	1.483	2.658	7.448	44.364
Juillet .....	5.740	1.590	2.527	9.857	54.221
Août .....	2.270	1.432	2.638	6.340	60.561
Septembre .....	3.271	1.538	2.677	7.486	68.047

## b) Recettes totales effectuées jusqu'au 30 septembre 1958 pour les exercices 1957 et 1958

(non compris les centimes additionnels provinciaux et communaux  
et les sommes attribuées au Trésor de la Colonie)

(millions de francs)

Source : *Moniteur belge*.

	Exercice 1957 2		Exercice 1958		Septembre 1958
	Recettes effectuées	Evaluations budgétaires	Recettes effectuées	Evaluations budgétaires	Recettes effectuées pour l'exerc. 1958
<b>I. Contributions directes</b> 1 .....	<b>38.473</b>	<b>34.623</b>	<b>24.390</b>	<b>25.620</b>	<b>3.270</b>
<b>II. Douanes et accises</b> .....	<b>17.590</b>	<b>16.604</b>	<b>13.077</b>	<b>13.312</b>	<b>1.538</b>
dont douanes .....	6.031	5.500	4.360	4.349	492
accises .....	10.571	10.844	7.990	8.776	987
taxes spéciales de consommat.	710		506		50
<b>III. Enregistrement</b> .....	<b>33.231</b>	<b>31.360</b>	<b>24.464</b>	<b>25.838</b>	<b>2.677</b>
dont enregistrement .....	3.624	2.900	2.161	2.521	225
successions .....	1.569	1.500	1.333	1.196	193
timbres et taxes assimilées ...	27.702	26.555	20.697	21.810	2.232
<b>Total</b> 1 ...	<b>89.294</b>	<b>82.587</b>	<b>61.931</b>	<b>64.770</b>	<b>7.485</b>
<b>Différence par rapport aux éval. budgét.</b>	<b>+ 6.707</b>		<b>- 2.839</b>		<b>+ 268</b>

1 Y compris le produit des versements anticipatifs à valoir sur la taxe professionnelle.

2 L'exercice 1957 commencé le 1er janvier 1957 s'est clôturé le 31 mars 1958.

NOTE. — Pour les impôts directs, la période de perception dépasse l'année civile. Les chiffres pour cette catégorie d'impôts ne sont donc définitifs qu'à la clôture de l'exercice.



## REVENUS ET EPARGNE

30<sup>1</sup>

### I. — RENDEMENT DES SOCIÉTÉS PAR ACTIONS BELGES ET CONGOLAISES

#### Dividendes et coupons d'obligations mis en paiement en mars 1958

Source : Institut National de Statistique.

Rubriques	Nombre de sociétés			Capital versé	Réserves	Résultats nets		Dividen- de brut mis en paie- ment	Dette obli- gatai- re 1	Coupons d'obli- gations bruts 2
	recen- sées	en béné- fice	en perte			Bénéfice	Perte			
<b>A. — Sociétés ayant leur principale exploitation en Belgique</b>										
Banques .....	16	15	1	888,7	1.216,5	480,2	0,3	311,5	395,9	18,6
Assurances .....	1	1	—	5,6	11,2	3,1	—	2,8	63,8	2,6
Opérations financières et immobilières ...	291	251	40	6.019,1	1.790,2	939,5	8,5	687,1	2.280,0	90,4
Commerce de détail .....	35	28	7	26,4	55,0	20,8	0,6	2,2	—	—
Commerce de gros et commerce extérieur	248	184	64	545,3	439,4	90,0	22,3	19,4	18,5	1,1
Fabrications métalliques .....	94	72	22	408,3	305,3	50,1	15,3	7,6	105,2	6,2
Métallurgie du fer .....	9	6	3	15,0	36,5	0,8	1,5	0,2	298,5	16,6
Métaux non ferreux .....	10	10	—	445,5	86,7	45,7	—	26,1	—	—
Industrie textile .....	123	79	44	1.471,4	1.356,2	123,9	41,5	63,0	15,9	0,9
Industrie alimentaire .....	89	67	22	1.018,9	662,8	93,7	11,5	32,6	155,2	9,6
Industrie du bois .....	42	34	8	165,2	105,8	20,1	13,5	3,7	3,5	0,2
Industrie chimique .....	53	38	15	336,8	110,2	41,2	2,9	12,3	80,7	5,0
Industrie du verre .....	9	7	2	76,7	102,9	4,3	0,4	2,1	—	—
Electricité .....	1	1	—	4,0	10,8	—	—	—	606,8	36,4
Gaz .....	—	—	—	—	—	—	—	—	34,2	2,7
Eau .....	1	1	—	0,3	0,1	—	—	—	—	—
Cuir .....	13	8	5	53,2	2,8	2,2	2,5	1,0	—	—
Papier et imprimerie .....	33	30	3	110,9	152,1	28,4	0,2	8,7	16,0	1,0
Transport .....	67	56	11	243,0	321,9	46,0	2,4	26,6	450,0	22,9
Tourisme .....	54	33	21	63,5	61,2	6,7	2,7	1,2	9,6	0,5
Intermédiaires .....	67	46	21	123,3	41,7	18,1	6,3	8,8	—	—
Déchets et matières de récupération .....	6	4	2	9,3	25,9	1,1	0,5	—	—	—
Construction .....	43	38	5	289,6	208,4	57,2	1,2	36,6	16,0	0,7
Charbon .....	7	5	2	361,0	467,7	32,1	8,7	1,8	143,6	8,3
Terre cuite .....	12	12	—	44,7	47,5	8,6	—	1,8	—	—
Ciment et industries connexes .....	17	9	8	149,1	47,3	8,9	7,1	6,5	50,0	2,8
Carrières .....	14	11	3	106,1	26,6	12,2	1,0	8,7	—	—
Chaux .....	7	5	2	108,0	58,4	7,3	1,0	2,2	2,5	0,2
Industrie céramique .....	6	2	4	14,7	4,6	0,2	0,4	0,0	—	—
Industrie du tabac .....	4	3	1	15,4	7,4	2,2	0,0	1,5	—	—
Industrie du diamant .....	2	2	—	1,4	1,7	0,6	—	0,1	—	—
Editions, librairies, presse .....	16	9	7	34,6	36,4	2,5	0,4	0,6	—	—
Films, théâtres, attractions .....	19	16	3	30,1	11,5	4,6	0,9	0,5	—	—
Artisanat .....	51	39	12	100,5	115,6	12,0	2,1	1,2	—	—
Agriculture, horticulture, élevage, pêche ..	3	1	2	2,9	- 1,2	0,0	0,1	—	1,8	1,8
Divers non dénommés .....	61	45	16	86,7	73,6	17,6	2,5	3,5	—	—
<b>TOTAL ...</b>	<b>1.524</b>	<b>1.168</b>	<b>356</b>	<b>13.375,2</b>	<b>8.000,7</b>	<b>2.181,9</b>	<b>158,3</b>	<b>1.281,9</b>	<b>4.747,7</b>	<b>221,8</b>
<b>B. — Sociétés ayant leur principale exploitation au Congo belge</b>										
Banques, sociétés financières .....	4	3	1	215,0	19,6	6,8	1,1	4,7	2,5	0,1
Sociétés commerciales .....	1	1	—	0,6	0,2	0,3	—	0,1	—	—
Sociétés industrielles .....	2	2	—	152,0	181,3	27,0	—	0,2	65,0	3,8
Sociétés agricoles .....	4	3	1	94,6	57,9	44,0	0,4	16,0	24,3	1,5
Mines .....	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Construction .....	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Transport .....	1	1	—	12,0	- 1,6	0,5	—	—	19,1	1,1
Sociétés diverses .....	1	1	—	36,0	1,3	9,5	—	—	—	—
<b>TOTAL ...</b>	<b>13</b>	<b>11</b>	<b>2</b>	<b>510,2</b>	<b>258,7</b>	<b>88,1</b>	<b>1,5</b>	<b>21,0</b>	<b>110,9</b>	<b>6,5</b>
<b>C. — Sociétés ayant leur principale exploitation à l'étranger</b>										
Electricité .....	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Chemins de fer .....	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Tramways .....	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Plantations, sociétés coloniales .....	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Sociétés diverses .....	3	1	2	12,6	17,7	3,0	0,2	0,1	—	—
<b>TOTAL ...</b>	<b>3</b>	<b>1</b>	<b>2</b>	<b>12,6</b>	<b>17,7</b>	<b>3,0</b>	<b>0,2</b>	<b>0,1</b>	<b>—</b>	<b>—</b>
<b>TOTAL GENERAL ...</b>	<b>1.540</b>	<b>1.180</b>	<b>360</b>	<b>13.898,0</b>	<b>8.277,1</b>	<b>2.273,0</b>	<b>160,0</b>	<b>1.303,0</b>	<b>4.858,6</b>	<b>228,3</b>

1 Les emprunts recensés se rapportent à des sociétés différentes de celles faisant l'objet des colonnes précédentes.

2 En outre, il a été mis en paiement pendant le mois de mars 1958 :

	(millions de francs)
Coupons d'emprunts de l'Etat .....	173,9
Coupons d'emprunts de la Colonie .....	42,1
Coupons d'emprunts des Provinces et Communes .....	11,5
Coupons d'emprunts d'organismes divers .....	261,7
	480,2
Coupons d'emprunts extérieurs .....	68,2

## Tableau rétrospectif

Source : Institut National de Statistique.

Périodes	Nombre de sociétés			Capital versé	Réserves	Résultats nets		Dividende brut mis en paiement	Dettes obligataires <sup>1</sup>	Coupons d'obligations bruts
	recensées	en bénéfice	en perte			bénéfice	perte			
1956 <sup>2</sup>	13.952	10.379	3.573	159.601	103.883	32.169	2.171	17.953	46.931 <sup>3</sup>	2.130
1957 <sup>2</sup>	14.069	10.770	3.299	175.112	107.474	35.102	2.097	19.861	53.327 <sup>3</sup>	2.274
1957 Janvier	119	90	29	2.402	884	298	14	179	4.343	202
Février	212	162	50	1.216	1.958	531	9	381	3.484	155
Mars	1.575	1.235	340	11.657	10.178	2.547	194	1.381	3.769	174
Avril	2.805	2.206	599	23.192	13.420	3.754	357	1.931	4.303	203
Mai	2.835	2.222	613	52.397	32.744	12.827	354	8.017	3.407	154
Juin	1.634	1.246	388	27.076	15.601	5.895	320	2.986	3.915	179
Juillet	559	448	111	11.744	7.803	2.461	91	1.512	4.131	191
Août	188	142	46	1.502	970	270	21	114	3.241	139
Septembre	315	236	79	2.187	1.820	374	28	154	3.863	175
Octobre	537	418	119	11.465	5.141	1.765	254	1.069	3.828	178
Novembre	338	267	71	13.069	5.536	1.815	215	1.067	3.489	158
Décembre	384	287	97	7.868	5.422	927	67	468	5.087	245
1958 Janvier	122	96	26	2.381	833	273	32	156	4.858	223
Février	132	101	31	325	481	73	7	26	3.877	169
Mars	1.540	1.180	360	13.898	8.277	2.273	160	1.303	4.859	228

1 En ce qui concerne les résultats mensuels, les emprunts recensés se rapportent à des sociétés différentes de celles faisant l'objet des colonnes précédentes.

2 Déduction faite des doubles emplois.

3 Au 31 décembre.

II. — CAISSE GÉNÉRALE D'ÉPARGNE 31  
ET DE RETRAITEDépôts sur livrets des particuliers  
à la Caisse d'Épargne<sup>1</sup> (épargne pure)  
(millions de francs)

Périodes	Versements	Remboursements	Excédents	Soldes des dépôts à fin de période
1956 Moyenne mens.	1.210	1.025	185	56.132 <sup>2</sup>
1957 Moyenne mens.	1.399	1.205	194	60.144 <sup>2</sup>
1957 Août	1.447	1.103	344	58.577
Septembre	1.273	1.132	141	58.718
Octobre	1.276	1.471	-195	58.523
Novembre	1.149	1.218	-69	58.454
Décembre	1.414	1.408	6	60.144 <sup>2</sup>
1958 Janvier	1.887	1.206	681	60.825
Février	1.340	1.089	251	61.076
Mars	1.353	1.250	103	61.179
Avril	1.465	1.218	247	61.426
Mai	1.467	1.254	213	61.639
Juin	1.514	1.256	258	61.897
Juillet	1.809	1.223	586	62.483
Août	1.485	1.053	432	62.915
Septembre	1.530	1.219	311	63.226
Octobre	1.715	1.143	572	63.798

1 Y compris les livrets des prisonniers de guerre. Nombre de livrets au 31 décembre 1956 : 6.697.866 et au 31 décembre 1957 : 6.697.202

2 Y compris les intérêts capitalisés de l'exercice.

III. — INDICE DES REMUNÉRATIONS 32  
HORAIRES BRUTES DES OUVRIERS

Base 1953 = 100

Méthode d'établissement et conditions d'utilisation :  
voir Bulletin de novembre 1957, page 413

Périodes	Gain moyen brut par heure prestée (hommes + femmes)	Salaire horaire type	
		ouvrier qualifié <sup>1</sup>	ouvrier non qualifié <sup>1</sup>
1954 Juin	102,9	102,3	102,1
Septembre	102,8	102,8	102,8
Décembre	104,0	103,5	103,7
1955 Mars	104,1	103,9	104,9
Juin	105,5	104,9	105,3
Septembre	105,4	105,4	105,8
Décembre	107,6	106,4	107,2
1956 Mars	109,4	109,5	110,1
Juin	113,8	113,2	113,9
Septembre	115,2	115,1	115,5
Décembre	119,5	118,3	118,1
1957 Mars	121,9	121,8	122,0
Juin	125,4	124,1	124,4
Septembre	124,9	125,1	124,7
Décembre	128,9	127,7	127,8
1958 Mars	128,0	128,2	128,4
Juin	130,1	128,8	129,0
Septembre	129,6	128,8	129,0

1 Non compris les ouvriers du transport.

# MOUVEMENT DES AFFAIRES

## I. — ACTIVITE DES CHAMBRES DE COMPENSATION

35

### Mouvement du débit

Périodes	Nombre de chambres à fin de période	Bruxelles										Province		Bruxelles et province	
		Argent à 1, 5 et 10 jours <sup>1</sup>		Titres effets publics et coupons		Virem. chèques prom., quitt., etc.		Opérations sur l'étranger		Totaux					
		milliers de pièces	milliards de francs	milliers de pièces	milliards de francs	milliers de pièces	milliards de francs	milliers de pièces	milliards de francs	milliers de pièces	milliards de francs	milliers de pièces	milliards de francs	milliers de pièces	milliards de francs
1956 Moyenne	38	2,3	127,2	1,6	10,0	206,4	94,5	3,2	5,6	213,5	237,3	222,5	63,3	436,0	300,6
1957 Moyenne	38	2,1	119,4	1,7	10,3	227,0	111,4	3,2	5,5	234,0	246,6	238,8	66,3	472,8	312,9
1957 Août	38	2,1	101,7	1,6	7,7	213,4	111,8	3,3	6,3	220,4	227,5	229,3	63,2	449,6	290,7
Septembre	38	2,0	91,5	1,5	7,2	213,1	107,4	3,4	6,2	220,0	212,3	230,3	60,4	450,3	272,7
Octobre	38	2,2	122,4	1,8	12,1	239,4	115,0	3,4	5,9	246,8	255,4	252,3	67,5	499,2	322,9
Novembre	38	1,8	100,6	1,3	7,3	219,0	107,4	2,9	5,0	225,0	220,3	231,6	60,7	456,7	281,0
Décembre	38	2,1	138,1	1,6	13,9	244,3	116,8	3,2	5,6	251,2	274,4	247,0	70,5	498,2	344,8
1958 Janvier	38	2,2	128,9	2,2	18,5	241,8	115,8	3,2	5,5	249,4	268,7	248,4	67,6	497,8	336,3
Février	38	2,2	106,8	1,3	11,5	219,5	112,0	2,9	5,6	225,9	235,9	222,7	54,4	448,6	290,3
Mars	38	2,3	102,4	1,6	14,1	237,9	115,9	3,3	5,8	245,1	238,2	243,7	61,9	488,8	300,1
Avril	38	3,0	96,5	1,8	17,1	233,5	117,4	3,1	5,5	241,4	236,5	237,6	60,5	479,0	297,0
Mai	38	1,8	102,9	1,9	15,0	240,0	114,9	2,8	6,4	246,5	239,2	237,5	62,4	484,0	301,7
Juin	38	1,9	124,9	2,5	11,7	246,2	112,9	2,7	6,5	253,4	256,0	237,8	66,3	491,2	322,3
Juillet	38	2,2	106,0	1,9	14,8	251,2	113,2	2,9	4,8	258,2	238,8	239,5	62,7	497,7	301,5
Août	38	1,9	125,4	1,9	12,8	221,9	99,0	2,5	4,7	228,2	241,9	206,6	58,8	434,8	300,7
Septembre	38	2,1	131,2	2,9	21,3	250,1	106,5	2,8	5,0	257,9	264,0	234,8	65,1	492,7	329,1
Octobre	38	2,2	114,2	1,7	10,7	255,8	104,5	3,0	5,9	262,7	235,3	245,5	63,4	508,2	298,7

<sup>1</sup> Y compris les remboursements des capitaux prêtés la veille au jour le jour, ou précédemment à 5 et 10 jours.

## II. — MOUVEMENT DES CHEQUES POSTAUX

36

(milliards de francs)

Périodes	Milliers de comptes à fin de période	Avoir global *	Avoirs des particuliers *	Crédit		Débit		Mouvement général	Opérations sans emploi de numéraire %	Vitesse de circulation <sup>2</sup>
				Versements	Virements	Chèques et divers	Virements			
1956 Moyenne	742 <sup>1</sup>	29,8	22,2	32,7	81,9	32,7	81,9	229,3	91	3,91
1957 Moyenne	765 <sup>1</sup>	30,4	22,4	36,0	89,1	36,0	89,1	250,2	91	4,15
1957 Août	754	29,9	22,2	35,2	85,8	36,6	85,8	243,4	91	4,01
Septembre	758	28,9	21,7	32,6	78,2	30,9	78,2	219,8	91	3,85
Octobre	761	30,1	22,1	36,4	92,2	37,5	92,2	258,4	91	4,07
Novembre	763	29,0	22,3	34,7	88,7	35,0	88,7	247,2	92	4,53
Décembre	765	30,5	22,7	40,6	96,3	37,5	96,3	270,7	92	4,47
1958 Janvier	767	32,0	22,7	40,6	102,2	41,4	102,2	286,3	92	4,40
Février	769	31,1	22,9	34,4	86,3	35,3	86,3	242,3	92	4,21
Mars	771	30,6	23,0	35,7	90,7	35,0	90,7	252,1	90	4,03
Avril	772	31,1	23,5	38,6	94,0	38,3	94,0	264,9	91	4,33
Mai	773	r31,8	24,1	37,0	92,5	37,2	92,5	259,1	91	4,32
Juin	774	r32,1	23,9	38,0	90,8	36,9	90,8	256,5	91	4,05
Juillet	773	r34,1	24,1	42,7	104,5	43,7	104,5	295,4	91	4,25
Août	777	r30,5	23,7	34,7	87,3	35,5	87,3	245,0	90	4,09
Septembre	781	r30,5	23,1	35,7	89,4	35,5	89,4	250,2	88	3,99
Octobre	785	30,2	23,3	36,7	94,0	38,1	94,0	262,8	91	4,10

<sup>1</sup> Au 31 décembre.

<sup>2</sup> Rapport par mois-type de 25 jours, du mouvement du débit à l'avoir journalier moyen.

\* Ces avoirs comprennent : les avoirs libres et les titres de l'Emprunt d'Assainissement monétaire remis en représentation des avoirs définitivement bloqués.

r Chiffres rectifiés.

# PRIX

## a) INDICES DES PRIX DE GROS EN BELGIQUE

**45<sup>1</sup>**

Base : période 1936 à 1938 = 100

Source : Ministère des Affaires économiques — Service de l'Index.

Périodes	Indice général	Produits agricoles du règne animal	Produits agricoles du règne végétal	Matières grasses	Produits minéraux						Produits chimiques			Peaux et cuirs
					Indice général du groupe	Charbon	Sous-produits du charbon	Produits pétroliers	Minerais et métaux bruts	Produits des carrières	Indice général du groupe	Produits chimiques	Engrais chimiques	
<i>Nombre de produits .....</i>	<b>135</b>	13	14	2	19	4	4	3	5	3	11	8	3	5
1956 Moyenne .....	<b>430</b>	391	444	385	455	568	486	297	466	454	320	341	270	326
1957 Moyenne .....	<b>441</b>	399	449	365	482	654	517	319	468	464	330	354	274	328
1957 Août .....	<b>439</b>	404	436	359	478	661	520	301	463	465	327	355	264	329
Septembre .....	<b>438</b>	399	441	357	476	661	522	301	453	464	328	355	267	329
Octobre .....	<b>439</b>	405	456	355	475	661	510	301	451	476	329	355	269	329
Novembre .....	<b>439</b>	406	468	360	472	673	510	301	437	475	331	355	275	328
Décembre .....	<b>441</b>	431	472	365	469	673	510	300	427	475	331	353	278	327
1958 Janvier .....	<b>437</b>	410	483	360	467	673	510	297	421	475	332	353	283	331
Février .....	<b>431</b>	378	479	355	460	673	510	290	408	469	333	353	285	329
Mars .....	<b>428</b>	377	484	357	453	673	479	285	408	469	330	349	285	328
Avril .....	<b>425</b>	362	489	355	451	668	475	285	408	468	329	348	285	327
Mai .....	<b>422</b>	348	496	358	450	668	470	285	407	470	327	348	277	327
Juin .....	<b>421</b>	339	498	361	451	665	470	285	410	470	325	349	271	324
Juillet .....	<b>420</b>	347	466	365	451	665	472	288	409	471	326	349	274	323
Août .....	<b>417</b>	340	466	356	451	665	474	290	404	472	322	349	260	324
Septembre .....	<b>414</b>	346	437	355	452	665	476	290	404	473	322	349	260	324
Octobre .....	<b>413</b>	341	435	348	454	665	478	288	413	473	324	350	263	327

## a) INDICES DES PRIX DE GROS EN BELGIQUE (suite)

**45<sup>1</sup>**

Base : période 1936 à 1938 = 100

Source : Ministère des Affaires économiques — Service de l'Index.

Périodes	Caoutchouc	Bois	Papiers et cartons	Produits textiles						Matériaux de construction	Métaux et produits métalliques			
				Indice général du groupe	Laine	Lin	Coton	Jute	Fibres artificielles		Indice général du groupe	Sidérurgie	Fabr. métalliques	Non ferreux
<i>Nombre de produits .....</i>	1	6	4	21	5	5	6	2	3	13	26	9	13	4
1956 Moyenne .....	330	675	501	368	416	302	461	437	236	478	489	568	429	533
1957 Moyenne .....	303	660	511	377	457	300	472	409	242	500	501	607	452	458
1957 Août .....	312	656	514	376	460	296	472	410	238	506	501	608	453	451
Septembre .....	290	657	512	373	455	294	471	379	248	508	497	606	452	433
Octobre .....	285	657	511	371	439	295	472	376	251	507	495	603	454	422
Novembre .....	268	657	511	369	421	300	474	376	252	507	492	597	455	412
Décembre .....	286	657	498	365	406	296	476	376	252	507	491	597	456	402
1958 Janvier .....	266	648	491	357	399	239	471	341	252	514	488	588	454	403
Février .....	271	648	491	353	403	285	463	326	249	514	486	588	457	385
Mars .....	269	645	489	348	386	279	457	345	249	515	477	557	456	390
Avril .....	273	628	486	344	373	274	451	353	249	515	477	557	456	391
Mai .....	259	625	486	339	365	269	446	346	249	514	474	549	454	393
Juin .....	266	622	486	340	375	265	447	337	252	514	475	544	454	405
Juillet .....	283	613	486	337	365	262	447	341	251	514	479	555	455	408
Août .....	279	613	486	329	359	256	445	317	245	514	481	555	458	407
Septembre .....	283	608	479	326	349	257	439	310	247	513	481	555	458	408
Octobre .....	302	603	479	324	343	254	437	313	246	513	480	547	455	429

**b) INDICES DES PRIX DE GROS EN BELGIQUE 45<sup>2</sup>  
ET A L'ETRANGER**

Base : moyenne 1953 = 100

Périodes	Belgique (Ministère des Affaires économiques)	Pays-Bas (Central Bureau voor de Statistiek)	France (Statistique générale de la France)	Italie (Banca di Roma)	Allemagne occidentale (Statistisches Bundesamt) 1	Royaume-Uni (Board of Trade) 2	Etats-Unis (Department of Labor, Bureau Labor Statistics)	Suisse (Office fédéral de l'Industrie, des Arts et Métiers et du Travail)
1956 Moyenne .	103	104	102	102	103	108	104	103
1957 Moyenne .	106	107	108	103	105	112	107	105
1957 Août .....	106	107	108	102	105	112	107	105
Septembre .	106	107	109	102	105	113	107	105
Octobre ...	106	107	112	103	106	113	107	105
Novembre .	106	107	116	103	106	113	107	105
Décembre .	106	107	119	103	106	113	108	104
1958 Janvier ...	105	107	120	103	106	113	108	103
Février ...	104	106	120	102	106	113	108	103
Mars .....	103	106	120	102	106	111	109	103
Avril .....	102	106	120	102	106	113	108	103
Mai .....	102	104	124	102	106	113	109	103
Juin .....	101	104	121	102	106	113	108	102
Juillet .....	101	103	120	101	106	113	108	101
Août .....	100	102	121	101	106	113	108	101
Septembre .	100				106	113	108	101
Octobre ...								

1 Produits finis industriels.

2 Tous produits manufacturés autres que combustibles, produits alimentaires et tabac.

**c) INDICES DES PRIX DE DETAIL 46  
EN BELGIQUE**

Base : moyenne 1953 = 100

Source : Ministère des Aff. économ. (Service de l'Index).

Périodes	Indice général	Produits alimentaires	Produits non alimentaires	Services
Nombre de prod.	65	35	25	5
1956 Moyenne .	103,65	104,2	101,5	105,5
1957 Moyenne .	106,93	107,0	104,5	111,7
1957 Août .....	107,04	107,0	104,6	112,2
Septembre .	107,54	107,8	104,7	112,7
Octobre ...	107,65	108,1	104,5	112,7
Novembre .	108,31	108,7	105,2	112,9
Décembre .	108,55	108,7	105,8	113,0
1958 Janvier ...	108,69	108,9	105,8	113,1
Février ...	108,31	108,1	105,9	113,6
Mars .....	108,00	107,5	106,0	114,0
Avril .....	108,31	107,9	106,3	114,2
Mai .....	108,35	107,9	106,3	114,2
Juin .....	108,51	108,2	106,3	114,2
Juillet .....	108,08	107,3	106,3	114,3
Août .....	108,07	107,2	106,4	114,7
Septembre .	108,08	107,2	106,4	114,8
Octobre ...	108,24	107,7	106,2	115,1

**PRODUCTION**

**50**

**I. — INDICE DE L'ACTIVITE ET DE LA PRODUCTION INDUSTRIELLE**

Base : moyenne 1953 = 100

Périodes	Indices de l'activité industrielle Source : Institut National de Statistique							Indices de la production industrielle Source : Inst. de Recherches Econ. et Sociales					
	Indice général	Indice des industries extractives	Indices des industries manufacturières					Indice général	dont				
			Ensemble	Sidé-urgie	Fabrications métalliques	Fila-tures	Tissages		Com-bustible et énergie	Sidé-urgie	Fabri-cations métal-liques	Fila-tures	Tissages
1956 Moyenne .	113,6	99,2	117,6	140,9	109,3	114,1	121,0	122,8	104,3	139,8	135,2	114,6	115,3
1957 Moyenne .	113,7	97,9	118,0	134,0	108,5	118,5	124,0	122,6	103,4	134,0	134,6	120,8	119,4
1957 Juin .....	109,9	97,1	113,4	118,4	104,3	120,8	119,4	121,2	98,7	122,1	135,2	128,4	122,4
Juillet .....	87,6	83,7	88,7	59,3	68,6	96,7	107,2	91,4	85,2	59,1	92,8	96,0	100,8
Août .....	109,1	97,0	112,4	137,9	100,1	110,3	102,7	117,1	98,2	135,2	125,9	110,4	98,5
Septembre .	114,5	90,1	121,2	142,4	114,1	116,1	121,4	125,7	99,1	144,1	140,2	121,4	118,4
Octobre ...	125,5	108,0	130,3	148,5	119,5	123,8	137,4	126,2	108,7	143,1	136,6	119,3	121,6
Novembre .	114,6	102,0	118,1	134,2	108,5	109,1	116,6	125,0	109,2	139,0	135,8	118,3	115,6
Décembre .	111,2	100,5	114,2	133,4	112,0	105,6	112,7	121,3	112,3	133,8	132,6	108,8	107,4
1958 Janvier . p	115,7	105,0	118,6	140,6	115,6	117,5	114,8	119,4	109,8	137,6	128,7	114,0	105,2
Février . p	104,9	95,0	107,6	126,8	103,4	92,3	102,1	120,6	110,8	135,5	136,1	97,2	101,1
Mars ... p	111,4	100,9	114,3	134,5	108,9	90,1	105,2	118,9	110,2	131,7	134,3	88,2	95,8
Avril ... p	107,9	97,8	110,7	128,0	107,0	86,8	101,7	116,9	102,0	129,6	130,8	88,4	94,4
Mai .....	103,7	94,4	106,4	119,1	99,5	83,6	95,7	115,4	98,2	121,4	131,5	88,1	92,9
Juin ... p	104,4	86,8	109,2	122,0	101,5	94,2	95,9	112,9	91,2	124,5	124,5	96,4	91,7
Juillet ... p	93,9	81,4	97,3	111,3	85,8	89,5	90,3	99,9	85,4	110,8	108,4	88,0	79,6
Août ... p								107,0	88,7	121,9	113,4	86,7	79,4

Source : Ministère des Affaires économiques (Direction générale des Mines).

Périodes	Mines de houille									
	Nombre moyen d'ouvriers présents (milliers)		Production par bassin (milliers de tonnes)						Nombre moyen de jours d'extraction	Stock à fin de période (milliers de tonnes)
	du fond	fond et surf.	Mons	Centre	Charleroi	Liège	Campine	Total		
1936-1938 Moyenne .....	87	125	408	353	640	451	541	2.425 <sup>1</sup>	24,0	1.502
1956 Moyenne .....	89	121	332	300	581	378	872	2.463	23,5	179
1957 Moyenne .....	91	124	334	289	580	360	861	2.424	23,3	1.413
1957 Août .....	86	118	333	286	542	356	867	2.384	24,2	548
Septembre .....	85	119	309	267	539	325	749	2.189	22,4	603
Octobre .....	89	121	357	302	642	389	970	2.659	26,3	873
Novembre .....	99	133	370	302	604	366	893	2.535	23,0	1.152
Décembre .....	98	132	341	284	620	381	891	2.517	23,0	1.413
1958 Janvier .....	98	132	353	326	641	389	957	2.666	24,5	1.946
Février .....	98	132	330	277	580	348	882	2.417	22,0	2.546
Mars .....	98	132	344	283	601	371	930	2.529	22,9	3.230
Avril .....	95	130	341	282	553	369	868	2.413	22,1	3.918
Mai .....	94	129	311	263	548	378	829	2.329	21,5	4.516
Juin .....	91	122	287	250	516	255	797	2.105	19,4	5.000
Juillet .....	86	117	242	204	453	275	811	1.985	19,4	5.388
Août .....	83	113	287	235	457	315	747	2.041	20,9	5.745
Septembre .....			274	214	523	334	765	2.110		6.155
Octobre .....			294	223	573	376	864	2.330		6.610

<sup>1</sup> Y compris 82.000 tonnes provenant du bassin de Namur. Les charbonnages de ce bassin ont été répartis en 1942 entre les bassins de Liège et de Charleroi.

Sources : Ministère des Affaires économiques (Direction générale des Mines et Institut National de Statistique) — Ministère des Finances (Accises).

Périodes	Cokes		Agglomérés		Pétroles bruts mise en œuvre (milliers de kilolitres)	Hauts fourneaux en activité (à la fin de la période)	Production métallurgique (milliers de tonnes)		
	Production (milliers de tonnes)	Nombre moyen d'ouvriers	Production (milliers de tonnes)	Nombre moyen d'ouvriers			Fonte	Acier brut	Acier et fer finis
1936-1938 Moyenne .....	435	3.831	142	855	—	37	261	253	202
1956 Moyenne .....	606	4.621	152	589	522	50	480	532	397
1957 Moyenne .....	596	4.745	152	589	519	51	466	523	370
1957 Juillet .....	463	4.606	115	595	411	50	244	242	153
Août .....	608	4.696	150	575	654	50	486	547	377
Septembre .....	599	4.841	147	592	628	50	494	557	393
Octobre .....	622	4.840	169	585	576	51	511	597	405
Novembre .....	600	4.873	151	599	693	51	476	532	366
Décembre .....	617	4.881	135	571	738	51	486	541	357
1958 Janvier .....	615	4.627	117	554	607	51	485	561	385
Février .....	542	4.605	79	500	569	50	437	492	352
Mars .....	591	4.568	79	490	652	50	478	528	368
Avril .....	559	4.586	81	470	566	49	448	500	353
Mai .....	567	4.639	92	455	584	48	442	469	322
Juin .....	556	4.633	69	452	624	46	447	489	328
Juillet .....	552	4.658	68	443	514	47	435	466	286
Août .....	582	4.672	78	416	698		453	480	329
Septembre .....					718				

III. — PRODUITS TEXTILES

56<sup>1</sup>

Source : Institut National de Statistique.

Périodes	Production de fils (tonnes)							Production de rayonne (tonnes)	Production de tissus écrus tombés de métiers (pour compte propre, services publics et ordres à façon) (tonnes)				
	Fil de lin	Fil de jute	Fil de chanvre	Fil de coton		Fil de laine			Lin	Jute 1	Coton	Laine 2	Rayonne
				fin	cardé	peignée	cardée						
1956 Moyenne	763	6.374	171	7.602	476	2.219	1.559	2.731	601	3.221	6.636	2.574	687
1957 Moyenne	882	5.759	167	7.912	456	2.325	1.602	2.888	628	2.929	7.049	2.498	787
1957 Juillet	707	4.750	154	6.430	379	1.702	1.517	2.306	582	2.637	6.074	2.144	674
Août	772	4.548	137	7.403	320	2.348	1.550	2.765	490	2.592	5.871	2.065	641
Septembre	954	5.586	145	7.921	439	2.338	1.345	2.658	622	3.036	6.853	2.437	776
Octobre	918	5.847	131	8.336	480	2.538	1.586	2.865	632	3.324	7.932	2.729	886
Novembre	900	5.564	121	7.362	410	2.013	1.375	2.839	584	3.208	6.766	2.238	763
Décembre	918	6.028	126	7.020	413	1.757	1.312	2.926	579	3.244	6.652	2.084	764
1958 Janvier	1.019	6.696	97	8.905	389	1.816	1.239	2.719	548	3.465	6.743	2.075	842
Février	783	6.005	88	6.054	362	1.529	1.209	2.261	529	3.381	5.946	1.831	739
Mars	771	6.152	85	5.478	394	1.609	1.213	2.142	579	3.601	5.858	1.984	732
Avril	648	6.254	67	5.166	342	1.728	1.068	2.122	565	3.700	5.281	2.042	699
Mai	587	5.618	67	5.086	298	1.588	1.245	2.091	527	3.201	4.987	1.845	647
Juin	695	5.982	62	5.864	315	1.868	1.329	2.170	p562	p2.894	p5.186	p1.908	p641
Juillet	643	5.500	57	5.972	343	1.785	1.140	1.537	p484	p3.062	p4.667	p1.903	p562
Août	518	5.487	59	5.600	225	1.550	1.206	2.005	p475	p3.249	p4.496	p1.571	p502
Septembre								2.318					

1 Y compris les tapis en jute.

2 Y compris couvertures et tapis en laine.

IV. — PRODUITS DIVERS

56<sup>2</sup>

Source : Institut National de Statistique et Administration des Douanes et Accises.

Périodes	Ciment	Chaux	Calcaires	Ammoniaque de synthèse et dérivés			Engrais composés	Papier		Briques		Sucres				Brasseries 4	Distilleries (milliers d'hectolitres)	Allumettes (millions de tiges)	Pêche Vente de poisson 5		
				Azote primaire	Azote dans les engrais finis			Papier	Cartons	Briques ordinaires	Briques de parement	Production		Stocks (sucres bruts et raf.) 3	Déclarations en consomm.				Quantités (milliers de tonnes)	Valeurs (millions de francs)	
					sucre brut	sucre raffiné						sucre brut	sucre raffiné								
1936-1938 Moy.	250 <sup>1</sup>	117 <sup>2</sup>	154 <sup>2</sup>				15,5 <sup>1</sup>														
1956 Moyenne	389	154	184	19,6	18,9	13,3	23,8	4,3	176	10,8			17,5	17,2	159	20,7	16,4	35,0	4.421	2,3	7,2
1957 Moyenne	392	159	187	19,5	17,2	13,1	27,7	4,3	187	14,1			25,8	16,2	182	23,6	13,1	22,0	4.934	3,7	36,0
1957 Août	436	160	197	22,2	19,8	12,8	26,2	4,0	229	15,5			—	8,7	30	20,4	15,2	12,1	4.162	2,9	26,0
Septembre	406	168	183	20,1	18,0	13,6	28,2	4,3	234	14,8			0,4	11,2	12	20,4	12,7	21,8	4.465	3,8	34,8
Octobre	403	170	210	21,7	19,8	11,4	30,4	4,4	238	15,9			146,2	26,4	113	25,6	11,7	21,4	5.312	4,2	39,1
Novembre	351	182	200	20,4	18,5	11,6	26,5	4,2	190	12,8			175,1	28,9	245	22,5	12,1	22,9	5.020	3,0	32,9
Décembre	268	149	187	21,3	19,6	15,2	25,7	4,0	150	13,0			34,1	17,3	251	18,2	11,6	24,1	5.481	4,2	46,8
1958 Janvier	262	159	185	21,8	19,7	15,5	29,3	4,8	129	14,6			5,8	15,1	234	21,0	12,0	16,8	5.429	3,4	37,8
Février	271	150	152	19,9	18,2	20,4	25,9	4,1	95	10,3			2,9	12,9	211	17,3	12,2	18,6	4.844	4,5	41,6
Mars	322	166	202	23,0	20,8	18,4	28,9	4,1	94	10,0			—	13,2	191	18,8	14,4	18,3	4.990	5,0	45,1
Avril	356	146	247	21,0	18,8	18,8	26,3	3,8	118	13,2			—	11,3	180	21,8	13,4	14,2	4.798	4,0	40,5
Mai	380	134	272	23,8	21,7	15,0	25,0	3,8	192	14,4			—	11,9	159	20,4	15,6	12,6	3.947	3,3	34,7
Juin	372	143	258	23,2	21,2	16,7	28,9	4,7	226	13,7			—	10,0	122	24,7	15,8	20,9	4.622	3,2	34,9
Juillet	358	131	276	22,0	19,9	8,0	22,8	3,2	230	12,9			—	13,3	88	29,6	14,6	16,4	4.448	3,4	32,2
Août	375	p133	p332	23,8	19,0	17,5	p22,7	p3,7	p212	p14,2			0,2	15,2	51	22,2	15,0	12,0	3.992		
Septembre	368												1,0	13,4	20	23,8	14,4	15,3	4.408		
Octobre																13,7	28,8				

<sup>1</sup> Moyenne 1938.

<sup>2</sup> Moyenne 1937-1938-1939.

<sup>3</sup> Fin de période.

<sup>4</sup> Quantités de matières premières déclarées (substances farineuses et substances sucrées). Y compris le Grand-Duché de Luxembourg.

<sup>5</sup> Vente aux minques d'Ostende, Nieuport, Zeebrugge et Blankenberge; en 1936-1937-1938 : vente à la minque d'Ostende uniquement. Non compris les harengs, esprots et crevettes.

## V. — ENERGIE ELECTRIQUE \*

(millions de kWh)

58

Source : Ministère des Affaires économiques — Direction Energie Electrique.

Périodes	Production 1				Importations (5)	Exportations (6)	Solde importation exportation (7) = (5) — (6)	Total énergie absorbée par les réseaux (8) = (4) + (7)
	Centrales des producteurs-distributeurs		Centrales des auto- producteurs industriels (3)	Total pour la Belgique (4) = (1) + (2) + (3)				
	Régies communales (1)	Sociétés privées (2)						
1936-1938 Moyenne .....	20,4	190	228	438	5,5	2,2	3,3	441
1956 Moyenne .....	36,1	508	443	987	28,9	22,3	6,6	994
1957 Moyenne .....	36,3	556	459	1.051	24,6	33,2	- 8,6	1.042
1957 Juin .....	27,7	482	397	907	40,7	10,3	30,4	937
Juillet .....	23,7	457	341	822	34,7	15,8	18,9	841
Août .....	29,8	512	438	980	34,7	8,7	26,0	1.006
Septembre .....	35,6	547	446	1.029	18,9	16,6	2,3	1.092
Octobre .....	40,5	605	527	1.172	14,4	47,4	-33,0	1.139
Novembre .....	39,7	615	508	1.163	11,6	71,2	-59,6	1.103
Décembre .....	44,2	661	536	1.241	10,4	82,7	-72,3	1.169
1958 Janvier .....	46,0	655	540	1.241	13,0	81,3	-68,3	1.173
Février .....	37,3	546	453	1.036	19,6	23,8	- 4,2	1.032
Mars .....	40,8	581	484	1.106	20,9	17,5	3,4	1.110
Avril .....	34,4	538	449	1.021	16,8	11,3	5,5	1.026
Mai .....	36,0	499	422	957	43,1	17,0	26,1	983
Juin .....	31,7	502	415	949	28,6	3,8	24,8	974
Juillet .....	24,7	488	389	902	27,9	4,0	23,9	926
Août .....	32,0	499	417	948	38,4	18,4	20,0	968

\* Nombre de centrales en activité au début de l'année 1956 : 103; au début de l'année 1957 : 158; au début de l'année 1958 : 160.

1 Production nette des centrales d'une puissance installée totale de plus de 100 kW.

## VI. — GAZ

(Production, Importation et Exportation) <sup>1</sup>

(millions de mètres cubes)

59

Source : Ministère des Affaires économiques (Administration de l'Industrie).

Périodes	Production					Importations (6)	Exportations (7)	Solde importation exportation (8) = (6) — (7)	Total de gaz disponible en Belgique (9) = (5) + (8)
	des usines à gaz (1)	des cokeries		des charbon- nages (4)	total (5) = (1) + (2) + (4)				
		total (2)	dont production destinée aux fournitures industrielles directes (3)						
1956 Moyenne .....	0,38	171,18	98,73	15,33	187	0,40	5,76	- 5,36	182
1957 Moyenne .....	0,26	167,45	97,38	17,31	185	0,61	6,12	- 5,51	180
1957 Juin .....	0,28	148,86	85,16	15,73	165	0,45	5,62	- 5,17	160
Juillet .....	0,28	118,77	66,11	15,59	135	0,74	4,54	- 3,80	131
Août .....	0,30	168,70	100,88	15,15	184	0,83	3,36	- 2,53	182
Septembre .....	0,27	169,17	100,12	17,23	187	0,78	5,92	- 5,14	182
Octobre .....	0,26	177,36	107,56	18,80	196	0,82	6,43	- 5,61	191
Novembre .....	0,21	170,98	99,94	18,76	190	0,84	6,79	- 5,95	184
Décembre .....	0,24	181,92	103,78	20,65	203	0,92	7,80	- 6,88	196
1958 Janvier .....	0,23	185,36	105,68	20,04	206	0,98	7,94	- 6,96	199
Février .....	0,21	159,54	90,78	18,24	178	0,81	6,90	- 6,09	172
Mars .....	0,24	178,37	101,33	20,66	199	0,93	7,65	- 6,72	193
Avril .....	0,23	168,81	96,39	16,16	185	0,86	7,21	- 6,35	179
Mai .....	0,24	169,93	99,72	14,30	184	0,73	6,55	- 5,83	179
Juin .....	0,24	167,00	98,30	14,01	181	0,67	6,68	- 6,01	175
Juillet .....	0,25	158,24	94,47	13,65	172	0,68	5,64	- 4,96	167
Août .....	0,25	168,76	103,41	12,74	182	0,73	3,76	- 3,03	179

1 Pour les conditions d'utilisation de cette statistique cfr. Bulletin de décembre 1957, p. 528.



# CONSOMMATION \*

## I. — Indices mensuels des ventes à la consommation : base moyenne 1953 = 100 65<sup>2</sup>

Source : Institut National de Statistique.

Mois	Grands magasins à rayons multiples																					
	Indice général	Alimentation				Habillement				Ameublement			Ménage			Tabacs	Librairie-Papeterie		Parf.	Jeux, Jouets, sports, voyage		
		Périssable	Non périssable	Restaurant	Total	Amalgames	Dessus hommes	Dessus femmes	Bonneterie, lingerie, chemiserie, chapell.	Total 1	Textiles	Meubles, lustrerie	Total	Articles de ménage	Appareils ménagers, électricité	Total	Articles pour fumeurs	Librairie	Papeterie		Total	Toilette
1957 Septembre	117	121	118	125	120	93	122	105	112	106	114	139	126	121	226	139	122	115	182	172	99	56
Octobre	127	136	134	131	135	104	166	135	134	129	111	127	118	105	250	130	140	122	112	113	106	104
Novembre	157	144	160	152	150	115	169	119	158	141	115	129	122	116	267	142	155	270	157	174	116	433
Décembre	173	166	194	167	175	94	150	120	192	160	112	128	119	153	324	181	288	320	233	246	168	254
1958 Janvier	129	141	137	141	140	112	111	91	164	124	146	124	136	118	281	146	137	119	121	121	108	55
Février	110	130	130	127	130	102	73	66	106	90	111	127	118	122	190	133	119	101	101	101	102	56
Mars	135	156	158	149	156	132	145	110	132	122	137	157	146	133	197	144	141	127	117	119	119	65
Avril	138	149	152	148	150	118	192	138	145	137	138	155	146	130	184	139	141	138	121	124	129	81
Mai	143	150	153	141	150	114	195	149	164	147	140	156	148	133	205	146	142	120	118	118	129	86
Juin	131	126	114	143	123	115	177	133	176	144	115	142	127	123	199	136	151	104	103	103	126	104
Juillet	145	119	124	161	125	114	203	151	217	165	130	146	137	138	258	158	159	123	117	118	150	136
Août	124	122	115	156	123	71	134	106	137	112	114	119	116	132	199	143	153	127	222	208	134	83
Septembre	128	125	122	150	126	107	130	111	146	124	116	132	124	133	234	150	146	121	214	200	123	56

1 Le total comprend, en outre, les rubriques : mercerie, rubans, patrons; chaussures, pantoufles; articles divers de parure.  
\* Pour la consommation de sucre, voir tableau 562.

65<sup>3</sup>

Mois	Grandes entreprises spécialisées dans l'habillement				Coopératives										Magasins à succursales		Gros-sistes	Entreprises à succursales
	Hommes	Dames	Sous-vêtements accessoires, articles de parure	Indice général	Boulangerie	Alimentation sauf boulangerie	Habillement	Ameublement	Articles de ménage	Tabacs	Librairie papeterie	Parfumerie, articles de luxe	Restauration, tea-room	Divers	Sous-vêtements et mercerie, articles de parure	Chaussures	Alimentation générale	Alimentation
1957 Août	83	64	61	124	109	131	93	147	101	119	147	128	123	143	87	103	134	119
Septembre	101	98	78	123	103	128	104	172	125	98	193	92	105	142	92	95	130	123
Octobre	138	147	100	133	111	146	121	145	137	157	154	135	110	144	114	p 99	147	129
Novembre	133	102	95	126	105	133	118	179	122	112	152	128	116	110	113	p107	132	132
Décembre	122	89	128	147	117	159	143	133	117	137	129	195	127	129	128	p132	170	150
1958 Janvier	130	92	128	136	102	149	129	152	94	118	71	115	99	130	p101	p 97	p135	130
Février	78	49	58	120	100	127	120	128	101	100	82	127	100	114	79	p 67	p122	p122
Mars	p156	102	96	133	113	139	129	179	106	120	91	138	116	134	97	p 99	p135	p135
Avril	p192	134	125	126	110	134	118	146	101	118	87	127	119	113	105	p127	p141	p125
Mai	p186	121	102	136	111	140	117	120	105	129	100	132	139	180	116	p143	p133	139
Juin	p141	77	110	127	108	132	104	119	99	144	111	127	127	159	108	p145	p142	p125
Juillet	p137	98	156	131	107	141	97	168	104	117	173	140	127	142	p140	p116	p152	p131
Août	p 89	65	63											76	p106	p150		118

## II. — CONSOMMATION DE TABAC 66

(Fabrication et importation)

Source : Administration des Douanes et Accises.

Périodes	Cigares	Cigarillos	Cigarettes	Tabacs à fumer, priser et mâcher
	(millions de pièces)			(tonnes)
1936-1938 Moy.	16,2	49,4	430	1.097
1956 Moyenne	14,4	47,9	740	770
1957 Moyenne	15,8	49,7	822	755
1957 Octobre	19,7	55,5	1.052	1.007
Novembre	18,0	64,0	763	710
Décembre	15,7	58,2	571	655
1958 Janvier	14,3	31,9	898	779
Février	11,7	26,0	706	611
Mars	12,7	36,9	801	627
Avril	12,5	48,1	927	796
Mai	13,1	42,7	886	756
Juin	17,4	57,1	903	832
Juillet	13,9	48,0	1.020	743
Août	16,1	61,9	807	713
Septembre	21,9	55,2	970	800
Octobre	23,8	59,4	904	771

## III. — ABATTAGES DANS LES 67

12 PRINCIPAUX ABATTOIRS DU PAYS

Périodes	Gros bétail (Bœufs, taureaux, vaches, génisses)	Chevaux	Veaux	Porcs, porcelets	Moutons, agneaux, chèvres
	(milliers de têtes)				
1936-1938 Moy.	16,5	0,7	12,2	26,7	6,5
1956 Moyenne	19,1	3,5	9,5	33,9	5,1
1957 Moyenne	18,8	2,6	8,8	33,7	4,7
1957 Août	16,9	2,2	8,1	31,2	1,7
Septembre	19,2	2,4	8,0	33,7	3,1
Octobre	22,0	2,7	9,1	36,6	5,9
Novembre	19,3	2,7	7,3	31,4	7,9
Décembre	19,3	3,4	7,8	33,9	8,6
1958 Janvier	20,0	3,1	8,2	31,9	8,0
Février	17,1	2,7	7,4	29,4	5,3
Mars	19,2	2,4	8,8	33,4	5,1
Avril	22,1	2,2	11,3	34,2	4,7
Mai	20,0	2,1	10,4	32,0	2,6
Juin	19,1	2,2	10,5	33,7	1,9
Juillet	21,1	2,4	10,4	34,1	2,0
Août	19,4	2,3	9,4	32,9	1,8

# TRANSPORTS

## I. — ACTIVITE DE LA SOCIETE NATIONALE DES CHEMINS DE FER BELGES

70<sup>1</sup>

### a) Recettes et dépenses d'exploitation

(millions de francs)

Périodes	Recettes				Dépenses	Excédent des recettes totales sur les dépenses	Coefficient d'exploitation
	Voyageurs et bagages	Marchandises	Diverses <sup>2</sup>	Total			
1938 Moyenne <sup>1</sup> .....	74	147	5	226	239	- 13	106
1956 Moyenne .....	394	628	135	1.097	1.053	44	96
1957 Moyenne .....	351	614	96	1.061	1.060	1	100
1957 Juin .....	348	595	113	1.056	1.023	33	97
Juillet .....	410	506	98	1.014	1.051	- 37	104
Août .....	401	600	91	1.092	1.060	32	97
Septembre .....	369	591	91	1.051	1.060	- 9	101
Octobre .....	332	647	96	1.075	1.067	8	99
Novembre .....	327	602	90	1.019	1.076	- 57	106
Décembre .....	366	607	100	1.073	1.134	- 61	106
1958 Janvier ..... p	343	552	102	997	1.138	-141	114
Février ..... p	302	514	93	909	1.077	-168	118
Mars ..... p	339	566	96	1.001	1.121	-120	112
Avril ..... p	358	539	108	1.005	1.095	- 90	109
Mai ..... p	375	527	93	995	1.085	- 90	109
Juin ..... p	368	523	103	994	1.088	- 94	109
Juillet ..... p	503	493	237	1.233	1.110	123	90
Août ..... p	457	485	234	1.176	1.079	97	92

<sup>1</sup> Y compris le Nord-Belge.

<sup>2</sup> Y compris les subventions de l'Etat pour compenser l'insuffisance des tarifs et la hausse des prix des combustibles.

### b) Nombre de wagons fournis à l'industrie <sup>1</sup>

### c) Statistique du trafic 1° Trafic général

70<sup>2</sup>

Périodes	A	B	C	A + C	Voyageurs		Wagons complets <sup>2</sup>				
					Nombre	Voyageurs km.	Tonnes transp.	Tonnes-km.			Total
								Service interne belge	Service international	Transit	
(milliers)				(millions)		(milliers)	(millions)				
1938 Moyenne <sup>3</sup> .....	389	115	91	480	16,8	535	6.169	186	154	88	428
1956 Moyenne .....	279	93	68	347	20,4	694	5.874	184	264	129	577
1957 Moyenne .....	260	89	68	328	20,9	713	5.558	167	255	126	548
1957 Juin .....	254	86	67	321	20,0	694	5.340	164	241	126	531
Juillet .....	208	68	62	270	18,6	723	4.169	126	175	123	424
Août .....	266	88	65	331	20,0	754	5.536	167	253	115	535
Septembre .....	256	82	62	318	20,6	695	5.403	163	259	105	527
Octobre .....	290	90	68	358	21,5	707	6.077	189	279	110	577
Novembre .....	260	85	66	326	22,1	722	5.693	172	260	111	543
Décembre .....	234	84	67	301	21,6	726	5.227	142	260	124	527
1958 Janvier ..... p	229	80	65	294	p23,5	p754	5.157	133	270	119	522
Février ..... p	208	67	61	269	p21,2	p683	4.603	118	236	107	461
Mars ..... p	224	68	65	289	p21,9	p709	4.919	126	256	115	497
Avril ..... p	217	64	60	277	p22,3	p750	4.824	128	258	103	489
Mai ..... p	212	66	64	276	p22,7	p782	4.638	127	238	100	465
Juin ..... p	211	62	63	274	p20,8	p726	4.651	127	236	107	470
Juillet ..... p	198	61	64	262	p20,6	p823	4.460	116	233	107	456
Août ..... p	198	62	58	256	p20,0	p773	4.447	125	221	96	442

A. — Nombre de wagons fournis pour transports taxés au départ des stations de la Société, y compris ceux pour transports de houille, coke et briquettes.

B. — Nombre de wagons fournis spécialement pour le transport de houille, coke et briquettes.

C. — Nombre de wagons chargés en provenance de réseaux étrangers et destinés, soit à des stations du réseau de la Société, soit à des stations d'autres réseaux situés au delà.

<sup>1</sup> Wagons chemins de fer et particuliers.

<sup>2</sup> Depuis janvier 1956, y compris les transports militaires.

<sup>3</sup> Y compris le Nord-Belge, sauf en ce qui concerne les tonnes-km.

## c) Statistique du trafic

## 2° Transport des principales grosses marchandises

A. — Ensemble du trafic <sup>1</sup>

Périodes	Tonnes km.	Total	Produits agricoles et alimentaires	Combustibles	Huiles industrielles	Minerais	Produits métallurgiques	Matériaux de constructions, produits des carrières	Textiles	Produits chimiques	Divers
	(millions)										
1956 Moyenne .....	577	5.874	181	2.306	83	980	918	1.016	25	298	67
1957 Moyenne .....	548	5.558	159	2.248	73	966	876	870	22	276	68
1957 Juin .....	531	5.340	75	2.159	63	940	837	902	23	271	70
Juillet .....	424	4.169	82	1.795	55	546	571	814	16	216	74
Août .....	535	5.536	84	2.229	63	1.037	817	949	19	277	61
Septembre ...	527	5.403	80	2.089	68	1.035	843	914	25	283	66
Octobre .....	577	6.077	412	2.263	80	1.082	915	950	17	290	68
Novembre .....	543	5.693	455	2.183	74	1.018	783	841	16	262	62
Décembre .....	527	5.226	168	2.140	80	983	825	677	17	279	57
1958 Janvier .....	522	5.157	105	2.091	81	1.045	759	686	16	317	57
Février .....	461	4.603	95	1.778	73	906	674	676	14	332	55
Mars .....	497	4.919	133	1.800	78	985	780	739	15	330	59
Avril .....	489	4.824	113	1.747	73	984	718	838	15	258	68
Mai .....	465	4.638	103	1.779	60	911	678	818	13	216	60
Juin .....	470	4.651	91	1.739	61	923	698	803	13	250	73
Juillet .....	456	4.460	92	1.703	60	931	634	693	11	258	78
Août .....	442	4.447	64	1.701	54	935	641	741	10	236	65

<sup>1</sup> Depuis janvier 1956, y compris les transports militaires.

B. — Service interne belge <sup>1</sup>

Périodes	Total	Produits agricoles et alimentaires	Combustibles	Huiles industrielles	Minerais	Produits métallurgiques	Matériaux de constructions, produits des carrières	Textiles	Produits chimiques	Divers	II Soc. Nat. des Chemins de fer vicinaux T.-km. trans- portées (milliers)
1956 Moyenne .....	3.055	86	1.591	30	175	334	682	4	138	15	965
1957 Moyenne .....	2.866	76	1.570	27	153	311	574	2	133	20	797
1957 Juin .....	2.786	25	1.558	24	160	259	599	1	135	25	625
Juillet .....	2.109	30	1.181	16	94	145	497	1	119	26	504
Août .....	2.899	25	1.571	24	159	323	635	6	134	22	649
Septembre ...	2.802	27	1.463	25	159	342	620	10	135	21	666
Octobre .....	3.286	304	1.622	26	179	342	653	1	141	18	1.567
Novembre .....	3.052	320	1.548	24	147	276	577	1	142	17	1.736
Décembre .....	2.579	67	1.487	26	138	278	438	1	131	13	654
1958 Janvier .....	2.464	24	1.421	29	122	277	449	1	127	14	454
Février .....	2.201	18	1.230	25	112	236	443	1	123	13	397
Mars .....	2.351	22	1.277	22	130	256	487	1	138	18	454
Avril .....	2.304	20	1.224	22	120	215	556	1	123	23	476
Mai .....	2.287	19	1.236	19	111	205	567	1	108	21	487
Juin .....	2.266	21	1.172	19	120	226	548	1	130	29	467
Juillet .....	2.079	24	1.133	14	123	175	456	1	120	33	400
Août .....	2.238	20	1.202	16	125	230	506	2	114	23	400

<sup>1</sup> Depuis janvier 1956, y compris les transports militaires.

### III. — MOUVEMENT DES PORTS

71<sup>1</sup>

#### a) Port d'Anvers

Sources : Administration du Port d'Anvers et Institut National de Statistique.

Périodes	Navigation maritime						Navigation fluviale					
	Entrées			Sorties			Entrées			Sorties		
	Nombre de navires	Tonnage net belge (milliers de tonnes de jauge)	Marchandises (milliers de tonnes métriques) <sup>1</sup>	Nombre de navires		Marchandises (milliers de tonnes métriques) <sup>1</sup>	Nombre de bateaux	Capacité (milliers de m <sup>3</sup> )	Marchandises (milliers de tonnes métriques) <sup>2</sup>	Nombre de bateaux	Capacité (milliers de m <sup>3</sup> )	Marchandises (milliers de tonnes métriques) <sup>2</sup>
				chargés	sur lest							
1956 Moyenne	1.299	3.172	1.865	1.087	206	1.279	4.032	1.850	719	3.957	1.821	1.194
1957 Moyenne	1.325	3.296	1.828	1.116	204	1.227	4.109	1.925	753	4.014	1.890	1.167
1957 Septembre	1.266	3.154	1.940	1.040	211	1.169	4.084	1.982	795	3.997	1.897	1.147
Octobre	1.385	3.589	1.752	1.175	229	1.190	4.220	2.029	794	4.322	2.102	1.321
Novembre	1.342	3.503	1.926	1.134	184	1.247	4.094	1.953	728	3.999	1.938	1.170
Décembre	1.367	3.560	1.820	1.122	205	1.067	4.276	2.011	690	4.012	1.893	1.157
1958 Janvier	1.310	3.432	1.905	1.155	188	1.275	4.338	2.076	724	4.265	2.029	1.277
Février	1.292	3.318	1.639	1.102	169	1.232	3.919	1.906	771	3.760	1.842	1.103
Mars	1.435	3.586	1.651	1.242	198	1.223	4.371	2.116	872	4.318	2.099	1.233
Avril	1.315	3.384	1.716	1.183	164	1.194	4.067	1.947	723	4.103	1.965	1.092
Mai	1.333	3.568	1.513	1.132	178	1.174	3.954	1.848	693	3.788	1.771	1.014
Juin	1.376	3.505	1.810	1.210	170	1.011	4.316	2.002	712	4.057	1.892	1.038
Juillet	1.438	3.789		1.227	193		4.234	2.063	795	4.239	2.106	1.199
Août	1.339	3.747		1.117	192		4.000	2.007	778	3.840	1.906	1.100
Septembre	1.331	3.555		1.110	200		4.420	2.230	919	4.221	2.127	1.115

<sup>1</sup> Trafic international. — <sup>2</sup> Trafic international et intérieur.

#### b) Port de Gand

71<sup>2</sup>

Sources : Administration du Port de Gand et Institut National de Statistique.

Périodes	Navigation maritime						Navigation fluviale	
	Entrées			Sorties			Marchandises <sup>1</sup>	
	Nombre de navires	Tonnage (milliers de tonnes de jauge)	Marchandises (milliers de tonnes métriques) <sup>1</sup>	Nombre de navires	Tonnage (milliers de tonnes de jauge)	Marchandises (milliers de tonnes métriques) <sup>1</sup>	Entrées	Sorties
1956 Moyenne	196	178	216	195	177	82	143	92
1957 Moyenne	213	171	209	213	171	79	154	96
1957 Septembre	191	180	208	191	172	86	141	80
Octobre	210	155	189	201	149	99	148	75
Novembre	186	151	231	191	149	53	124	78
Décembre	192	160	143	189	159	62	97	64
1958 Janvier	204	168	188	207	155	91	93	67
Février	184	172	147	163	145	66	122	92
Mars	250	189	146	246	151	58	118	68
Avril	188	147	79	187	125	136	118	83
Mai	191	131	194	194	146	66	126	91
Juin	175	132	136	179	146	41	126	84
Juillet	232	210		220	195			
Août	253	177		243	159			
Septembre	251	178		261	186			

<sup>1</sup> Trafic international.

### IV. — MOUVEMENT GENERAL DE LA NAVIGATION INTERIEURE

72

Source : Institut National de Statistique.

Périodes	Bateaux chargés															
	Trafic intérieur					Trafic international					Trafic international et intérieur					
	Impor-tations	Expor-tations	Transit	Ensem-ble des trafics	Impor-tations	Expor-tations	Transit	Ensem-ble des trafics	Impor-tations	Expor-tations	Transit	Ensem-ble des trafics	Impor-tations	Expor-tations	Transit	Ensem-ble des trafics
	Nombre					Milliers de tonnes métriques					Millions de tonnes-km.					
1956 Moyenne	7.348	3.713	3.230	578	14.869	1.930	1.372	1.218	139	4.659	186,0	89,5	79,2	19,7	374,4	
1957 Moyenne	7.130	3.866	3.148	707	14.851	1.936	1.419	1.110	177	4.642	189,4	94,8	73,6	25,6	383,4	
1957 Mai	7.799	4.471	3.852	785	16.907	2.058	1.605	1.309	196	5.168	203,6	113,2	88,9	28,1	433,2	
Juin	7.154	3.996	3.634	778	15.562	1.828	1.407	1.197	191	4.623	176,7	98,3	83,1	27,9	386,0	
Juillet	6.548	4.032	3.157	845	14.582	1.705	1.446	1.097	212	4.460	168,7	97,6	76,3	32,1	374,7	
Août	7.486	3.993	3.155	664	15.298	2.055	1.373	1.125	173	4.726	200,5	90,3	72,8	26,1	389,7	
Septembre	7.005	3.955	3.187	721	14.868	1.907	1.402	1.102	183	4.594	188,0	94,0	72,7	26,8	381,5	
Octobre	8.070	4.942	3.361	913	16.386	2.202	1.444	1.194	234	5.074	210,1	95,7	75,9	34,0	415,7	
Novembre	7.228	3.549	2.795	830	14.402	1.976	1.261	951	208	4.396	187,5	81,7	59,2	30,2	358,6	
Décembre	7.234	3.384	2.607	785	14.010	2.057	1.219	919	196	4.391	200,0	82,6	60,0	26,9	369,5	
1958 Janvier	6.841	3.142	2.499	756	13.238	1.938	1.127	871	193	4.129	190,4	75,4	58,5	26,8	351,1	
Février	5.861	2.833	2.297	572	11.563	1.654	1.023	804	147	3.628	159,3	64,8	54,9	20,3	299,3	
Mars	6.773	3.627	2.803	734	13.937	1.876	1.287	940	191	4.294	185,4	86,3	69,0	27,8	368,0	
Avril	6.932	3.682	2.638	713	13.965	1.819	1.283	876	184	4.162	176,7	84,4	59,8	25,8	346,7	
Mai	6.770	3.867	2.872	622	14.131	1.840	1.345	944	161	4.290	175,4	89,5	66,1	24,0	155,0	

# COMMERCE EXTERIEUR DE L'UNION ECONOMIQUE BELGO-LUXEMBOURGEOISE

## NOMENCLATURE DES SECTIONS DU COMMERCE SPECIAL D'APRES LA CLASSIFICATION TYPE DU COMMERCE INTERNATIONAL (C.T.C.I.)

75

Source : Institut National de Statistique.

Périodes	(0) Produits alimen- taires	(1) Boissons et tabacs	(2) Mat. brutes non comest. à l'ex- ception des car- burants	(3) Com- bustibles miné- raux, lu- brifiants et produits connexes	(4) Huiles et graisses d'origine animale ou végétale	(5) Produits chimi- ques	(6) Art. manuf., classés princi- palement d'après la mat. première	(7) Ma- chines et matériel de transport	(8) Articles manu- facturés divers	(9) Mar- chan- dises non dénom- mées ailleurs	Totaux	Prix moyen par tonne (francs)	Excédent (+) ou déficit (-) de la balance commerciale (millions de francs)	Rapport des exporta- tions aux importa- tions en p.c.
<i>Importations.</i>														
Valeurs (millions de francs)														
1956 Moyenne .....	1.807	191	3.046	1.519	143	732	3.203	2.376	579	39	13.635	2.982		
1957 Moyenne .....	1.783	215	3.153	1.848	138	837	3.192	2.429	677	30	14.302	3.033		
1957 Octobre .....	1.779	245	3.076	1.725	102	929	3.447	2.505	818	32	14.658	2.974		
Novembre .....	1.810	239	2.848	1.845	100	809	3.131	2.343	681	34	13.840	2.902		
Décembre .....	2.148	270	3.035	1.759	123	785	2.787	2.454	602	31	13.994	3.010		
1958 Janvier .....	1.819	221	2.756	1.804	86	853	2.810	2.388	550	31	13.318	2.900		
Février .....	1.680	195	2.100	1.601	116	850	2.539	2.501	657	28	12.267	2.888		
Mars .....	1.774	213	2.279	1.667	111	1.010	2.975	2.758	903	33	13.723	2.927		
Avril .....	1.737	230	2.266	1.705	216	878	2.791	2.982	806	27	13.638	2.999		
Mai .....	1.832	229	2.211	1.521	88	830	2.514	2.408	729	25	12.388	2.794		
Juin .....	1.667	234	2.109	1.717	104	818	2.392	2.264	669	24	11.998	2.608		
Juillet .....	1.693	215	2.227	1.564	100	773	2.709	2.640	700	21	12.642	2.653		
Août ..... p											11.412	2.353		
Septembre . p											13.186	2.558		
<i>Exportations.</i>														
1956 Moyenne .....	518	26	907	807	90	854	7.744	1.511	560	160	13.177	5.169	- 458	96,6
1957 Moyenne .....	472	35	918	865	77	918	7.635	1.601	596	158	13.275	5.503	-1.027	92,8
1957 Novembre .....	540	36	758	837	65	969	7.659	1.527	583	158	13.132	5.616	- 708	94,9
Décembre .....	614	34	885	886	60	796	6.926	1.863	576	147	12.787	5.735	-1.207	91,4
1958 Janvier .....	521	40	787	960	69	1.034	8.001	2.073	504	184	14.173	6.031	+ 855	106,4
Février .....	496	33	786	825	69	1.036	6.859	1.692	554	166	12.466	5.705	+ 199	101,6
Mars .....	535	33	821	783	72	1.116	7.173	1.677	603	163	12.976	5.682	- 747	94,6
Avril .....	568	36	721	757	62	1.082	6.975	1.965	620	155	12.941	5.663	- 697	94,9
Mai .....	463	33	676	751	47	903	6.850	1.664	545	157	12.089	5.475	- 299	97,6
Juin .....	527	43	677	752	52	758	5.994	1.739	555	141	11.238	5.745	- 760	93,7
Juillet .....	647	40	610	766	50	995	6.818	2.019	583	134	12.662	5.334	+ 20	100,2
Août ..... p											10.304	4.673	-1.108	90,3
Septembre . p											13.050	5.163	- 136	99,0
Octobre ... p											13.785	5.622		
<i>Importations.</i>														
Quantités (milliers de tonnes)														
1956 Moyenne .....	285	17,4	2.444	1.459	11,2	145	160	42,1	5,8	2,0	4.572			
1957 Moyenne .....	283	22,4	2.508	1.540	10,1	144	161	39,2	6,6	1,3	4.715			
1957 Octobre .....	298	49,3	2.694	1.504	7,8	145	178	42,5	7,9	1,2	4.928			
Novembre .....	318	12,7	2.528	1.598	7,1	119	146	31,6	6,7	1,5	4.769			
Décembre .....	344	14,2	2.432	1.546	9,2	112	143	41,8	6,1	1,2	4.650			
1958 Janvier .....	305	12,2	2.299	1.622	6,9	150	141	49,4	5,8	1,3	4.592			
Février .....	259	10,8	2.202	1.418	9,3	177	128	35,8	6,1	1,1	4.247			
Mars .....	302	12,1	2.427	1.533	8,9	212	144	39,5	7,5	1,3	4.688			
Avril .....	277	47,0	2.355	1.520	18,7	144	134	43,4	7,8	1,0	4.548			
Mai .....	331	11,9	2.365	1.396	6,7	130	137	49,7	7,1	1,0	4.434			
Juin .....	288	12,3	2.389	1.578	8,8	150	129	37,7	7,2	1,0	4.601			
Juillet .....	278	11,4	2.622	1.499	8,0	135	133	43,5	7,5	0,1	4.738			
Août ..... p											4.850			
Septembre . p											5.155			
<i>Exportations.</i>														
1956 Moyenne .....	70	2,2	490	704	6,0	332	839	30,4	5,7	69,8	2.549			
1957 Moyenne .....	52	2,2	466	633	5,3	346	822	26,9	5,8	52,5	2.412			
1957 Novembre .....	75	2,0	415	594	4,9	380	784	25,9	5,7	51,7	2.338			
Décembre .....	69	1,8	383	634	4,3	310	736	34,9	5,6	50,6	2.230			
1958 Janvier .....	66	1,4	307	684	4,7	376	802	38,5	5,0	65,1	2.350			
Février .....	60	1,7	290	571	4,9	407	757	29,4	5,0	59,0	2.185			
Mars .....	67	2,3	365	554	5,1	438	769	26,4	6,0	50,5	2.284			
Avril .....	93	2,1	377	492	4,7	417	797	44,0	6,2	52,4	2.285			
Mai .....	59	1,5	403	525	3,5	343	788	28,0	5,1	51,7	2.208			
Juin .....	72	2,4	367	494	4,2	270	665	25,3	5,6	50,5	1.956			
Juillet .....	89	1,9	502	527	3,9	382	779	38,9	6,1	44,5	2.374			
Août ..... p											2.205			
Septembre . p											2.518			
Octobre ... p											2.452			

# CHOMAGE

## I. — CHOMAGE COMPLET ET PARTIEL

81<sup>1</sup>

Source : Office National du Placement et du Chômage.

Périodes	Nombre de chômeurs contrôlés						Nombre de journées perdues		
	Chômeurs inscrits au cours du mois			Moyenne journalière			Chômeurs		Totaux
	Chômeurs		Totaux	Chômeurs		Totaux	complets	partiels et accidentels	
	complets	partiels et accidentels		complets	partiels et accidentels				
(milliers)									
1957 Octobre .....	85	101	186	64	30	94	1.479	676	2.155
Novembre .....	101	132	233	80	39	119	1.844	899	2.743
Décembre .....	128	294	422	98	92	190	2.754	2.583	5.337
1958 Janvier .....	141	252	393	115	89	204	2.761	2.142	4.903
Février .....	138	274	412	116	88	204	2.780	2.119	4.899
Mars .....	141	315	456	111	93	204	3.329	2.778	6.109
Avril .....	130	254	384	104	71	175	2.283	1.568	3.851
Mai .....	125	245	370	99	68	167	2.177	1.491	3.668
Juin .....	129	243	372	97	62	159	2.907	1.877	4.784
Juillet .....	119	232	351	98	52	150	2.256	1.193	3.449
Août .....	127	219	346	97	49	146	2.810	1.414	4.224
Septembre .....				99	54	153			
Octobre .....				105	63	168			

## II. — REPARTITION DES CHOMEURS CONTROLES PAR PROVINCE

81<sup>2</sup>

Source : Office National du Placement et du Chômage.

Périodes	Nombre de jours ouvrables	Royaume	Anvers	Brabant	Flandre occidentale	Flandre orientale	Hainaut	Liège	Limbourg	Luxembourg	Namur
		(milliers)									
<b>Moyenne journalière par mois</b>											
1957 Novembre .....	23	118,9	27,5	18,2	19,7	26,0	10,0	9,4	4,7	0,9	2,5
Décembre .....	28	189,8	38,9	28,3	34,2	43,8	15,6	13,8	8,9	2,5	3,8
1958 Janvier .....	24	204,0	41,2	28,7	34,3	45,2	17,3	17,3	10,6	4,3	5,1
Février .....	24	204,0	39,9	28,0	34,4	46,6	18,1	17,7	10,2	4,1	5,0
Mars .....	30	203,6	41,7	26,5	33,4	46,3	19,7	17,9	10,7	3,2	4,2
Avril .....	22	174,9	35,5	20,9	27,9	42,0	21,6	16,1	7,4	0,8	2,7
Mai .....	22	166,5	32,8	19,5	26,9	41,0	22,0	14,4	7,0	0,5	2,4
Juin .....	30	159,0	32,3	20,7	23,9	40,0	20,0	13,3	6,0	0,5	2,3
Juillet .....	23	149,9	31,1	21,0	23,0	38,0	15,1	12,5	6,4	0,5	2,3
Août .....	29	145,7	30,0	20,0	20,3	35,7	16,7	13,3	7,0	0,6	2,1
Septembre .....	24	153,0	32,1	19,4	21,8	34,6	21,0	13,4	8,0	0,6	2,1
Octobre .....	23	168,4	34,9	20,8	24,9	36,7	24,6	14,3	9,1	0,8	2,3
<b>Moyenne journalière par semaine</b>											
1958 Septembre 21 au 27 ...	6	161,0	33,3	19,5	22,4	34,9	25,8	13,0	9,3	0,6	2,2
28 au 4/10.	6	154,3	31,2	19,6	22,4	34,7	18,7	14,0	10,7	0,7	2,3
Octobre 5 au 11 ...	6	160,0	33,6	19,5	23,0	35,2	24,3	14,1	7,4	0,7	2,2
12 au 18 ...	6	164,2	34,3	20,4	24,8	36,1	21,8	14,0	9,7	0,8	2,3
19 au 25 ...	6	175,0	34,7	21,2	25,2	37,1	28,2	14,1	11,4	0,8	2,3
26 au 1/11.	5	175,8	37,4	22,5	26,8	38,7	24,3	15,1	7,9	0,7	2,4
Novembre 2 au 8 ...	6	185,1	38,1	25,2	28,7	39,6	25,8	15,8	8,6	0,9	2,4

## III. — MOYENNE JOURNALIERE DES CHOMEURS CONTROLES

81<sup>3</sup>

Source : Office National du Placement et du Chômage.

Périodes	Total			Chômeurs complets			Chômeurs partiels		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
	(milliers)								
1956 Moyenne .....	101,4	43,4	144,8	61,4	29,7	91,1	40,0	19,7	59,7
1957 Moyenne .....	83,3	33,5	116,8	55,7	22,2	77,9	27,6	11,3	38,9
1957 Octobre .....	64,1	29,5	93,6	45,5	18,7	64,2	18,6	10,8	29,4
Novembre .....	81,4	37,5	118,9	57,2	22,7	79,9	24,2	14,8	39,0
Décembre .....	138,3	51,5	189,8	72,0	26,3	98,3	66,3	25,2	91,5
1958 Janvier .....	153,3	50,7	204,0	85,5	29,5	115,0	67,8	21,2	89,0
Février .....	153,4	50,6	204,0	86,6	29,4	116,0	66,8	21,2	88,0
Mars .....	153,0	50,6	203,6	82,6	28,4	111,0	70,4	22,2	92,6
Avril .....	123,8	51,1	174,9	76,1	27,4	103,5	47,7	23,7	71,4
Mai .....	116,6	49,9	166,5	71,5	27,3	98,8	45,1	22,6	67,7
Juin .....	111,3	47,7	159,0	70,6	26,1	96,7	40,7	21,6	62,3
Juillet .....	106,2	43,7	149,9	73,0	25,1	98,1	33,2	18,6	51,8
Août .....	105,4	40,3	145,7	72,0	24,9	96,9	33,4	15,4	48,8
Septembre .....	112,7	40,3	153,0	73,2	25,9	99,1	39,5	14,4	53,9
Octobre .....	123,4	45,0	168,4	76,2	28,7	104,9	47,2	16,3	63,5

IV. — REPARTITION DES CHOMEURS CONTROLES PAR GROUPES DE PROFESSIONS

81<sup>4</sup>

(Moyenne journalière du nombre de chômeurs contrôlés) (milliers)

Source : Office National du Placement et du Chômage.

Périodes	Agriculture	Forêt chasse, pêche	Mines	Pierre	Céramique, verre	Diamant	Construction	Bois, ameuble- ment	Métal	Chimie	Papier	Livre	Textile	Vêtement	Cuir, peaux, chaussure	Alimentation Tabac	Transport	Dockers	Réparateurs de navires	Hôtels- restaurants	Gens de maison	Services personnels et biens	Employés	Artistes	Total
<b>Chômeurs complets</b>																									
1957 Août .....	3,8	0,4	0,9	0,5	1,3	1,0	11,6	2,5	7,1	0,9	0,4	0,4	7,1	3,9	1,4	3,1	5,2	—	—	1,6	2,3	0,2	5,7	0,7	62,0
Septembre ...	3,9	0,4	0,8	0,5	1,5	1,4	11,3	2,4	7,0	0,9	0,5	0,4	7,1	3,5	1,3	3,2	5,2	—	—	2,9	2,3	0,2	6,0	0,7	63,4
Octobre .....	2,6	0,4	0,8	0,5	1,9	1,7	11,5	2,5	7,4	0,9	0,5	0,5	7,3	3,4	1,3	3,1	5,3	—	—	3,7	2,2	0,2	5,9	0,6	64,2
Novembre .....	6,1	0,5	1,0	0,6	3,1	2,1	14,5	3,0	9,0	1,0	0,5	0,5	8,7	4,5	1,5	3,7	6,0	—	—	4,2	2,3	0,2	6,3	0,6	79,9
Décembre .....	8,5	0,6	1,1	0,8	4,4	1,8	20,3	4,1	10,7	1,1	0,6	0,6	10,6	5,9	1,8	4,7	6,8	—	—	4,1	2,4	0,2	6,5	0,6	98,2
1958 Janvier .....	9,5	0,6	1,1	1,0	5,3	1,7	25,7	4,8	12,9	1,3	0,7	0,6	12,4	7,0	1,9	5,6	8,1	—	—	4,4	2,6	0,3	6,8	0,7	115,0
Février .....	9,5	0,6	1,2	1,1	5,4	1,6	26,1	4,8	13,3	1,3	0,7	0,6	12,9	6,0	2,0	5,8	8,2	—	—	4,4	2,5	0,3	7,0	0,7	116,0
Mars .....	8,7	0,5	1,3	1,0	4,8	1,8	24,0	4,6	13,7	1,3	0,7	0,7	13,2	5,0	2,1	5,9	7,9	—	—	3,9	2,5	0,2	6,5	0,7	111,0
Avril .....	7,9	0,5	1,4	1,0	2,7	2,3	20,4	4,6	14,2	1,4	0,7	0,5	13,4	4,7	2,1	5,7	7,6	—	—	3,1	2,4	0,2	6,0	0,7	103,5
Mai .....	5,1	0,5	1,4	0,9	2,2	2,1	19,0	4,8	14,5	1,4	0,7	0,5	13,7	4,9	2,1	5,3	7,6	—	—	2,9	2,3	0,2	5,9	0,8	98,8
Juin .....	5,2	0,5	1,3	0,8	2,2	2,0	18,0	5,0	15,1	1,4	0,7	0,5	13,4	5,1	2,1	4,4	7,5	—	—	2,4	2,3	0,2	5,8	0,8	96,7
Juillet .....	6,7	0,6	1,5	0,8	2,1	2,0	18,1	5,1	15,6	1,4	0,6	0,6	13,3	5,3	2,2	4,0	7,3	—	—	1,7	2,4	0,2	5,9	0,7	98,1
Août .....	5,5	0,6	1,9	0,8	2,2	1,9	17,8	5,2	15,9	1,3	0,6	0,6	12,8	5,3	2,0	4,0	7,5	—	—	1,7	2,4	0,2	6,0	0,7	96,9
<b>Chômeurs partiels et accidentels</b>																									
1957 Août .....	0,8	0,3	0,1	0,1	0,4	0,2	1,9	0,6	1,2	0,4	0,1	0,1	5,1	3,5	0,9	0,9	1,3	3,1	0,0	0,2	0,3	0,0	0,1	0,0	21,6
Septembre ...	0,9	0,4	0,1	0,1	0,9	0,5	2,4	0,5	1,4	0,3	0,1	0,1	5,3	3,1	0,8	1,0	1,3	4,7	0,0	0,2	0,2	0,0	0,2	0,0	24,5
Octobre .....	0,6	0,4	0,1	0,1	1,2	0,9	2,1	0,6	2,4	0,4	0,1	0,1	6,5	4,2	1,6	1,0	1,4	5,0	0,0	0,3	0,2	0,0	0,2	0,0	29,4
Novembre .....	0,7	0,5	0,6	0,2	0,8	0,6	3,7	0,8	3,7	0,5	0,1	0,1	8,6	6,7	2,3	1,1	1,6	5,6	0,1	0,3	0,2	0,0	0,2	0,0	39,0
Décembre .....	1,5	0,7	0,7	1,0	1,3	0,4	32,3	3,3	6,3	0,7	0,5	0,1	16,4	11,4	3,3	1,9	3,1	5,5	0,1	0,4	0,4	0,0	0,2	0,1	91,6
1958 Janvier .....	1,3	1,5	0,7	2,0	1,4	0,3	31,5	3,3	6,7	0,5	0,3	0,2	15,7	8,9	1,8	1,8	3,6	6,3	0,2	0,4	0,3	0,0	0,3	0,0	89,0
Février .....	1,6	1,4	0,6	2,2	1,6	0,4	28,9	3,1	7,3	0,5	0,4	0,2	18,4	7,0	1,9	2,0	3,6	5,8	0,2	0,3	0,3	0,0	0,3	0,0	88,0
Mars .....	1,1	1,2	4,4	1,5	1,4	0,8	29,1	2,8	7,5	0,6	0,5	0,2	19,7	6,0	2,5	2,4	3,3	6,2	0,4	0,3	0,4	0,0	0,3	0,0	92,6
Avril .....	0,6	0,4	10,3	0,8	0,8	1,7	4,0	1,5	7,5	1,0	0,7	0,3	20,5	6,3	3,2	2,0	2,2	6,3	0,5	0,3	0,3	0,0	0,2	0,0	71,4
Mai .....	0,5	0,3	10,3	0,7	0,6	1,4	3,1	1,5	7,5	0,7	0,5	0,2	20,7	5,7	3,3	1,7	2,1	5,9	0,3	0,3	0,2	0,0	0,2	0,0	67,7
Juin .....	1,5	0,3	8,4	0,4	0,6	0,9	2,9	1,5	6,8	0,8	0,4	0,2	17,0	6,7	3,8	1,5	2,1	5,3	0,5	0,2	0,3	0,0	0,2	0,0	62,3
Juillet .....	0,7	0,3	5,3	0,2	0,7	1,0	2,5	1,4	6,0	0,5	0,4	0,1	16,1	6,1	2,5	1,4	1,8	3,9	0,4	0,1	0,3	0,0	0,1	0,0	51,8
Août .....	0,8	0,3	7,1	0,2	0,6	0,8	2,6	1,3	6,1	0,6	0,4	0,2	13,3	5,2	1,5	1,1	1,6	4,1	0,3	0,2	0,3	0,0	0,2	0,0	48,8
<b>Total des chômeurs contrôlés</b>																									
1957 Août .....	4,6	0,8	0,9	0,6	1,7	1,2	13,5	3,1	8,3	1,3	0,5	0,5	12,2	7,4	2,3	4,0	6,5	3,1	0,0	1,8	2,6	0,2	5,8	0,7	83,6
Septembre ...	4,7	0,8	1,0	0,6	2,5	1,8	13,7	2,9	8,4	1,3	0,6	0,5	12,4	6,5	2,2	4,1	6,5	4,7	0,0	3,2	2,4	0,2	6,2	0,7	87,9
Octobre .....	3,3	0,8	1,0	0,6	3,1	2,6	13,6	3,1	9,8	1,3	0,5	0,6	13,8	7,6	2,9	4,1	6,7	5,0	0,0	4,0	2,3	0,2	6,1	0,6	93,6
Novembre .....	6,7	1,0	1,5	0,8	3,9	2,7	18,3	3,9	12,7	1,5	0,6	0,6	17,2	11,2	3,9	4,8	7,6	5,6	0,1	4,5	2,5	0,2	6,5	0,6	118,9
Décembre .....	10,0	1,3	1,8	1,8	5,7	2,2	52,6	7,4	17,0	1,8	1,1	0,7	27,0	17,3	5,1	6,6	9,9	5,5	0,1	4,5	2,8	0,2	6,7	0,7	189,8
1958 Janvier .....	10,8	2,1	1,8	3,0	6,7	2,0	57,2	8,1	19,6	1,8	1,0	0,8	28,1	15,9	3,7	7,4	11,7	6,3	0,2	4,8	2,9	0,3	7,1	0,7	204,0
Février .....	11,1	2,0	1,8	3,3	7,0	2,0	55,0	7,9	20,6	1,8	1,1	0,8	31,3	13,0	3,9	7,8	11,8	5,8	0,2	4,7	2,8	0,3	7,3	0,7	204,0
Mars .....	9,8	1,7	5,7	2,5	6,2	2,6	53,1	7,4	21,2	1,9	1,2	0,9	32,9	11,0	4,6	8,3	11,2	6,2	0,4	4,2	2,9	0,2	6,8	0,7	203,6
Avril .....	8,5	0,9	11,7	1,8	3,5	4,0	24,4	6,1	21,7	2,4	1,4	0,8	33,9	11,0	5,3	7,7	9,8	6,3	0,5	3,4	2,7	0,2	6,2	0,7	174,9
Mai .....	5,6	0,8	11,7	1,6	2,8	3,5	22,1	6,3	22,0	2,1	1,2	0,7	34,4	10,6	5,4	7,0	9,7	5,9	0,3	3,2	2,5	0,2	6,1	0,8	166,5
Juin .....	6,7	0,8	9,7	1,2	2,8	2,9	20,9	6,5	21,9	2,2	1,1	0,7	30,4	11,8	5,9	9,6	5,3	0,5	2,6	2,6	0,2	6,0	0,8	159,0	
Juillet .....	7,4	0,9	6,8	1,0	2,8	3,0	20,6	6,5	21,6	1,9	1,0	0,7	29,4	11,4	4,7	5,4	9,1	3,9	0,4	1,8	2,7	0,2	6,0	0,7	149,9
Août .....	6,3	0,9	9,0	1,0	2,8	2,7	20,4	6,5	22,0	1,9	1,0	0,8	26,1	10,5	3,5	5,1	9,1	4,1	0,3	1,9	2,7	0,2	6,2	0,7	145,7

# STATISTIQUES BANCAIRES ET MONÉTAIRES

## I. — BELGIQUE ET CONGO BELGE SITUATIONS GLOBALES DES BANQUES<sup>1</sup> (millions de francs)

85<sup>1</sup>

Rubriques	1958 31 janvier	1958 28 février	1958 31 mars	1958 30 avril	1958 31 mai	1958 30 juin	1958 31 juillet	1958 31 août
<b>ACTIF</b>								
A. Opér. d'épargne (art. 15, arr. royal 42)	—	—	—	—	—	—	—	—
B. Disponible et réalisable :								
Caisse, Banque Nation., Chèques post.	2.624	2.733	4.261	2.997	3.144	3.096	3.213	3.130
Prêts au jour le jour .....	1.111	1.459	1.064	2.173	2.224	1.984	1.649	1.953
Banquiers .....	5.121	4.479	5.194	5.386	5.012	5.412	4.834	4.584
Maison-mère, succursales et filiales ...	828	935	1.129	1.083	1.019	1.333	1.144	1.055
Autres valeurs à recevoir à court terme	4.224	4.345	4.048	5.066	4.904	4.717	4.456	4.923
Portefeuille-effets .....	44.562	45.024	47.067	48.173	49.487	49.950	49.373	49.874
a) Portefeuille commercial <sup>2</sup> .....	14.265	15.095	16.722	16.997	16.750	16.493	16.252	16.479
b) Eff. publ. réesc. à la B.N.B. ...	16.793	17.433	16.677	16.885	17.824	18.220	18.085	18.664
c) Effets publ. mob. à la B.N.B. à concurrence de 95 % .....	13.504	12.496	13.668	14.291	14.913	15.237	15.036	14.731
Report et avances sur titres .....	1.175	1.131	1.109	1.110	1.075	1.064	1.054	1.047
Débiteurs par acceptations .....	9.166	8.923	8.919	8.752	9.140	9.533	9.362	9.239
Débiteurs divers .....	21.765	22.365	21.415	22.234	22.401	21.765	21.918	20.919
Portefeuille-titres .....	24.402	24.580	24.482	25.226	24.837	25.229	25.581	25.704
a) Valeurs de la réserve légale .....	295	295	296	317	317	321	336	336
b) Fonds publics belges .....	21.787	21.966	21.882	22.599	22.214	22.598	22.907	22.996
c) Fonds publics étrangers .....	78	78	78	78	83	81	60	91
d) Actions de banques .....	1.129	1.130	1.133	1.134	1.134	1.134	1.186	1.191
e) Autres titres .....	1.113	1.111	1.093	1.098	1.089	1.095	1.092	1.090
Divers .....	928	806	812	871	877	929	817	939
Capital non versé .....	5	5	6	6	6	6	6	6
Total disponible et réalisable ...	115.911	116.785	119.506	123.077	124.126	125.018	123.407	123.373
C. Immobilisé :								
Frais de constitut. et de premier établ.	21	21	23	24	24	24	25	24
Immeubles .....	1.000	1.009	1.018	1.016	1.018	1.017	1.068	1.071
Participation dans les filiales immobil.	267	267	267	267	267	267	267	267
Créances sur filiales immobilières ...	333	340	338	335	342	350	346	348
Matériel et mobilier .....	123	127	131	134	137	135	138	140
Total de l'immobilisé ...	1.744	1.764	1.777	1.776	1.788	1.793	1.844	1.850
Total général actif ...	117.655	118.549	121.283	124.853	125.914	126.811	125.251	125.223
<b>PASSIF</b>								
A. Opér. d'épargne (art. 15, arr. royal 42)	—	—	—	—	—	—	—	—
B. Exigible :								
Créanciers privilégiés ou garantis .....	994	1.588	787	1.641	838	783	643	395
Emprunts au jour le jour .....	39	37	23	26	22	42	92	84
Banquiers .....	6.509	6.084	6.799	7.267	7.432	8.157	6.960	6.473
Maison-mère, succursales et filiales ...	1.577	1.528	1.581	1.630	1.609	1.490	1.434	1.419
Acceptations .....	9.166	8.923	8.919	8.752	9.140	9.533	9.362	9.239
Autres valeurs à payer à court terme	2.370	2.620	2.181	2.801	2.433	2.116	2.328	1.912
Créditeurs pour effets à l'encaissement	770	777	767	887	854	782	754	769
Dépôts et comptes courants .....	78.661	79.584	82.989	83.809	85.062	85.635	84.393	85.774
— Ancienne présentation :								
a) A vue et à un mois au plus <sup>3</sup> ..	65.867	66.037	68.987	69.598	71.512	71.983	71.095	—
b) à plus d'un mois .....	12.794	13.547	14.002	14.211	13.550	13.652	13.298	—
— Nouvelle présentation :								
a) A vue .....	—	—	—	—	—	—	—	54.488
b) A un mois au plus .....	—	—	—	—	—	—	—	8.676
c) A plus d'un mois .....	—	—	—	—	—	—	—	12.159
d) A plus d'un an .....	—	—	—	—	—	—	—	1.152
e) A plus de deux ans .....	—	—	—	—	—	—	—	1.736
f) Carnets de dépôts .....	—	—	—	—	—	—	—	10.757
g) Autres dépôts reçus en carnets ou livrets .....	—	—	—	—	—	—	—	1.806
Obligations et bons de caisse .....	5.045	5.175	5.320	5.447	5.581	5.793	5.998	6.201
Montants à libérer sur titres et partic.	627	623	623	620	618	618	640	645
Divers .....	3.869	3.565	3.164	3.607	3.956	3.349	3.835	3.514
Total de l'exigible ...	109.627	110.504	113.153	116.487	117.545	118.298	116.439	116.425
C. Non exigible :								
Capital .....	4.679	4.679	4.784	4.985	4.984	4.985	5.110	5.090
Fonds indispos. par prime d'émission ...	140	140	140	140	140	140	182	193
Réserve légale (art. 13, A. R. 185) ...	299	299	301	321	321	325	340	340
Réserve disponible .....	2.834	2.851	2.835	2.845	2.849	2.990	3.098	3.097
Provisions .....	76	76	70	75	75	73	82	78
Total du non exigible ...	8.028	8.045	8.130	8.366	8.369	8.513	8.812	8.798
Total général passif ...	117.655	118.549	121.283	124.853	125.914	126.811	125.251	125.223

<sup>1</sup> La situation globale ne contient, en ce qui concerne les banques exerçant partiellement leur activité à l'étranger ou dans la colonie, que des éléments d'actif et de passif des sièges belges. Les soldes des comptes ouverts par ceux-ci au nom des sièges situés à l'étranger ou dans la colonie apparaissent sous la rubrique « Maison-mère, Succursales et Filiales ».

<sup>2</sup> L'encours des effets réescomptés par les banques à la Banque Nationale de Belgique et aux instituts parastatutaires s'élevait aux 31 janvier, 28 février, 31 mars, 30 avril, 31 mai, 30 juin, 31 juillet et 31 août 1958 respectivement à 12.423, 11.247, 10.423, 9.401, 8.849, 7.808, 7.089 et 6.593 millions de francs, montants qui ne sont pas compris dans le portefeuille commercial.

<sup>3</sup> Y compris les dépôts inscrits en carnets ou livrets sur lesquels il peut être disposé à concurrence de 5.000 francs par période de quatorze jours, et, à concurrence de 50.000 francs maximum, par période de quatorze jours, moyennant un préavis de quatorze jours au moins. Pour les mois de janvier, février, mars, avril, mai, juin et juillet 1958, ces dépôts s'élevaient respectivement à 10.608, 10.548, 10.497, 10.473, 10.488, 10.548 et 10.647 millions de francs.



(millions de francs)

	1958 25 septembre	1958 2 octobre	1958 9 octobre	1958 16 octobre	1958 23 octobre	1958 30 octobre	1958 6 novembre	1958 13 novembre
<b>ACTIF</b>								
Encaisse en or .....	61.400	61.548	61.898	62.421	62.534	62.532	62.585	62.585
Avoirs sur l'étranger .....	1.124	985	1.033	952	1.069	1.161	1.144	1.322
Devises étrangères et or à recevoir .....	—	—	—	—	—	—	—	—
Créances sur l'étranger dans le cadre d'accords de paiement :								
a) U.E.P. ....	7.838	7.791	7.791	7.776	7.776	7.776	7.728	7.728
b) pays membres de l'U.E.P. ....	574	615	849	722	939	1.094	1.113	1.208
c) autres pays .....	837	860	863	861	877	881	880	877
Débiteurs pour change et or, à terme ...	50	37	37	37	37	75	12	12
Effets commerciaux sur la Belgique .....	2.016	5.638	3.842	2.935	2.299	2.135	2.430	2.028
Avances sur nantissement .....	157	1.112	905	193	178	852	554	211
Effets publics (art. 20 des statuts. Con- ventions des 14 septembre 1948 et 15 avril 1952) :								
a) certificats du Trésor .....	6.315	3.340	4.465	4.865	4.765	5.765	5.915	6.215
b) effets émis par des organismes dont les engagements sont garantis par l'Etat .....	11	883	261	10	10	10	10	10
c) autres effets publics belges .....	—	—	—	—	—	—	—	—
Monnaies divisionnaires et d'appoint ...	716	693	695	711	728	721	720	726
Avoirs à l'Office des Chèques Postaux ...	2	1	2	1	—	2	4	2
Créance consolidée sur l'Etat (article 3, § b de la loi du 28 juillet 1948) .....	34.243	34.243	34.243	34.243	34.243	34.243	34.243	34.243
Fonds publics (art. 18 et 21 des statuts)	2.376	2.376	2.376	2.374	2.379	2.379	2.373	2.379
Immeubles, matériel et mobilier .....	1.416	1.416	1.416	1.416	1.416	1.416	1.416	1.416
Valeurs de la Caisse de Pensions du Per- sonnel .....	999	1.002	999	1.001	1.001	1.001	999	999
Divers .....	927	856	891	862	836	857	881	903
	121.001	123.396	122.566	121.380	121.087	122.900	123.007	122.864
<b>PASSIF</b>								
Billets en circulation .....	113.285	115.955	115.360	114.195	113.556	115.189	115.700	114.911
Comptes courants :								
Compte ordinaire ...	1	1	10	2	14	10	—	11
Comptes Accord de Coop. Economique	19	19	19	19	19	19	19	19
Trésor public } Taxe exceptionnelle de conjunct. (Loi du 12-3-1957) ...	507	466	466	466	466	559	515	515
Banques à l'étranger : comptes ordin.	133	229	145	163	143	142	134	134
Comptes courants divers .....	1.395	1.199	1.037	909	1.226	1.161	1.047	1.662
Engagements envers l'étranger dans le cadre d'accords de paiement :								
Pays membres de l'U.E.P. ....	83	120	88	131	155	213	198	224
Autres pays .....	418	369	394	423	439	450	317	307
<i>Total des engagements à vue</i>	115.841	118.358	117.519	116.308	116.018	117.743	117.930	117.783
Provision spéciale :								
Convention du 14-9-54 : S.N.C.I. ....	550	475	475	475	475	475	475	475
Devises étrangères et or à livrer .....	125	61	67	80	64	145	51	51
Créditeurs pour change et or, à terme ...	—	—	—	—	—	—	—	—
Caisse de Pensions du Personnel .....	999	1.002	999	1.001	1.001	1.001	999	999
Divers .....	1.107	1.121	1.127	1.137	1.150	1.157	1.173	1.177
Capital .....	400	400	400	400	400	400	400	400
Réserves et comptes d'amortissement ...	1.979	1.979	1.979	1.979	1.979	1.979	1.979	1.979
	121.001	123.396	122.566	121.380	121.087	122.900	123.007	122.864

## DE LA BANQUE CENTRALE DU CONGO BELGE ET DU RUANDA-URUNDI

(millions de francs)

Rubriques	1958 28 février	1958 31 mars	1958 30 avril	1958 31 mai	1958 30 juin	1958 31 juillet	1958 31 août	1958 30 septembre
<b>ACTIF</b>								
Encaisse or .....	3.896	4.313	4.262	4.212	4.160	4.111	4.114	4.120
Avances en monnaies convertibles en or ...	2.431	2.673	3.069	2.013	1.927	1.907	2.247	2.126
Avoirs en francs belges :								
Banques et divers organismes .....	1	1	1	—	2	—	96	—
Certificats du Trésor belge .....	550	1.800	1.905	1.720	1.720	1.421	1.221	921
Autres avoirs .....	483	432	436	782	345	434	477	523
Avoires en autres monnaies .....	26	22	24	22	28	27	23	25
Monnaies étrangères et or à recevoir .....	922	58	1	58	11	44	32	1
Débiteurs pour change et or à terme .....	2	2	1	1	1	2	2	1
Effets commerc. sur le Congo Belge et le Ruanda-Urundi .....	213	260	259	269	196	238	204	126
Avances sur fonds publ. et subs. précieuses	10	13	19	62	161	53	132	34
Avoirs aux Offices des Chèques Postaux .	5	10	6	9	11	8	8	4
Effets publics (stat. : art. 6, § 1, n° 3) Emis par le Congo Belge .....	165	—	50	330	330	260	—	125
Avances (Stat. : art. 6, § 1, n° 4, litt. a et c) à des organismes créés ou régis par des disp. lég. partic. ou dont les engag. sont garantis par le Congo Belge	284	319	314	293	315	302	280	325
Effets publics belges émis en francs cong.	1.825	1.717	1.629	1.629	1.630	1.630	1.630	1.630
Fonds publics :								
Stat. : art. 6, § 1, nos 12 et 13 .....	1.209	1.216	1.216	1.393	1.401	1.406	1.409	1.410
Stat. : art. 6, § 2, n° 4, al. 2 .....	188	189	192	9	11	13	13	13
Immeubles, matériel et mobilier .....	310	318	334	332	345	348	355	360
Divers .....	123	126	178	152	168	174	173	185
	12.643	13.469	13.896	13.286	12.762	12.378	12.416	11.929
<b>PASSIF</b>								
Billets et monnaies métalliques en circul.	5.814	5.679	5.518	5.462	5.719	5.920	5.810	5.666
Comptes courants et créditeurs divers :								
Congo Belge .....	1.878	1.955	1.621	1.579	1.411	1.452	1.541	1.853
Ruanda-Urundi .....	10	37	201	116	83	84	39	1
Comptes courants divers .....	1.934	1.931	1.945	1.860	1.857	1.577	1.610	1.416
Valeurs à payer .....	275	198	223	336	317	245	391	296
Total des engagements à vue .....	9.911	9.800	9.508	9.353	9.387	9.278	9.391	9.232
Créditeurs pour change et or à terme .....	—	—	—	—	10	42	30	—
Engagements en francs belges :								
A vue .....	1.075	898	1.091	1.120	967	826	579	884
A terme .....	89	1.258	1.658	1.829	1.438	1.212	1.007	411
Engagements en monnaies étrangères :								
En monnaies convertibles .....	520	561	731	31	11	28	400	385
En autres devises .....	10	9	9	15	12	7	9	11
Monnaies étrangères et or à livrer .....	171	58	1	57	11	44	44	33
Divers .....	461	479	492	383	428	443	458	475
Capital .....	150	150	150	150	150	150	150	150
Fonds de réserve et d'amortissement .....	256	256	256	348	348	348	348	348
	12.643	13.469	13.896	13.286	12.762	12.378	12.416	11.929

Mois		Comptes Chèques postaux 1 3	Mois		Dépôts à vue dans les banques 2 3
1957	Août .....	4,01	1957	Juillet .....	2,10
	Septembre .....	3,85		Août .....	2,00
	Octobre .....	4,07		Septembre .....	1,96
	Novembre .....	4,53		Octobre .....	2,05
	Décembre .....	4,47		Novembre .....	2,28
1958	Janvier .....	4,40	1958	Décembre .....	2,36
	Février .....	4,21		Janvier .....	2,13
	Mars .....	4,03		Février .....	2,11
	Avril .....	4,33		Mars .....	1,99
	Mai .....	4,32		Avril .....	2,26
	Juin .....	4,05		Mai .....	2,31
	Juillet .....	4,25		Juin .....	2,08
	Août .....	4,09		Juillet .....	1,98
	Septembre .....	3,99		Août .....	1,80
	Octobre .....	4,10		Septembre .....	1,89

1 Voir tableau n° 86.

2 Méthode d'établissement : voir notre *Bulletin d'Information et de Documentation* d'octobre 1950, p. 222.

3 Chiffres réduits en mois-type de 25 jours.

Note. — Les coefficients de rotation des comptes chèques postaux et des dépôts à vue dans les banques ne sont pas comparables, parce qu'ils ne sont pas calculés sur des bases identiques. Les coefficients relatifs aux comptes bancaires sont plus précis.

STOCK MONETAIRE INTERIEUR

(en milliards de francs)

Fin de mois	Monnaie fiduciaire			Monnaie scripturale détenue par					Total du stock monétaire	Pourcentage de monnaie fiduciaire	Mouvements du stock monétaire total		
	Billets et monnaies du Trésor	Billets de la Banque Nationale de Belgique	Stock de monnaie fiduciaire *	le Trésor et les pouvoirs publics subordonnés	les entreprises et particuliers **			Stock de monnaie scripturale					
					Comptes courants à la Banque Nationale de Belgique *	Avoirs en comptes chèques postaux *	Dépôts à vue et à un mois au plus dans les banques et établissements paratétaires *					Total	
(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9) = (4) + (8)	(10) = (3) + (9)	(11) = (3) / (10)	(12)		
1956	Juillet ...	5,4	110,1	113,1	6,0	0,4	22,3	52,6	75,3	81,3	194,4	58,2	- 0,7
	Août .....	5,4	109,9	113,0	6,5	0,3	21,6	53,5	75,4	81,9	194,9	58,0	+ 0,5
	Septembre .	5,4	109,8	112,8	7,7	0,4	21,2	53,9	75,5	83,2	196,0	57,6	+ 1,1
	Octobre ...	5,4	110,7	113,6	5,8	0,3	21,3	54,7	76,3	82,1	195,7	58,1	- 0,3
	Novembre .	5,4	110,0	112,9	5,7	0,3	21,6	54,2	76,1	81,8	194,7	58,0	- 1,0
	Décembre .	5,4	111,5	114,4	6,4	0,6	21,9	55,6	78,1	84,5	198,9	57,5	+ 4,2
1957	Janvier ...	5,4	109,8	112,6	6,4	0,4	22,3	53,9	76,6	83,0	195,6	57,6	- 3,3
	Février ...	5,4	110,4	113,2	6,2	0,5	21,6	53,6	75,7	81,9	195,1	58,0	- 0,5
	Mars .....	5,2	110,9	113,6	7,2	0,4	21,5	55,5	77,4	84,6	198,2	57,3	+ 3,1
	Avril .....	5,2	110,5	113,3	7,1	0,4	22,4	54,2	77,0	84,1	197,4	57,4	- 0,7
	Mai .....	5,3	110,7	113,6	6,7	0,3	22,1	54,8	77,2	83,9	197,5	57,5	+ 0,1
	Juin .....	5,3	111,2	113,9	7,9	0,4	23,0	56,7	80,1	88,0	201,9	56,4	+ 4,4
	Juillet .....	5,4	112,3	115,1	6,4	0,4	22,3	54,2	76,9	83,3	198,4	58,0	- 3,5
	Août .....	5,4	111,9	114,7	6,1	0,3	21,3	52,8	74,4	80,5	195,2	58,8	- 3,2
	Septembre .	5,3	111,5	114,4	6,7	0,3	21,4	51,6	73,3	80,0	194,4	58,9	- 0,8
	Octobre ...	5,3	111,5	114,5	5,8	0,3	22,4	51,3	74,0	79,8	194,3	58,9	- 0,1
	Novembre .	5,3	111,0	113,9	5,4	0,5	21,8	51,7	74,0	79,4	193,3	58,9	- 1,0
	Décembre .	5,4	112,7	115,5	6,4	0,9	22,4	53,2	76,5	82,9	198,4	58,2	+ 5,1
1958	Janvier ...	5,4	110,2	113,1	5,6	0,5	23,0	50,0	73,5	79,1	192,2	58,8	- 6,2
	Février ...	5,4	111,0	113,9	5,2	0,4	22,9	50,7	74,0	79,2	193,1	59,0	+ 0,9
	Mars .....	5,4	111,7	114,5	6,4	0,4	22,2	53,5	76,1	82,5	197,0	58,1	+ 3,9
	Avril .....	5,4	113,1	115,9	6,7	0,5	23,7	54,1	78,3	85,0	200,9	57,7	+ 3,9
	Mai .....	5,4	114,2	116,9	6,7	0,4	23,1	56,3	79,8	86,5	203,4	57,5	+ 2,5
	Juin .....	5,5	115,3	118,1	7,6	0,4	23,2	56,8	80,4	88,0	206,1	57,3	+ 2,7
	Juillet .....	5,5	117,4	120,2	6,3	0,4	24,1	55,7	80,2	86,5	206,7	58,1	+ 0,6
	Août ... <sup>1</sup>	5,5	116,4	119,3	7,6	0,4	23,2	55,0 <sup>1</sup>	78,6 <sup>1</sup>	86,2 <sup>1</sup>	205,5 <sup>1</sup>	58,0 <sup>1</sup>	- 1,2 <sup>1</sup>
	Septembre .	5,5	115,2	118,0	8,1	0,3	22,4	53,2	75,9	84,0	202,0	58,4	- 3,5

\* Déduction faite des encaisses des organismes émetteurs de monnaie.

\*\* Y compris des organismes paratétaires administratifs.

<sup>1</sup> Depuis août 1958, grâce à une nouvelle ventilation, les comptes à plus d'un mois des sociétés financières dans les banques sont éliminés du stock monétaire. On trouvera ci-après, pour information, les montants comparables aux données des mois antérieurs : colonne 7 : 56,5; colonne 8 : 80,1; colonne 9 : 87,7; colonne 10 : 207,0; colonne 11 : 57,6; colonne 12 : + 0,3.

**BILANS INTEGRES DES ORGANISMES MONETAIRES**

(en milliards de francs)

85<sup>4</sup>

Dates	Stock monétaire					Avoirs extérieurs nets				Créances sur le Trésor et sur d'autres emprunteurs publics				Crédits d'escompte, d'avances et d'acceptation aux entreprises et particuliers résidant en Belgique		Divers			Comptes pour balance	Total	Sous déduction de					Différence (20) - (25)
	Monnaie fiduciaire	Monnaie scripturale			Total	Avoirs et engagements à vue (montants nets)		Autres avois et engagements nets (montants nets)	Total	Dettes de l'Etat	Dettes d'autres emprunteurs publics	Avances au Fonds des Rentes	Total	Logés dans les organismes monétaires	Pour mémoire Logés dans et hors des organismes monétaires	Solde des opérations de la Caisse Nationale de Crédit Professionnel et du Fonds Monétaire, autres qu'à court terme	Opérations spécifiques de prêts et emprunts avec des organismes financiers non monétaires	Solde des créances et engagements non rangés ailleurs sur et envers des nationaux			Total	Engagements quasi monétaires des organismes émetteurs de monnaie envers l'économie nationale			Emprunts obligataires (banques de dépôts)	
		détenue par les entreprises et particuliers	détenue par les pouvoirs publics	Total		B.N.B.	Banques privées															Détenus par les entreprises et particuliers	Dépôts en devises détenus par les entreprises et particuliers	Détenus par le Trésor		
(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)	(11)	(12)	(13)	(14)	(15)	(16)	(17)	(18)	(19)	(20)	(21)		(22)	(23)	(24)		(25)
1951 Mars .....	89,6	57,8	6,9	64,7	154,3	+36,7	- 3,1	+1,2	34,8	98,7	2,1	2,0	102,8	35,5	39,9	+0,1	+0,7	-1,9	+1,7	173,7	-12,5	-1,9	-0,1	-4,6	-0,3	154,3
Juin .....	92,2	58,3	6,6	64,9	157,1	+39,7	- 3,7	+1,1	37,1	100,2	1,7	1,8	103,7	34,6	39,5	+0,3	+1,1	-1,8	+1,6	176,6	-12,4	-1,6	-0,3	-4,9	-0,3	157,1
Septembre ...	96,0	59,7	6,9	66,6	162,6	+46,6	- 4,3	+1,1	43,4	104,5	1,9	1,0	107,4	32,5	36,7	+0,4	+0,9	-1,9	+1,3	184,0	-13,2	-1,6	-1,0	-5,2	-0,4	162,6
Décembre .....	99,1	62,0	7,4	69,4	168,5	+50,2	- 5,8	+1,4	45,8	105,1	2,2	1,6	108,9	36,2	42,1	+0,2	+0,7	-2,0	+2,1	191,9	-14,1	-2,4	-1,1	-5,2	-0,6	168,5
1952 Mars .....	99,0	63,6	7,3	70,9	169,9	+55,1	- 5,1	+2,3	52,3	104,8	1,4	0,9	107,1	35,3	41,5	+0,3	+0,6	-2,1	+1,4	194,9	-16,1	-1,6	-1,3	-5,1	-0,9	169,9
Juin .....	100,6	64,2	6,8	71,0	171,6	+56,2	- 4,2	+2,2	54,2	107,5	1,4	0,8	109,7	33,7	40,3	+0,5	+0,1	-1,2	+1,0	198,0	-17,7	-1,5	-1,3	-5,2	-0,7	171,6
Septembre ...	100,3	65,0	7,0	72,0	172,3	+51,9	- 4,2	+2,8	50,5	115,6	1,5	0,4	117,5	32,6	40,1	+0,3	-0,2	-1,5	+1,1	200,3	-18,9	-1,5	-1,4	-5,4	-0,8	172,3
Décembre .....	102,0	65,1	7,4	72,5	174,5	+51,0	- 4,3	+3,7	50,4	115,1	1,4	0,3	116,8	36,5	43,3	+0,1	-0,1	-1,6	+0,2	202,3	-18,6	-1,6	-1,4	-5,2	-1,0	174,5
1953 Mars .....	101,4	65,0	6,9	71,9	173,3	+49,1	- 4,6	+3,2	47,7	118,0	1,7	—	119,7	35,9	43,5	+0,2	+0,3	-3,0	+0,6	201,4	-19,9	-1,7	-0,3	-5,1	-1,1	173,3
Juin .....	102,6	66,3	6,9	73,2	175,8	+48,8	- 4,0	+2,7	47,5	116,7	1,7	0,7	119,1	36,1	43,7	+0,3	+0,5	-1,4	+1,5	203,6	-19,3	-1,6	-0,5	-5,2	-1,2	175,8
Septembre ...	104,4	66,5	7,3	73,8	178,2	+49,7	- 3,4	+2,6	48,9	121,0	1,4	0,3	122,7	36,3	43,6	+0,2	+0,5	-2,0	+1,9	208,5	-19,9	-2,3	-1,2	-5,4	-1,5	178,2
Décembre .....	105,9	67,3	7,1	74,4	180,3	+52,4	- 4,8	+2,7	50,3	120,0	1,6	—	121,6	38,7	45,4	—	+0,1	-1,9	+1,0	209,8	-20,6	-1,5	-0,2	-5,3	-1,9	180,3
1954 Mars .....	102,9	66,5	7,5	74,0	176,9	+52,3	- 6,8	+4,3	49,8	116,7	1,7	—	118,4	37,4	45,1	+0,1	+0,2	-1,5	+2,7	207,1	-21,1	-1,4	-0,1	-5,4	-2,2	176,9
Juin .....	104,3	69,9	8,1	78,0	182,3	+49,7	- 4,8	+2,9	47,8	121,6	1,8	0,2	123,6	38,2	46,2	+0,3	+1,0	-1,9	+2,6	211,6	-19,6	-1,6	-0,1	-5,5	-2,5	182,3
Septembre ...	105,2	67,1	7,9	75,0	180,2	+49,6	- 4,4	+2,7	47,9	120,7	2,1	—	122,8	38,8	47,0	+0,6	+0,8	-2,5	+2,0	210,4	-20,2	-1,4	-0,1	-5,7	-2,8	180,2
Décembre .....	106,7	69,5	7,4	76,9	183,6	+50,5	- 3,7	+1,5	48,3	119,9	2,8	1,2	123,9	41,7	49,8	+0,6	+1,0	-1,2	+1,6	215,9	-21,3	-2,0	-0,1	-6,0	-2,9	183,6
1955 Mars .....	107,5	70,1	7,1	77,2	184,7	+53,7	- 4,7	+2,4	51,4	120,4	2,5	0,1	123,0	41,4	49,6	+0,7	+1,3	-1,4	+1,3	217,7	-22,3	-1,7	-0,1	-5,7	-3,2	184,7
Juin .....	108,6	71,7	7,3	79,0	187,6	+52,9	- 4,8	+2,7	50,8	121,1	3,3	0,9	125,3	43,0	50,1	+0,7	+1,3	-2,0	+2,2	221,3	-22,4	-1,7	-0,1	-6,1	-3,4	187,6
Septembre ...	109,7	70,3	7,4	77,7	187,4	+54,3	- 4,8	+2,9	52,4	120,9	4,1	1,4	126,4	41,4	49,5	+0,8	+1,3	-1,9	+1,0	221,4	-22,2	-2,0	-0,1	-6,2	-3,5	187,4
Décembre .....	110,7	74,1	7,9	82,0	192,7	+56,1	- 4,8	+3,4	54,7	122,3	5,2	0,7	128,2	44,4	52,0	+0,7	+1,3	-1,8	+0,9	228,4	-23,4	-2,4	-0,1	-6,0	-3,8	192,7
1956 Mars .....	109,5	74,0	7,5	81,5	191,0	+58,8	- 4,9	+3,6	57,5	121,8	4,1	0,7	126,6	43,4	52,0	+0,7	+1,1	-1,6	+0,5	228,2	-24,5	-2,4	-0,1	-6,2	-4,0	191,0
Juin .....	111,4	77,0	6,7	83,7	195,1	+59,2	- 3,8	+3,1	58,5	124,2	4,1	1,4	129,7	42,1	52,6	+1,0	+1,4	-1,4	+1,9	233,2	-24,5	-2,8	-0,1	-6,6	-4,1	195,1
Septembre ...	112,8	75,5	7,7	83,2	196,0	+59,2	- 5,1	+2,3	56,4	123,4	5,0	1,3	129,7	45,1	55,3	+0,8	+1,4	-1,9	+1,8	233,3	-23,6	-2,6	—	-6,9	-4,2	196,0
Décembre .....	114,4	78,1	6,4	84,5	198,9	+56,9	- 6,1	+3,2	54,0	123,4	6,1	2,0	131,5	49,0	58,4	+0,7	+1,2	-1,6	+0,6	235,4	-22,3	-3,2	—	-6,7	-4,3	198,9
1957 Mars .....	113,6	77,4	7,2	84,6	198,2	+53,2	- 6,2	+3,4	50,4	128,6	4,0	0,7	133,3	50,1	60,3	+0,8	+1,2	-1,5	+1,5	235,8	-23,3	-3,3	—	-6,6	-4,4	198,2
Juin .....	113,9	80,1	7,9	88,0	201,9	+53,3	- 4,8	+3,0	51,5	127,5	4,2	1,8	133,5	50,9	61,0	+0,9	+1,0	-1,9	+2,7	238,6	-21,9	-3,3	—	-7,1	-4,4	201,9
Septembre ...	114,4	73,3	6,7	80,0	194,4	+51,4	- 4,7	+2,6	49,3	124,3	4,2	1,2	129,7	50,9	60,0	+0,8	+1,3	-2,0	+2,5	232,5	-22,1	-3,9	—	-7,6	-4,5	194,4
Décembre .....	115,5	76,5	6,4	82,9	198,4	+57,0	- 3,9	+2,8	55,9	123,4	4,3	0,5	128,2	52,7	61,5	+0,8	+0,9	-2,3	+1,4	237,6	-23,4	-3,2	-0,2	-7,5	-4,9	198,4
1958 Mars .....	114,5	76,1	6,4	82,5	197,0	+60,5	- 2,4	+1,9	60,0	122,7	4,7	0,4	127,8	49,2	60,2	+1,0	+1,2	-2,1	+1,4	238,5	-25,4	-3,0	-0,4	-7,4	-5,3	197,0
Juin .....	118,1	80,4	7,6	88,0	206,1	+67,5	- 3,8	+3,1	66,8	125,4	4,9	1,9	132,2	46,7	58,3	+1,2	-0,1	-1,7	+2,6	247,7	-25,0	-2,5	-0,5	-7,8	-5,8	206,1

\* Y compris les comptes d'organismes paraétatiques administratifs.

**ORIGINES DES VARIATIONS DU STOCK MONETAIRE**  
(milliards de francs)

85<sup>4</sup>

Périodes	Stock monétaire	Liquidités quasi monétaires				Total du stock monétaire et des liquidités quasi monétaires (6) = (1) + (5)	Opérations avec l'étranger (à l'exclusion des opérations en capital des pouvoirs publics et des donations officielles)	Financement monétaire des pouvoirs publics *		Monétisation de la dette de l'Etat et autres fonds publics	Crédits d'es-compte d'avances et d'acceptation aux entreprises et particuliers nat. logés dans les organismes monétaires	Différence entre fonds propres et immobilisations + participations des organismes monétaires	Emprunts obligataires des banques de dépôts	Opérations autres qu'à court terme du Fonds Monétaire et de la Caisse Nationale de Crédit professionnel (soldes)	Divers		Comptes pour balance	Total (18) = de (7) à (17)
		Dépôts à terme et comptes spéciaux des exportateurs vers l'U.E.P.	Dépôts en devises de nationaux	Avoirs du Trésor	Total			Etat	Autres						Opérations spécifiques de prêts et d'emprunts avec des organismes financiers non monétaires	Créances et engagements non rangés ailleurs sur et envers des nationaux (soldes)		
1952 1 <sup>er</sup> trimestre	+ 1,3	+ 2,0	- 0,8	+ 0,2	+ 1,4	+ 2,7	+ 4,4	+ 1,1	- 0,7	- 0,4	- 0,9	-	- 0,3	+ 0,1	- 0,2	- 0,1	- 0,3	+ 2,7
2 <sup>e</sup> trimestre	+ 1,8	+ 1,5	- 0,1	+ 0,1	+ 1,5	+ 3,3	+ 2,6	+ 1,7	- 0,1	+ 0,2	- 1,6	-	+ 0,1	+ 0,2	- 0,4	+ 0,9	- 0,3	+ 3,3
3 <sup>e</sup> trimestre	+ 0,7	+ 1,2	-	-	+ 1,2	+ 1,9	+ 0,2	+ 3,5	+ 0,1	-	- 1,1	- 0,2	- 0,1	- 0,1	- 0,3	- 0,3	+ 0,2	+ 1,9
4 <sup>e</sup> trimestre	+ 2,2	- 0,3	+ 0,1	-	- 0,2	+ 2,0	- 0,1	- 1,1	- 0,1	+ 0,5	+ 3,9	+ 0,2	- 0,1	- 0,3	+ 0,1	- 0,1	- 0,9	+ 2,0
Total ...	+ 6,0	+ 4,4	- 0,8	+ 0,3	+ 3,9	+ 9,9	+ 7,1	+ 5,2	- 0,8	+ 0,3	+ 0,3	-	- 0,4	- 0,1	- 0,8	+ 0,4	- 1,3	+ 9,9
1953 1 <sup>er</sup> trimestre	- 1,2	+ 1,3	+ 0,1	- 1,1	+ 0,3	- 0,9	- 0,3	+ 0,7	+ 0,4	- 0,2	- 0,5	-	- 0,1	+ 0,1	+ 0,3	- 1,4	+ 0,1	- 0,9
2 <sup>e</sup> trimestre	+ 2,5	- 0,6	- 0,1	+ 0,2	- 0,5	+ 2,0	- 0,8	- 0,9	- 0,1	+ 1,3	+ 0,2	-	- 0,1	+ 0,1	+ 0,2	+ 1,6	+ 0,5	+ 2,0
3 <sup>e</sup> trimestre	+ 2,4	+ 0,6	+ 0,7	+ 0,8	+ 2,1	+ 4,5	- 1,2	+ 6,5	- 0,4	-	+ 0,2	- 0,2	- 0,3	- 0,1	-	- 0,6	+ 0,6	+ 4,5
4 <sup>e</sup> trimestre	+ 2,1	+ 0,7	- 0,8	- 1,1	- 1,2	+ 0,9	+ 1,3	- 0,9	+ 0,2	-	+ 2,3	+ 0,1	- 0,4	- 0,1	- 0,4	+ 0,1	- 1,3	+ 0,9
Total ...	+ 5,8	+ 2,0	- 0,1	- 1,2	+ 0,7	+ 6,5	- 1,0	+ 5,4	+ 0,1	+ 1,1	+ 2,2	- 0,1	- 0,9	-	+ 0,1	- 0,3	- 0,1	+ 6,5
1954 1 <sup>er</sup> trimestre	- 3,3	+ 0,5	- 0,1	- 0,1	+ 0,3	- 3,0	- 1,0	- 3,8	+ 0,1	+ 1,0	- 1,3	- 0,1	- 0,3	+ 0,1	+ 0,1	+ 0,5	+ 1,7	- 3,0
2 <sup>e</sup> trimestre	+ 5,3	- 1,4	+ 0,1	-	- 1,3	+ 4,0	- 2,8	+ 5,4	+ 0,1	+ 0,2	+ 0,8	- 0,1	- 0,3	+ 0,2	+ 0,8	- 0,4	+ 0,1	+ 4,0
3 <sup>e</sup> trimestre	- 2,0	+ 0,5	- 0,2	-	+ 0,3	- 1,7	- 1,5	+ 0,5	+ 0,2	+ 0,3	+ 0,6	- 0,2	- 0,2	+ 0,2	- 0,2	- 0,6	- 0,8	- 1,7
4 <sup>e</sup> trimestre	+ 3,3	+ 1,1	+ 0,7	-	+ 1,8	+ 5,1	+ 0,6	- 1,3	+ 0,6	+ 1,7	+ 2,9	- 0,3	- 0,2	-	+ 0,2	+ 1,2	- 0,3	+ 5,1
Total ...	+ 3,3	+ 0,7	+ 0,5	- 0,1	+ 1,1	+ 4,4	- 4,7	+ 0,8	+ 1,0	+ 3,2	+ 3,0	- 0,7	- 1,0	+ 0,5	+ 0,9	+ 0,7	+ 0,7	+ 4,4
1955 1 <sup>er</sup> trimestre	+ 1,1	+ 1,0	- 0,3	-	+ 0,7	+ 1,8	+ 1,4	+ 2,2	- 0,6	- 0,6	- 0,4	+ 0,3	- 0,3	+ 0,1	+ 0,2	- 0,1	- 0,4	+ 1,8
2 <sup>e</sup> trimestre	+ 2,9	+ 0,1	+ 0,1	-	+ 0,2	+ 3,1	+ 0,5	- 1,1	+ 0,8	+ 1,6	+ 1,7	- 0,3	- 0,2	- 0,1	-	- 0,6	+ 0,8	+ 3,1
3 <sup>e</sup> trimestre	- 0,2	- 0,2	+ 0,2	-	-	- 0,2	+ 1,7	- 0,3	+ 0,8	+ 0,6	- 1,5	- 0,2	- 0,2	+ 0,1	-	+ 0,1	- 1,3	- 0,2
4 <sup>e</sup> trimestre	+ 5,3	+ 1,2	+ 0,4	-	+ 1,6	+ 6,9	+ 0,5	+ 2,3	+ 0,7	+ 0,4	+ 2,9	+ 0,2	- 0,2	-	+ 0,1	-	-	+ 6,9
Total ...	+ 9,1	+ 2,1	+ 0,4	-	+ 2,5	+ 11,6	+ 4,1	+ 3,1	+ 1,7	+ 2,0	+ 2,7	-	- 0,9	+ 0,1	+ 0,2	- 0,5	- 0,9	+ 11,6
1956 1 <sup>er</sup> trimestre	- 1,7	+ 1,1	-	-	+ 1,1	- 0,6	+ 3,2	- 1,5	- 1,0	+ 0,2	- 1,0	- 0,2	- 0,2	+ 0,1	- 0,2	+ 0,2	- 0,2	- 0,6
2 <sup>e</sup> trimestre	+ 4,1	-	+ 0,4	-	+ 0,4	+ 4,5	+ 1,9	+ 1,2	- 0,3	+ 1,3	- 1,3	- 0,4	- 0,1	+ 0,1	+ 0,4	+ 0,2	+ 1,5	+ 4,5
3 <sup>e</sup> trimestre	+ 0,8	- 0,9	- 0,2	-	- 1,1	- 0,3	- 1,0	- 2,1	+ 0,8	+ 0,3	+ 3,0	- 0,3	- 0,1	- 0,1	-	- 0,5	- 0,3	- 0,3
4 <sup>e</sup> trimestre	+ 2,9	- 1,2	+ 0,5	-	- 0,7	+ 2,2	- 1,3	- 1,3	+ 1,1	+ 1,0	+ 3,9	+ 0,2	- 0,1	-	- 0,3	+ 0,3	- 1,3	+ 2,2
Total ...	+ 6,1	- 1,0	+ 0,7	-	- 0,3	+ 5,8	+ 2,8	- 3,7	+ 0,6	+ 2,8	+ 4,6	- 0,7	- 0,5	+ 0,1	- 0,1	+ 0,2	- 0,3	+ 5,8
1957 1 <sup>er</sup> trimestre	- 0,7	+ 1,0	+ 0,1	-	+ 1,1	+ 0,4	- 1,2	+ 3,4	- 2,5	- 1,3	+ 1,1	-	- 0,1	+ 0,1	-	+ 0,1	+ 0,8	+ 0,4
2 <sup>e</sup> trimestre	+ 3,7	- 1,4	-	-	- 1,4	+ 2,3	- 0,1	- 0,4	+ 0,1	+ 1,6	+ 0,8	- 0,5	-	+ 0,1	- 0,2	- 0,3	+ 1,2	+ 2,3
3 <sup>e</sup> trimestre	- 7,5	+ 0,2	+ 0,6	-	+ 0,8	- 6,7	- 2,5	- 3,0	-	- 0,3	-	- 0,4	- 0,1	- 0,1	+ 0,2	- 0,2	- 0,3	- 6,7
4 <sup>e</sup> trimestre	+ 4,0	+ 1,3	- 0,7	+ 0,2	+ 0,8	+ 4,8	+ 5,3	-	+ 0,1	- 0,5	+ 1,8	+ 0,1	- 0,4	- 0,2	- 0,3	- 0,3	- 0,8	+ 4,8
Total ...	- 0,5	+ 1,1	-	+ 0,2	+ 1,3	+ 0,8	+ 1,5	-	- 2,3	- 0,5	+ 3,7	- 0,8	- 0,6	- 0,1	- 0,3	- 0,7	+ 0,9	+ 0,8
1958 1 <sup>er</sup> trimestre	- 1,3	+ 2,0	- 0,2	+ 0,1	+ 1,9	+ 0,6	+ 3,9	- 0,5	+ 0,1	+ 0,3	- 3,5	+ 0,1	- 0,4	+ 0,3	+ 0,3	+ 0,2	- 0,2	+ 0,6
2 <sup>e</sup> trimestre	+ 9,1	- 0,5	- 0,4	+ 0,1	- 0,8	+ 8,3	+ 6,4	+ 2,9	- 0,1	+ 2,0	- 2,4	- 0,4	- 0,5	+ 0,1	- 1,3	+ 0,4	+ 1,2	+ 8,3

\* Mouvement des crédits directs aux pouvoirs publics + solde de leurs opérations en capital avec l'étranger. (Pouvoirs publics : Etat et pouvoirs subordonnés).

II. — BANQUES D'EMISSION ETRANGERES

BANQUE DE FRANCE  
(milliards de francs français)

86<sup>1</sup>

Rubriques	1958 10 avril	1958 7 mai	1958 5 juin	1958 10 juillet	1958 7 août	1958 4 septembre	1958 9 octobre	1958 6 novembre
<b>ACTIF</b>								
Encaisse or .....	201	201	201	201	248	248	248	248
Prêt d'or au Fonds de Stabilisation des changes <sup>1</sup> .....	100	100	100	100	120	120	120	120
Disponibilités à vue à l'étranger .....	12	12	12	12	14	14	14	14
Monnaies divisionnaires .....	12	12	11	11	11	11	10	10
Comptes courants postaux .....	49	41	49	42	45	43	43	47
Av. au Fonds de Stabilisat. des changes <sup>2</sup> .....	—	—	—	—	—	—	—	—
Bon du Trésor négociable : Engagement de l'Etat relatif au dépôt d'or de la Banque Nationale de Belgique .....	4	4	4	4	—	—	—	—
Prêts sans intérêts à l'Etat <sup>3</sup> .....	50	50	50	50	50	50	50	50
Av. provisoires extraordinaires à l'Etat du 25 août 1940 au 20 juillet 1944 <sup>4</sup> .....	426	426	426	426	426	426	426	426
Avances provisoires à l'Etat <sup>5</sup> .....	175	175	175	175	175	175	175	175
Avances spéciales à l'Etat .....	390 <sup>6</sup>	390 <sup>6</sup>	390 <sup>6</sup>	390 <sup>6</sup>	390 <sup>6</sup>	390 <sup>6</sup>	390 <sup>6</sup>	390 <sup>6</sup>
Avances à l'Etat à échéance déterminée <sup>7</sup> .....	111	74	105	101	100	110	100	79
Bons du Trésor achetés .....	—	—	—	—	—	—	—	—
Portefeuille d'escompte .....	1.947	1.916	2.029	2.042	2.033	2.018	2.037	1.981
<i>Effets escomptés sur la France</i> .....	566	611	624	619	619	604	631	594
<i>Effets escomptés sur l'étranger</i> .....	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1
<i>Effets garant. par l'Office des céréales</i> <sup>8</sup> .....	34	31	21	14	9	7	22	45
<i>Effets de mobilisation de crédits à moyen terme</i> .....	1.347	1.274	1.384	1.409	1.405	1.407	1.384	1.342
Effets négociables achetés en France <sup>9</sup> .....	247	332	304	261	240	219	235	288
Avances à 30 jours sur effets publics .....	19	21	22	23	22	20	22	23
Avances sur titres .....	9	10	9	9	9	10	9	10
Avances sur or .....	—	—	—	—	—	—	—	—
Hôtel et mobilier de la Banque .....	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Rentes pourvues d'affectations spéciales <sup>10</sup> .....	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1
Effets en cours de recouvrement .....	32	31	28	29	21	36	19	36
Divers .....	52	50	51	52	54	56	57	55
<b>Total ...</b>	<b>3.836</b>	<b>3.845</b>	<b>3.966</b>	<b>3.928</b>	<b>3.958</b>	<b>3.946</b>	<b>3.955</b>	<b>3.952</b>

**PASSIF**

<b>Engagements à vue :</b>								
Billets au porteur en circulation .....	3.272	3.286	3.311	3.370	3.404	3.395	3.432	3.398
Comptes courants créditeurs .....	445	461	537	490	438	423	390	416
<i>Compte courant du Trésor public</i> ...	0,1	0,0	0,0	0,0	0,1	0,0	0,0	0,0
<i>Comptes courants des accords de coopération économique</i> .....	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,0
<i>Comptes courants des banques et institutions financières françaises et étrangères</i> .....	372	389	465	352	360	345	319	341
<i>Autres comptes courants et de dépôts de fonds; dispositions et autres engagements à vue</i> .....	73	72	72	78	78	78	71	75
Capital de la Banque .....	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2
Bénéfices en addition au capital <sup>11</sup> .....	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5
Réserves mobilières légales <sup>10</sup> .....	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Réserve immobilière .....	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Divers .....	118	97	117	128	115	127	132	137
<b>Total ...</b>	<b>3.836</b>	<b>3.845</b>	<b>3.966</b>	<b>3.928</b>	<b>3.958</b>	<b>3.946</b>	<b>3.955</b>	<b>3.952</b>

<sup>1</sup> Convention du 26 juin 1957 approuvée par la loi du 26 juin 1957.

<sup>2</sup> Convention du 27 juin 1949.

<sup>3</sup> Loi du 9 juin 1857, convention du 29 mars 1878, loi du 18 juin 1878 prorogée, lois des 17 novembre 1897, 29 décembre 1911, 20 décembre 1918 et 25 juin 1928, convention du 12 novembre 1938, décret du 12 novembre 1938, convention du 27 mars 1947, loi du 29 mars 1947.

<sup>4</sup> Conventions des 25 août, 29 octobre, 12 décembre, 30 décembre 1940, 20 février, 30 avril, 10 mai, 11 juin, 11 septembre, 27 novembre, 26 décembre 1941, 5 mars, 30 avril, 11 juin, 17 septembre, 19 novembre 1942, 21 janvier, 31 mars, 8 juillet, 30 septembre, 16 décembre 1943, 23 mars, 17 mai et 20 juillet 1944.

<sup>5</sup> Convention du 29 septembre 1938 approuvée par le décret du 1er septembre 1939, convention du 29 février 1940 approuvée par le décret du 29 février 1940, convention du 9 juin 1940 approuvée par le décret du 9 juin 1940, convention du 8 juin 1944 approuvée par la loi du 15 juillet 1944, convention du 24 juin 1947 approuvée par la loi du 26 juin 1947, convention du 25 septembre 1947 approuvée par le décret du 1er octobre 1947.

<sup>6</sup> Convention du 26 juin 1957 approuvée par la loi du 26 juin 1957, convention du 9 janvier 1958 approuvée par la loi du 29 janvier 1958.

<sup>7</sup> Convention du 6 novembre 1957 approuvée par la loi du 7 novembre 1957, convention du 9 janvier 1958 approuvée par la loi du 29 janvier 1958.

<sup>8</sup> Loi du 15 août 1936, décret du 29 juillet 1939, loi du 19 mai 1941.

<sup>9</sup> Décret du 17 juin 1938.

<sup>10</sup> Loi du 17 mai 1834, décrets des 27 avril et 2 mai 1848, loi du 9 juin 1857.

<sup>11</sup> Lois des 9 juin 1857 et 17 novembre 1897.

**BANK OF ENGLAND**  
(millions de £)

**86<sup>2</sup>**

Rubriques	1958 9 avril	1958 7 mai	1958 4 juin	1958 9 juillet	1958 6 août	1958 3 septembre	1958 8 octobre	1958 5 novembre
-----------	-----------------	---------------	----------------	-------------------	----------------	---------------------	-------------------	--------------------

**Département d'émission**

**ACTIF**

Dette de l'Etat .....	11	11	11	11	11	11	11	11
Autres fonds publics .....	2.035	2.035	2.035	2.085	2.135	2.035	2.035	2.035
Autres titres .....	1	1	1	1	1	1	1	1
Monnaies autres que monnaies d'or .....	3	3	3	3	3	3	3	3
Montant de l'émission fiduciaire .....	2.050	2.050	2.050	2.100	2.150	2.050	2.050	2.050
Monnaies d'or et lingots .....	0,4	0,4	0,4	0,4	0,4	0,4	0,4	0,4
	2.050	2.050	2.050	2.100	2.150	2.050	2.050	2.050

**PASSIF**

Billets émis :								
En circulation .....	2.025	2.016	2.038	2.060	2.123	2.037	2.018	2.021
Au Département bancaire .....	25	34	12	40	27	13	32	29
	2.050	2.050	2.050	2.100	2.150	2.050	2.050	2.050

**Département bancaire**

**ACTIF**

Fonds publics .....	250	243	261	228	247	264	247	267
Autres titres :								
Escomptes et avances .....	22	13	25	30	7	16	17	14
Titres .....	20	20	19	19	19	21	21	21
Billets .....	25	35	12	40	27	13	32	29
Monnaies .....	2	2	2	2	2	2	1	1
	319	313	319	319	302	316	318	332

**PASSIF**

Capital .....	15	15	15	15	15	15	15	15
Réserves .....	3	3	3	4	4	4	3	3
Dépôts publics :	19	9	10	12	21	16	12	14
Y compris Trésor, Banques d'épargne, commissaires de la Dette publique et comptes de dividendes								
Autres dépôts :								
Banquiers .....	207	215	217	215	192	210	219	229
Autres comptes .....	75	71	74	73	70	71	69	71
	319	313	319	319	302	316	318	332

FEDERAL RESERVE BANKS <sup>1</sup>

86<sup>3</sup>

(millions de \$)

Rubriques	1958 9 avril	1958 7 mai	1958 4 juin	1958 9 juillet	1958 6 août	1958 10 septembre	1958 8 octobre	1958 5 novembre
<b>ACTIF</b>								
Certificats-or .....	20.848	20.518	20.174	19.885	19.709	19.546	19.358	19.193
Fonds de rachat des billets des F.R. ....	853	840	831	842	860	878	880	887
Total des réserves de certificats-or .....	21.701	21.358	21.005	20.727	20.569	20.424	20.238	20.080
Billets F.R. d'autres banques .....	440	391	325	277	347	336	341	321
Autres encaisses .....	432	384	329	326	368	364	364	368
Escompte et avances .....	139	125	142	129	266	464	383	503
Prêts à l'économie privée .....	1	—	—	—	—	—	—	—
Acceptations achetées directement .....	39	39	41	42	33	30	32	35
Acceptations détenues en vertu d'une convention de rachat .....	—	—	—	—	—	—	—	—
Fonds publics :								
Achetés directement								
Effets .....	893	1.117	1.532	2.705	1.357	1.080	1.221	1.422
Certificats .....	19.946	19.946	19.946	19.946	21.507	21.507	21.507	21.507
Billets .....	—	—	—	—	10	10	10	10
Obligations .....	2.789	2.789	2.789	2.789	2.484	2.484	2.484	2.484
Total achetés directement ...	23.628	23.852	24.267	25.440	25.358	25.081	25.222	25.423
Détenus en vertu d'une convention de rachat .....	—	—	—	—	—	—	—	96
Total des fonds publics .....	23.628	23.852	24.267	25.440	25.358	25.081	25.222	25.519
Total des prêts et des fonds publics .....	23.807	24.016	24.450	25.611	25.657	25.575	25.637	26.057
Avoirs sur banques étrangères .....	—	—	—	—	—	—	—	—
Moyens de trésorerie non encaissés .....	4.380	4.451	4.704	4.730	4.428	4.739	4.604	4.822
Immeubles .....	86	87	88	90	90	90	91	93
Autres avoirs .....	203	261	172	223	153	143	177	223
Total actif ...	51.049	50.948	51.073	51.984	51.612	51.671	51.452	51.964

EXIGIBLE

Billets de la Federal Reserve .....	26.528	26.450	26.567	26.889	26.837	27.006	26.999	27.084
Dépôts :								
Banques affiliées — compte de réserve	18.298	18.322	18.184	18.514	18.549	18.171	18.226	18.281
Trésor américain — compte général ...	482	359	416	643	461	512	353	194
Etrangers .....	252	288	272	264	287	382	325	299
Autres .....	407	373	365	380	325	319	349	332
Total dépôts .....	19.439	19.342	19.237	19.801	19.622	19.384	19.253	19.106
Moyens de trésor. avec disponib. différée	3.688	3.760	3.868	3.886	3.744	3.897	3.811	4.381
Autres engagements et dividendes courus	18	20	22	14	14	18	21	23
Total exigible ...	49.673	49.572	49.694	50.590	50.217	50.305	50.084	50.594

COMPTES DE CAPITAL

Capital libéré .....	350	350	352	354	355	356	357	357
Surplus (section 7) .....	809	809	809	809	809	809	809	809
Surplus (section 13b) .....	28	28	28	28	28	—	—	—
Autres comptes de capital .....	189	189	190	203	203	201	202	204
Total passif ...	51.049	50.948	51.073	51.984	51.612	51.671	51.452	51.964
Engagements éventuels sur acceptations achetées p <sup>r</sup> correspondants étrangers ...	139	132	111	112	107	83	71	73
Engagem. d'emprunts à l'économie privée	1	1	1	1	1	1	1	1
Coefficient des réserves de certificats-or par rapport aux dépôts et billets F.R.	47,2 %	46,6 %	45,9 %	44,4 %	44,3 %	44,0 %	43,8 %	43,5 %

<sup>1</sup> Situation globale des douze banques de réserve fédérales.



**NEDERLANDSCHE BANK**  
(millions de florins)

86<sup>4</sup>

Rubriques	1958 8 avril	1958 5 mai	1958 9 juin	1958 7 juillet	1958 4 août	1958 8 septembre	1958 6 octobre	1958 3 novembre
<b>ACTIF</b>								
Effets, promesses et obligat. escomptés <sup>1</sup>	6	—	—	6	7	—	16	—
Effets, certificats du Trésor et obligations achetés par la Banque (art. 15, 4 <sup>o</sup> , de la loi bancaire de 1948) .....	—	—	100	131	109	56	104	56
Certif. du Trésor repris par la Banque à l'Etat en vertu de la conv. du 26-2-1947	226	165	137	137	106	104	104	104
Avances en comptes courants nantis (y compris les prêts) <sup>2</sup> .....	112	22	26	85	17	27	61	18
<i>sur titres, etc.</i> <sup>2</sup> .....	111	21	26	85	16	26	60	17
<i>sur produits et cédulas</i> .....	1	1	—	—	1	1	1	1
Avances à l'Etat (art. 20 de la loi bancaire de 1948) .....	—	—	—	—	—	—	—	—
Créance comptable sur l'Etat en vertu de la convention du 26-2-1947 .....	100	100	—	—	—	—	—	—
Lingots et monnaies .....	3.219	3.275	3.348	3.460	3.498	3.593	3.639	3.802
<i>Monnaies et lingots d'or</i> .....	3.203	3.260	3.332	3.442	3.480	3.570	3.617	3.779
<i>Monnaies d'argent, etc.</i> .....	16	15	16	18	18	23	22	23
Créances et titres libellés en monnaies étrangères <sup>3</sup> .....	1.344	1.327	1.401	1.364	1.306	1.328	1.425	1.403
Moyens de paiement étrangers <sup>3</sup> .....	0,6	4	1	1	1	1	1	0,4
Créances en florins résultant d'accords de paiement <sup>4</sup> .....	143	137	128	111	110	103	96	95
Placement du capital, des réserves, du fonds des pensions et du fonds de prévision .....	145	149	150	149	149	151	151	151
Immeubles et inventaire .....	1	1	1	1	1	1	1	1
Comptes divers .....	58	35	39	19	21	23	25	27
	5.355	5.215	5.331	5.464	5.325	5.387	5.623	5.657
<b>PASSIF</b>								
Capital .....	20	20	20	20	20	20	20	20
Fonds de réserve .....	20	20	20	20	20	20	20	20
Réserves spéciales .....	105	110	110	110	110	110	110	110
Fonds de prévis. du personnel temporaire	1	1	1	1	1	1	1	1
Billets en circulation .....	4.081	4.094	4.077	4.152	4.256	4.119	4.135	4.214
Accréditifs en circulation .....	—	3	—	—	—	—	—	—
Comptes courants .....	966	854	951	1.039	786	982	1.259	1.197
<i>Trésor public</i> .....	495	316	398	336	205	267	558	284
<i>Trésor public, compte spécial</i> .....	17	17	—	—	—	—	—	—
<i>Avoirs des banques aux Pays-Bas</i> .....	303	381	310	433	416	531	486	658
<i>Engagements résultant d'accords de paiement</i> .....	49	37	132	136	32	25	51	83
<i>Autres avoirs de non-résidents</i> .....	13	15	14	16	15	15	29	20
<i>Autres engagements</i> .....	89	88	97	118	118	144	135	152
Engagements libellés en monnaies étrang.	101	74	110	76	77	77	18	31
Comptes divers .....	61	39	42	46	55	58	60	64
	5.355	5.215	5.331	5.464	5.325	5.387	5.623	5.657
<sup>1</sup> Dont Certificats du Trésor (escomptés directement par la Banque) .....	—	—	—	—	—	—	—	—
<sup>2</sup> Dont à l'Indonésie (Loi du 15 mars 1933 — <i>Staatsblad</i> , n <sup>o</sup> 99) .....	13	13	13	11	11	11	11	11
<sup>3</sup> Conformément aux dispositions des articles 1 (a) et 3 (b) de l'arrêté royal du 27 juin 1956 (Stb. 357) le montant convertible de ces deux postes réunis s'élève à .....	890	915	909	896	884	875	842	831
<sup>4</sup> Dans ces postes sont comprises des créances consolidées pour un montant de .....	1	1	1	1	1	1	1	1
N. B. — Soldes en florins résultant d'accords de paiements et placés en bons du Trésor néerlandais .....	—	—	—	—	—	—	—	—
Billets mis en circulation par la Banque pour compte de l'Etat .....	122	120	117	116	116	113	112	111

## SVERIGES RIKSBANK

(millions de kr.)

86<sup>5</sup>

Rubriques	1958 31 mars	1958 30 avril	1958 31 mai	1958 30 juin	1958 31 juillet	1958 30 août	1958 30 septembre	1958 31 octobre
<b>ACTIF</b>								
Monnaies et lingots d'or .....	448	448	448	449	449	449	449	449
Surplus de valeur d'or .....	604	604	604	605	605	605	605	605
Fonds publics étrangers * .....	718	710	684	677	672	754	869	890
Effets sur l'étranger * .....	218	227	240	236	239	212	172	121
Créances nettes sur banques et banquiers étrangers * .....	267	242	316	347	408	398	353	333
Autres avoirs sur l'étranger .....	1	1	1	1	1	1	1	1
Effets et obligations du Trésor suédois *	4.468	4.723	4.586	4.597	3.773	3.773	3.789	3.889
Effets payables en Suède * .....	5	5	5	4	4	4	4	4
Prêts nantis * .....	247	159	241	378	51	44	83	84
Avances en comptes courants * .....	—	—	—	—	—	—	—	—
Prêts sur ventes à tempérament .....	54	54	54	54	53	53	54	54
Fonds de pensions déposés à l'administra- tion de la Dette publique .....	7	7	7	7	7	7	7	7
Monnaies (autres qu'en or) .....	34	34	34	34	35	35	35	34
Chèques et effets bancaires .....	17	8	3	39	6	1	96	7
Autres valeurs actives intérieures .....	45	43	36	33	32	31	32	34
Quota de la Suède au F.M.I. ....	517	517	517	517	517	517	517	517
Participation de la Suède au capital de la B.I.R.D. ....	104	103	103	103	103	103	103	103
<b>Total ...</b>	<b>7.754</b>	<b>7.885</b>	<b>7.879</b>	<b>8.081</b>	<b>6.955</b>	<b>6.987</b>	<b>7.169</b>	<b>7.132</b>
<b>PASSIF</b>								
Billets en circulation <sup>1</sup> .....	5.443	5.533	5.358	5.513	5.359	5.423	5.429	5.592
Effets bancaires .....	2	2	2	3	2	2	2	3
Dépôts en comptes courants :	141	181	153	191	196	163	329	128
Institutions officielles .....	87	132	107	136	125	104	213	80
Banques commerciales .....	50	46	42	52	70	57	114	47
Autres déposants .....	4	3	4	3	1	2	2	1
Dépôts .....	1.135	1.147	1.323	1.323	322	320	319	311
Comptes d'ajustements de change .....	374	405	405	405	405	405	405	405
Autres engagements .....	52	56	78	85	110	114	125	134
Capital .....	50	50	50	50	50	50	50	50
Fonds de prêts sur ventes à tempérament	65	65	65	65	65	65	65	65
Fonds de réserve .....	20	20	20	20	20	20	20	20
Fonds de pensions .....	7	7	7	7	7	7	7	7
Bénéfices reportés .....	1	—	—	—	—	—	—	—
Bénéfice pour 1957 .....	45	—	—	—	—	—	—	—
Fonds Monétaire International .....	388	388	388	388	388	388	388	388
Banque Internationale de Reconstruction et de Développement .....	31	31	30	31	31	30	30	29
<b>Total ...</b>	<b>7.754</b>	<b>7.885</b>	<b>7.879</b>	<b>8.081</b>	<b>6.955</b>	<b>6.987</b>	<b>7.169</b>	<b>7.132</b>

N. B. La couverture supplémentaire des billets (art. 10 de la loi sur la Riksbank) comprend les rubriques actives marquées d'un astérisque.

<sup>1</sup> Le montant maximum de l'émission fiduciaire autorisée est de 6.600 millions de Kr. en vertu de la loi no 202 du 2 mai 1958.

Rubriques	1958 28 février	1958 31 mars	1958 30 avril	1958 31 mai	1958 30 juin	1958 31 juillet	1958 30 août	1958 30 septembre
<b>ACTIF</b>								
Encaisse en or .....	4	4	4	4	4	5	5	5
Or à l'étranger dû par l'Etat .....	2	2	2	2	2	2	2	2
Caisse <sup>1</sup> .....	7	7	11	11	11	11	11	9
Portefeuille d'escompte .....	384	378	359	353	354	364	384	397
Effets reçus à l'encaissement .....	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2
Avances sur titres et sur marchandises et comptes courants .....	96	58	75	60	73	65	76	55
Disponibilités en devises à l'étranger ...	71	71	71	70	71	71	63	63
Titres émis ou garantis par l'Etat .....	71	72	66	65	62	59	56	56
Immeubles .....	—	—	—	—	—	—	—	—
Débiteurs divers .....	1.097	1.151	1.191	1.234	1.305	1.373	1.453	1.506
Créances diverses .....	3	3	3	3	3	3	3	3
Avances provisoires à l'Etat .....	77	77	77	77	77	77	77	77
Avances extraordinaires à l'Etat .....	343	343	343	343	343	343	343	343
Emissions des autorités militaires alliées ou pour leur compte .....	145	145	145	145	145	145	145	145
Compte courant du Trésor <sup>2</sup> .....	108	167	90	139	90	167	49	79
Placements en titres pour le compte du Trésor .....	335	340	330	330	330	335	330	330
Services divers pour le compte de l'Etat .	33	33	34	34	37	43	36	26
Dépenses diverses .....	3	5	6	7	21	22	24	26
Total de l'actif ...	2.779	2.856	2.807	2.877	2.928	3.085	3.057	3.122
<b>PASSIF</b>								
Billets en circulation <sup>3</sup> .....	1.726	1.766	1.747	1.768	1.775	1.839	1.834	1.848
Chèques et autres dettes à vue <sup>4</sup> .....	13	14	16	15	15	18	13	14
Comptes courants à vue .....	104	121	111	113	137	115	108	113
Comptes courants à terme et réserves obligatoires des banques .....	751	770	753	796	788	888	871	898
Créditeurs divers .....	167	164	157	163	176	183	187	200
Comptes courants des Accords de coopé- ration économique .....	12	13	14	11	13	16	17	19
Capital .....	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3
Fonds de réserve ordinaire .....	2	2	2	2	2	2	2	2
Fonds de réserve extraordinaire .....	1	1	1	1	1	1	1	1
Bénéfices de l'exercice en cours .....	3	5	6	8	21	24	24	27
Total du passif et du patrimoine ...	2.779	2.856	2.807	2.877	2.928	3.085	3.057	3.122
Déposants de titres et valeurs (compte d'ordre) .....	3.918	4.647	4.563	4.397	5.472	5.226	5.066	4.930
Circulation du Trésor (net) .....	37	38	39	41	43	44	45	
Circulation bancaire et du Trésor (net) .	1.762	1.803	1.785	1.809	1.816	1.881	1.877	
Moyens de paiement .....	4.971	5.049	5.033	5.088	5.153	5.273	5.254	
Escomptes effectués .....	38	119	157	50	44	123	181	78
Avances effectuées .....	380	308	374	328	458	415	422	367
Opérations au comptant liquidées par les Chambres de compensation .....	5.719	5.553	6.160	5.606	6.064	6.948	5.910	6.011
<sup>1</sup> Comprend les billets et monnaies pour compte du Trésor .....	5	5	9	9	10	10	9	9
<sup>2</sup> Solde du fonds spécial .....	2	2	2	—	—	—	—	—
<sup>3</sup> Comprend les billets auprès du Trésor .....	1	1	1	1	1	2	1	
<sup>4</sup> Comprend valeurs et assignations .....	10	10	12	10	10	13	10	11

DEUTSCHE BUNDESBANK

(millions de D.M.)

867

Rubriques	1958 8 avril	1958 7 mai	1958 7 juin	1958 7 juillet	1958 7 août	1958 6 septembre	1958 7 octobre	1958 7 novembre
<b>ACTIF</b>								
Or .....	10.261	10.394	10.431	10.743	10.814	10.792	10.858	10.961
Avoirs auprès des banques étrangères et placements à court terme à l'étranger .	6.714	6.908	7.661	7.815	8.454	8.722	8.845	9.001
Monnaies étrangères, lettres de change et chèques sur l'étranger .....	152	147	146	144	147	134	126	137
Autres créances sur l'étranger, dont avoirs à l'U.E.P. ....	6.248	6.275	6.316	—	—	—	—	—
Crédits aux institutions internationales et crédits de consolidation aux banques centrales étrangères .....	—	—	—	6.065	5.855	5.869	5.845	5.870
dont : a) U.E.P. ....	—	—	—	4.443	4.234	4.251	4.284	4.349
b) B.I.R.D. ....	—	—	—	1.320	1.320	1.320	1.278	1.237
Monnaies divisionnaires allemandes .....	78	87	92	104	90	86	97	101
Avoirs en comptes chèques postaux .....	97	128	88	115	116	81	106	108
Effets sur l'intérieur .....	1.504	1.249	1.295	1.480	807	1.124	807	398
Effets du Trésor et bons du Trésor sans intérêt .....	43	15	62	37	24	134	112	38
Créances sur titres .....	29	22	23	30	19	17	20	20
Crédits de caisse .....	56	73	50	105	80	37	28	20
Titres .....	244	246	238	232	244	246	252	264
Créances de péréquation et titre d'obligation sans intérêt .....	3.313	2.467	2.060	2.517	2.153	1.910	2.295	2.158
Crédit à l'Etat pour participation au Fonds Monétaire et à la Banque Mondiale .....	483	483	483	609	662	662	662	662
Autres valeurs actives .....	468	513	545	412	346	345	345	338
	29.690	29.007	29.490	30.408	29.811	30.159	30.398	30.071

<b>PASSIF</b>								
Billets en circulation .....	16.410	15.689	15.911	16.153	16.150	16.415	16.310	16.532
Dépôts	10.754	10.839	11.199	11.467	10.980	11.034	11.434	10.878
a) institutions de crédit (y compris les Offices des Chèques et des Epargnes Postaux) .....	6.514	6.806	7.084	6.904	7.138	7.325	7.030	6.745
b) déposants officiels .....	3.806	3.649	3.708	4.371	3.671	3.526	4.221	3.955
c) autres déposants intérieurs .....	198	169	178	192	171	183	182	178
d) déposants étrangers .....	236	215	229	—	—	—	—	—
Engagements résultant de transactions avec l'étranger .....	883	763	856	1.149	1.160	1.161	1.014	1.108
dépôts étrangers .....	—	—	—	642	649	637	502	596
autres .....	—	—	—	507	511	524	512	512
Fonds de prévision .....	571	571	675	656	656	656	656	656
Capital social .....	290	290	290	290	290	290	290	290
Réserves .....	436	436	492	492	492	492	492	492
Autres passifs .....	346	419	67	201	83	111	202	115
	29.690	29.007	29.490	30.408	29.811	30.159	30.398	30.071

**BANQUE NATIONALE SUISSE**  
(millions de francs suisses)

**86<sup>8</sup>**

Rubriques	1958 8 avril	1958 7 mai	1958 7 juin	1958 8 juillet	1958 7 août	1958 6 septembre	1958 7 octobre	1958 7 novembre
<b>ACTIF</b>								
Encaisse or .....	7.552	7.726	7.944	8.034	8.294	8.350	8.372	8.372
Disponibilités à l'étranger .....	613	562	530	541	557	523	511	470
<i>pouvant servir de couverture</i> .....	613	562	530	541	557	523	511	470
<i>autres</i> .....	—	—	—	—	—	—	—	—
Portefeuille effets sur la Suisse .....	134	132	130	130	125	92	67	58
<i>Effets de change</i> .....	134	132	130	130	125	92	67	58
<i>Rescriptions de la Confédération Suisse</i> .....	—	—	—	—	—	—	—	—
Avances sur nantissement .....	9	12	10	12	13	11	10	8
Titres .....	45	45	45	45	45	45	44	45
<i>pouvant servir de couverture</i> .....	—	—	1	1	1	1	—	—
<i>autres</i> .....	45	45	44	44	44	44	44	45
Correspondants en Suisse .....	11	9	8	9	8	7	9	6
Autres postes de l'actif .....	31	30	26	34	32	29	34	33
Total ...	8.395	8.516	8.693	8.805	9.074	9.057	9.047	8.992

<b>PASSIF</b>								
Fonds propres .....	50	50	50	50	50	50	50	50
Billets en circulation .....	5.441	5.408	5.401	5.465	5.469	5.506	5.571	5.604
Engagements à vue .....	2.723	2.876	3.057	3.098	3.364	3.310	3.230	3.141
<i>Comptes de virements des banques du commerce et de l'industrie</i> .....	2.280	2.468	2.727	2.749	3.000	2.919	2.776	2.805
<i>Autres engagements à vue</i> .....	443	408	330	349	364	391	454	336
Autres postes du passif .....	181	182	185	192	191	191	196	197
Total ...	8.395	8.516	8.693	8.805	9.074	9.057	9.047	8.992

**TAUX D'ESCOMPTE DES PRINCIPALES BANQUES D'EMISSION (\*)**  
(au 31 octobre 1958)

**86<sup>9</sup>**

(en % depuis la date indiquée)

Allemagne .....	27 juin 1958	3,—	Grande-Bretagne .....	14 août 1958	4,50 <sup>4</sup>
Autriche .....	17 novemb. 1955	5,—	Grèce .....	1 mai 1956	10,—
Belgique .....	28 août 1958	3,50 <sup>1</sup>	Irlande .....	2 septemb. 1958	4,50
Congo belge et Ruanda-Urundi	31 juillet 1957	4,— <sup>2</sup>	Italie .....	7 juin 1958	3,50
Danemark .....	15 août 1958	4,50	Norvège .....	14 février 1955	3,50
Espagne .....	22 juillet 1957	5,—	Pays-Bas .....	14 juin 1958	3,50 <sup>5</sup>
Etats-Unis (Federal Reserve			Portugal .....	12 janvier 1944	2,50
Bank of New-York) .....	12 septemb. 1958	2,— <sup>3</sup>	Suède .....	3 mai 1958	4,50
Finlande .....	19 avril 1956	6,50	Suisse .....	15 mai 1957	2,50
France .....	16 octobre 1958	4,50	Turquie .....	6 juin 1956	6,—

(\*) Canada : depuis le 1er novembre 1958, taux d'escompte fixé le jeudi de chaque semaine.

<sup>1</sup> Taux de traites acceptées domiciliées en banque et warrants. Autres taux, voir tableau 2.

<sup>2</sup> Taux de traites acceptées domiciliées en banque.

<sup>3</sup> Depuis le 7 novembre 1958 : 2,50 %.

<sup>4</sup> Depuis le 20 novembre 1958 : 4,— %.

<sup>5</sup> Depuis le 15 novembre 1958 : 3,— %.

III. — BANQUE DES REGLEMENTS INTERNATIONAUX, A BALE

87

Situations en milliers de francs suisses or  
[unités de 0,29032258... gramme d'or fin (art. 5 des statuts)]

Actif	31 août 1958		30 septembre 1958		31 octobre 1958		Passif	31 août 1958		30 septembre 1958		31 octobre 1958	
		%		%		%			%		%		%
<b>I. Or en lingots et monnayé</b> .....	524.414	19,6	573.108	20,6	604.893	20,5	<b>I. Capital :</b>						
<b>II. Espèces en caisse et avoirs bancaires à vue</b> .....	50.278	1,9	52.380	1,9	54.604	1,9	Actions libérées de 25 % .....	125.000	4,7	125.000	4,5	125.000	4,2
<b>III. Portefeuille réescomptable</b> .....	641.998		750.802		1.008.844		<b>II. Réserves :</b>	22.129	0,8	22.129	0,8	22.129	0,7
1. Effets de commerce et acceptations de banque .....	76.090	2,8	37.666	1,4	26.777	0,9	1. Fonds de Réserve légale .....	8.786		8.786		8.786	
2. Bons du Trésor .....	565.908	21,2	713.136	25,7	982.067	33,4	2. Fonds de Réserve générale .....	13.343		13.343		13.343	
<b>IV. Effets divers remobilisabl. sur dem.</b>	28.662	1,1	18.698	0,7	25.763	0,9	<b>III. Dépôts (or) :</b>	817.060		870.270		982.742	
<b>V. Dépôts à terme et avances :</b>	542.248		482.090		401.739		Banques centrales :						
a) à 3 mois au maximum .....	463.597	17,3	440.624	15,9	392.263	13,3	a) de 6 à 9 mois .....	—	—	—	—	—	—
b) de 3 à 6 mois .....	77.574	2,9	40.386	1,5	9.476	0,3	b) de 3 à 6 mois .....	190.681	7,1	117.918	4,2	76.552	2,6
c) de 6 à 9 mois .....	1.077	0,0	1.080	0,0	—	—	c) à 3 mois au maximum .....	414.470	15,5	524.419	18,9	573.919	19,5
d) de 9 à 12 mois .....	—	—	—	—	—	—	d) à vue .....	77.140	2,9	85.898	3,1	188.078	6,4
e) à plus d'un an .....	—	—	—	—	—	—	2. Autres déposants :						
<b>VI. Autres effets et titres :</b>	816.184		829.128		781.595		a) de 6 à 9 mois .....	—	—	—	—	—	—
1. Or :							b) de 3 à 6 mois .....	36.489	1,4	38.618	1,4	17.498	0,6
a) à 3 mois au maximum .....	92.214	3,5	74.916	2,7	94.508	3,2	c) à 3 mois au maximum .....	94.426	3,5	92.310	3,3	122.936	4,2
b) de 3 à 6 mois .....	68.195	2,6	53.954	1,9	12.284	0,4	d) à vue .....	3.854	0,1	11.107	0,4	3.759	0,1
c) de 6 à 9 mois .....	—	—	28.497	1,0	17.045	0,6	<b>IV. Dépôts (monnaies) :</b>	1.535.399		1.581.936		1.636.259	
d) de 9 à 12 mois .....	—	—	—	—	17.672	0,6	1. Banques centrales :						
e) à plus d'un an .....	17.310	0,6	17.491	0,6	27.272	0,9	a) à plus d'un an .....	35.939	1,3	36.020	1,3	35.976	1,2
2. Monnaies :							b) de 9 à 12 mois .....	—	—	—	—	—	—
a) à 3 mois au maximum .....	398.729	14,9	437.410	15,8	442.171	15,0	c) de 6 à 9 mois .....	1.443	0,1	6.157	0,2	—	—
b) de 3 à 6 mois .....	136.019	5,1	131.215	4,7	102.592	3,5	d) de 3 à 6 mois .....	271.373	10,2	187.405	6,7	56.534	1,9
c) de 6 à 9 mois .....	6.295	0,2	6.312	0,2	9.437	0,3	e) à 3 mois au maximum .....	773.769	28,9	820.474	29,6	991.499	33,7
d) de 9 à 12 mois .....	18.386	0,7	18.428	0,7	15.362	0,5	f) à vue .....	36.194	1,4	35.958	1,3	38.848	1,3
e) à plus d'un an .....	79.036	3,0	60.905	2,2	43.252	1,5	2. Autres déposants :						
<b>VII. Actifs divers</b> .....	963	0,0	1.190	0,0	598	0,0	a) de 9 à 12 mois .....	—	—	—	—	—	—
<b>VIII. Fonds propres utilisés en exécution des accords de La Haye de 1930 pour placem. en Allemagne</b>	68.291	2,6	68.291	2,5	68.291	2,3	b) de 6 à 9 mois .....	—	—	—	—	213	0,0
<b>Total actif</b> ...	2.673.038	100,0	2.775.687	100,0	2.946.327	100,0	c) de 3 à 6 mois .....	—	—	152.809	5,5	83.963	2,8
							d) à 3 mois au maximum .....	392.822	14,7	318.609	11,5	406.889	13,8
							e) à vue .....	23.859	0,9	24.504	0,9	22.337	0,2
							<b>V. Divers</b> .....	22.243	0,8	25.145	0,9	28.990	1,0
							<b>VI. Compte de profits et pertes :</b>	7.707	0,3	7.707	0,3	7.707	0,3
							Report à nouveau .....	7.707		7.707		7.707	
							<b>VII. Provision pour charges éventuelles</b>	143.500	5,4	143.500	5,2	143.500	4,9
<b>Total passif</b> ...	2.673.038	100,0	2.775.687	100,0	2.946.327	100,0							

Exécution des accords de la Haye de 1930 :

<b>Fonds placés en Allemagne : (voir note 2)</b>					<b>Dépôts à long terme :</b>	228.909		228.909		228.909
1. Créances sur la Reichsbank et la Golddiskontbank, effets de la Golddiskontbank, et de l'adm. des chemins de fer et bons de l'adm. des postes (échus) .....	221.019		221.019		1. Dépôts des Gouvernements créanciers au Compte de Trust des Annuités (voir note 3) .....	152.606		152.606		152.606
2. Effets et bons du Trésor du Gouvernement allemand (échus)	76.181		76.181		2. Dépôt du Gouvernem. allemand	76.303		76.303		76.303
<b>Total</b> ...	297.200		297.200		<b>Fonds propres utilisés en exécution des accords (voir ci-dessus)</b>	68.291		68.291		68.291
					<b>Total</b> ...	297.200		297.200		297.200

Note 1. — Ne sont pas inclus dans la présente situation l'or sous dossier, les effets et autres titres détenus en garde pour le compte de Banques Centrales et d'autres déposants. N'y sont pas compris non plus l'or sous dossier, les avoirs en banque, les effets et autres titres détenus par la Banque en sa qualité d'Agent de l'Organisation Européenne de Coopération Economique (Union Européenne de Paiements), de Tiers Convenu aux termes du contrat de nantissement conclu avec la Haute Autorité de la Communauté Européenne du Charbon et de l'Acier, ainsi que de Mandataire-trustee ou d'Agent financier d'emprunts internationaux.

Note 2. — Aux termes d'une Convention en date du 9 janvier 1953 conclue entre le Gouvernement de la République fédérale d'Allemagne et la Banque et qui fait partie de l'Accord sur les dettes extérieures allemandes du 27 février 1953, il a été convenu que la Banque ne réclamerait pas avant le 1er avril 1966 le remboursement en principal de ses placements en Allemagne qui sont indiqués ci-dessus, y compris les intérêts arriérés y afférents à la date du 31 décembre 1952.

Note 3. — La Banque a reçu de Gouvernements dont les dépôts s'élevaient à l'équivalent de francs suisses or 149.920.880.—, confirmation qu'ils ne pourront lui demander, au titre de tels dépôts, le transfert de montants supérieurs à ceux dont elle pourra elle-même obtenir le remboursement et le transfert par l'Allemagne dans les monnaies agréées par la Banque.

Tableau résumant la situation financière au début des opérations et à la fin de chaque période comptable  
en millions d'unités de compte — chaque unité équivalent à 0,88867088 gramme d'or fin

ACTIF	Début des opérat. 1-7-1950	A l'issue des opérations pour chaque période comptable								
		Juin 1955	Déc. 1955	Juin 1956	Déc. 1956	Juin 1957	Déc. 1957	Juin 1958	Août 1958	Sept. 1958
<b>I. Disponibilités.</b>										
a) Montant de l'eng. du gouv. des E.U.A. (\$)	350,0	123,5	123,5	123,5	123,5	123,5	123,5	123,5	123,5	123,5
b) Or en lingots .....	—	153,0	248,3	290,6	264,3	209,4	239,6	125,8	125,8	125,8
c) Solde du compte courant (dollars) .....	—	50,6	4,0	17,9	0,5	53,3	52,0	97,5	85,9	85,8
d) Bons Trésor E.U.A. au prix d'achat .....	—	72,3	—	5,9	1,5	—	17,6	83,7	95,9	95,6
	350,0	399,4	375,8	437,9	389,8	386,2	432,7	430,5	431,1	430,7
<b>II. Soldes init. débit. attribués pr l'exercice finan. prenant fin le 30-6-1951 et non encore utilisés.</b>										
Union Economique Belgo-Luxembourgeoise .....	44,1	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Suède .....	21,2	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Royaume-Uni .....	150,0	—	—	—	—	—	—	—	—	—
	215,3	—	—	—	—	—	—	—	—	—
<b>III. Prêts consentis à des Parties contract. (19-9-50)</b>										
Autriche .....	—	—	—	0,7	—	—	—	—	—	—
Danemark .....	—	122,7 <sup>1</sup>	106,0	100,4	93,2	93,3	82,4	74,6	67,2	66,5
France <sup>2</sup> .....	—	148,9	86,6	74,6	217,1	356,8	384,8	446,1	455,4	459,6
Islande .....	—	4,6	5,2	5,2	5,4	5,3	5,3	5,3	5,8	6,3
Italie <sup>3</sup> .....	—	182,7	179,0	162,0	156,2	157,7	102,6	22,3	14,5	7,5
Norvège .....	—	107,3	114,2	100,7	88,2	77,8	77,1	85,0	87,2	86,4
Royaume-Uni .....	—	275,9	344,3	323,6	352,4	324,3	382,7	347,8	340,3	346,4
Turquie <sup>5</sup> .....	—	30,0	30,0	30,0	30,0	30,0	30,0	30,0	31,9	31,6
Portugal .....	—	0,2	0,2	—	—	—	—	—	—	—
Grèce .....	—	—	—	—	—	—	1,7	—	4,6	8,3
	—	872,3	865,5	797,2	942,5	1045,2	1066,6	1011,1	1006,9	1012,6
<b>IV. Prêts consentis aux Parties contractantes au titre des sold. init. crédit. attribués à titre de prêt <sup>4</sup></b>										
Norvège .....	—	10,0	10,0	10,0	10,0	10,0	10,0	10,0	10,0	10,0
Turquie .....	—	25,0	25,0	25,0	25,0	25,0	25,0	25,0	25,0	25,0
	—	35,0	35,0	35,0	35,0	35,0	35,0	35,0	35,0	35,0
<b>V. Prêt spécial consenti à la France .....</b>	—	—	—	—	—	—	—	80,0	90,5	105,5
<b>VI. Divers .....</b>	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
	565,3	1306,7	1276,3	1270,1	1367,3	1466,4	1534,3	1556,6	1563,5	1583,8
<b>PASSIF</b>										
<b>I. Fonds de roulement .....</b>	286,3	271,6	271,6	271,6	271,6	271,6	271,6	271,6	271,6	271,6
<b>II. Sold. init. crédit. attr. à titre de dons pr l'exerc. finan. prenant fin le 30-6-1951 et non encore util.</b>										
Autriche .....	80,0	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Grèce .....	115,0	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Islande .....	4,0	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Pays-Bas .....	30,0	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Norvège .....	50,0	—	—	—	—	—	—	—	—	—
	279,0	—	—	—	—	—	—	—	—	—
<b>III. Crédits reçus de Parties contractantes (19-9-50).</b>										
Union Economique Belgo-Luxembourgeoise .....	—	162,3	165,3	181,9	183,4	154,2	141,7	152,9	153,4	151,7
Allemagne .....	—	300,0	300,0	300,0	300,0	300,0	300,0	300,0	300,0	300,0
Autriche .....	—	1,0	1,0	—	2,4	5,0	8,9	0,9	6,9	5,2
Grèce .....	—	—	—	—	0,1	—	—	0,4	—	—
Pays-Bas .....	—	182,8	171,4	125,2	110,0	93,5	95,1	87,1	93,0	101,0
Suède .....	—	9,0	13,3	2,4	11,3	20,5	11,5	3,1	5,8	4,1
Suisse .....	—	123,3	100,9	78,5	69,8	40,9	7,6	—	—	—
	—	778,9	751,9	688,0	677,0	614,1	564,8	544,4	559,1	562,0
<b>IV. Créd. reçus de Part. contr. (19-9-50) (hors quota)</b>										
Allemagne .....	—	233,5	230,2	298,4	407,4	579,2	696,7	676,6	660,4	665,9
<b>V. Crédit spécial accordé par l'U.E.B.L. (19-9-50).</b>	—	20,0	20,0	10,0	10,0	—	—	—	—	—
<b>VI. Crédits spéciaux reçus de Part. contractantes</b>										
Autriche .....	—	—	—	—	—	—	—	0,8	0,9	1,1
Union Economique Belgo-Luxembourgeoise .....	—	—	—	—	—	—	—	2,9	3,3	3,9
Allemagne .....	—	—	—	—	—	—	—	53,3	60,4	70,3
Italie .....	—	—	—	—	—	—	—	2,7	3,0	3,5
Suisse .....	—	—	—	—	—	—	—	3,2	3,6	4,2
	—	—	—	—	—	—	—	62,9	71,2	83,0
<b>VII. Divers .....</b>	—	2,7	2,6	2,1	1,3	1,5	1,2	1,1	1,2	1,3
	565,3	1306,7	1276,3	1270,1	1367,3	1466,4	1534,3	1556,6	1563,5	1583,8

N. B. — Les intérêts des prêts accordés ou reçus figurent dans la situation ci-dessus. — 1 Y compris un crédit de 5,7 millions d'unités de compte accordé au Danemark en vertu de l'article 13(a) en date du 19 septembre 1950. — 2 Y compris un crédit de 41,8 millions d'unités de compte (juin 1957), 72,8 millions d'unités de compte (décembre 1957), 134,1 millions d'unités de compte (juin 1958), 143,4 millions d'unités de compte (août 1958) et 147,6 millions d'unités de compte (septembre 1958) accordé à la France en vertu de l'article 13(a) en date du 19 septembre 1950. — 3 Y compris un crédit de 50,7 millions d'unités de compte (juin 1955), 56,0 millions d'unités de compte (décembre 1955), 39,0 millions d'unités de compte (juin 1956), 33,2 millions d'unités de compte (décembre 1956) et 34,7 millions d'unités de compte (juin 1957), accordé à l'Italie en vertu de l'article 13(a) en date du 19 septembre 1950. — 4 Le Gouvernement des Etats-Unis d'Amérique a attribué à la Norvège un solde initial créditeur de 10 millions d'unités de compte et à la Turquie un solde initial créditeur de 25 millions d'unités de compte à titre de prêts consentis par l'Union, en vertu de l'article 10 de l'accord en date du 19 septembre 1950. — 5 Y compris un crédit de 1,9 million d'unités de compte (août 1958) et 1,6 million d'unités de compte (septembre 1958) accordé à la Turquie en vertu de l'article 13(a) en date du 19 septembre 1950.

## UNION EUROPEENNE DE PAIEMENTS — OPERATIONS POUR LE MOIS DE SEPTEMBRE 1958

(en millions d'unités de compte)

 88<sup>2</sup>

Pays Membres (et leurs zones monétaires) *	Excédent (+) ou déficit (—) net pour le mois	Régulé par 1				Crédit remboursé au cours du mois par le pays membre (+) ou au pays membre (—) en vertu d'accords bilatéraux d'amortissement	Position au 30 septembre 1958 Créance du pays membre (+) ou dette du pays membre (—) vis-à-vis de l'Union 3
		Versement (ou remboursement) d'or		Octroi (ou remboursement) de crédit			
		par le pays membre 2	au pays membre	au pays membre	par le pays membre 2		
Autriche .....	— 3,0	2,2	—	0,7	—	— 0,9	+ 5,2
Belgique-Luxembourg .....	+ 7,5	—	5,6	—	1,9	— 3,7	+ 151,6
Danemark .....	— 1,2	0,9	—	0,3	—	+ 1,0	— 66,5
France .....	— 24,1	{ 3,0 (15,0) (a)	—	6,0	—	+ 1,9	— 459,6
Allemagne .....	+ 40,5	—	30,4	—	10,1	— 4,7	+ 965,9
Grèce .....	— 15,0	11,3	—	3,8	—	—	— 8,3
Islande .....	— 2,7	2,0	—	0,7	—	+ 0,1	— 6,3
Italie .....	+ 7,1	—	5,4	—	1,8	+ 5,2	— 7,5
Pays-Bas .....	+ 42,3	—	31,7	—	10,6	— 2,6	+ 101,0
Norvège .....	— 0,5	0,4	—	0,1	—	+ 1,0	— 86,4 4
Portugal .....	— 4,9	4,9 (b)	—	—	—	—	néant 5
Suède .....	— 3,9	2,9	—	1,0	—	— 0,7	+ 4,1
Suisse .....	— 5,8	5,8 b)	—	—	—	—	néant 5
Turquie .....	+ 1,1	—	0,8	—	0,3	—	— 31,6 4
Royaume-Uni .....	— 37,5	28,1	—	9,4	—	+ 3,3	— 346,4
Totaux ...	+ 98,5 — 98,5	61,5	73,8	21,9	24,6	+ 12,5 — 12,5	+ 1.227,9 — 1.012,6

\* L'Irlande est comprise dans la zone monétaire du Royaume-Uni qui comprend également les territoires d'outre-mer du Royaume-Uni et les pays non participants de la zone sterling.

1 Les règlements sont effectués pour 75 % en or (ou en dollars) et pour 25 % en crédit, à l'exception des cas suivants :

(a) France — Le montant de 18,0 millions d'u.c. qui aurait dû être réglé en or par la France a été couvert à concurrence de 15,0 millions d'u.c. par l'octroi de « prêts spéciaux » de l'Union à la France.

(b) Portugal Suisse — Le quart de ces montants correspond à la fraction de leurs déficits dont le Portugal et la Suisse auraient eu le droit d'obtenir le règlement sous forme de crédit, mais qu'ils ont préféré régler temporairement en or (ou en dollars) conformément à l'article 11(d).

2 Ces chiffres ne comprennent pas les « prêts spéciaux » accordés par les pays membres à l'Union et les montants d'or correspondants payés par les pays membres à l'Union.

3 Ces chiffres ne comprennent pas les « prêts spéciaux » accordés par l'Union et à l'Union.

4 Les chiffres des dettes vis-à-vis de l'Union indiqués ci-dessus ne comprennent pas les soldes initiaux attribués à titre de prêt à la Norvège et à la Turquie, soit 10 millions et 25 millions d'u.c. respectivement.

5 Ces chiffres ne comprennent pas les montants correspondant à la fraction de leurs déficits dont le Portugal et la Suisse auraient eu le droit d'obtenir le règlement sous forme de crédit mais qu'ils ont préféré régler temporairement en or (ou en dollars) conformément à l'article 11(d) et (e). Après exécution des opérations pour septembre ces montants s'élèvent à 32,3 millions d'u.c. pour le Portugal et 17,1 millions d'u.c. pour la Suisse.

A la suite des opérations relatives au mois de septembre 1958, les avoirs en or et les avoirs convertibles de l'Union qui s'élevaient à 431,1 millions d'u.c. après les opérations pour août 1958, ont été ramenés à 430,8 millions d'u.c.



# TABLE DES MATIERES

## STATISTIQUES COURANTES

(Les chiffres précédés de la lettre « p » sont provisoires)

<b>MARCHE DE L'ARGENT.</b>		Tabl.	<b>PRODUCTION.</b>		Tabl.
Ia. — Taux officiels d'escompte et de prêts .....	2		I. — Indices de l'activité et de la production industrielle .....	50	
Ib. — Taux de l'argent au jour le jour et à très court terme .....	2		II. — Combustibles et produits métallurgiques .....	55 <sup>1</sup> et 55 <sup>2</sup>	
Ic. — Taux des certificats de trésorerie .....	2		III. — Produits textiles .....	56 <sup>1</sup>	
II. — Taux des dépôts en banque et à la Caisse Générale d'Epargne et de Retraite .....	4		IV. — Produits divers .....	56 <sup>2</sup>	
III. — Marché de l'argent au jour le jour et à très court terme .....	8		V. — Energie électrique .....	58	
IV. — Taux d'escompte des principales banques d'émission .....	86 <sup>9</sup>		VI. — Gaz .....	59	
<b>METAUX PRECIEUX.</b>			<b>CONSOMMATION.</b>		
Cours des métaux précieux .....	9		I. — Indices mensuels des ventes à la consommation : base moyenne 1953 = 100 .....	65 <sup>2</sup> et 65 <sup>3</sup>	
<b>MARCHE DES CHANGES.</b>			II. — Consommation de tabac .....	66	
I. — Cours officiels arrêtés par les banquiers réunis en Chambre de Compensation à Bruxelles .....	10 <sup>1</sup>		III. — Abattages dans les 12 principaux abattoirs du pays .....	67	
<b>MARCHE DES CAPITAUX.</b>			<b>TRANSPORTS.</b>		
I. — Cours comparés de quelques fonds publics .....	14		I. — Activité de la Société nationale des Chemins de fer belges :		
II. — Indices des actions aux Bourses de Bruxelles et d'Anvers .....	15 <sup>1</sup>		a) recettes et dépenses d'exploitation .....	70 <sup>1</sup>	
III. — Mouvement des opérations à la Bourse de Bruxelles .....	15 <sup>2</sup>		b) wagons fournis à l'industrie .....	70 <sup>2</sup>	
IV. — Rendement de titres à revenu fixe cotés à la Bourse de Bruxelles .....	16		c) trafic :		
V. — Emissions des sociétés industrielles et commerciales :			1° trafic général .....	70 <sup>2</sup>	
Tableau rétrospectif .....	17 <sup>1</sup>		2° grosses marchandises .....	70 <sup>3</sup>	
Emissions des sociétés congolaises en mars, avril et mai 1958 :			A) ensemble du trafic		
Détail des émissions .....	17 <sup>2</sup>		B) service interne belge		
Groupement par importance du capital .....	17 <sup>2</sup>		II. — Activité de la Société nationale des Chemins de fer vicinaux .....	70 <sup>4</sup>	
Emissions des sociétés belges en avril et mai 1958 :			III. — Mouvement des ports :		
Détail des émissions .....	17 <sup>3</sup>		a) Port d'Anvers .....	71 <sup>1</sup>	
Groupement par importance du capital .....	17 <sup>4</sup>		b) Port de Gand .....	71 <sup>2</sup>	
VI. — Emprunts des pouvoirs publics .....	18		IV. — Mouvement général de la navigation intérieure .....	72	
VII. — Opérations bancaires du Crédit Communal .....	19		<b>COMMERCE EXTERIEUR.</b>		
VIII. — Inscriptions hypothécaires .....	20		Nomenclature des sections d'après la classification type du commerce international (C.T.C.I.) .....		
<b>FINANCES PUBLIQUES.</b>			75		
I. — Situation de la Dette publique .....	25 <sup>1</sup>		<b>CHOMAGE.</b>		
II. — Situation des avoirs en effets publics de la Banque Nationale de Belgique .....	25 <sup>2</sup>		I. — Chômage complet et partiel .....	81 <sup>1</sup>	
III. — Aperçu de l'exécution des budgets .....	25 <sup>3</sup>		II. — Répartition des chômeurs contrôlés par province .....	81 <sup>2</sup>	
IV. — Rendement des impôts .....	26		III. — Moyenne journalière des chômeurs contrôlés .....	81 <sup>3</sup>	
<b>REVENUS ET EPARGNE.</b>			IV. — Répartition des chômeurs contrôlés par groupe de professions .....	81 <sup>4</sup>	
I. — Rendement des sociétés par actions belges et congolaises :			<b>STATISTIQUES BANCAIRES ET MONETAIRES.</b>		
Dividendes et coupons d'obligations mis en paiement en mars 1958 .....	30 <sup>1</sup>		I. — Belgique et Congo belge :		
Tableau rétrospectif .....	30 <sup>2</sup>		Situations globales des banques .....	85 <sup>1</sup>	
II. — Caisse Générale d'Epargne et de Retraite .....	31		Banque Nationale de Belgique :		
Dépôts sur livrets des particuliers à la Caisse d'Epargne.			Situations hebdomadaires .....	85 <sup>2</sup>	
III. — Indice des rémunérations horaires brutes des ouvriers .....	32		Banque Centrale du Congo Belge et du Ruanda-Urundi :		
<b>MOUVEMENT DES AFFAIRES.</b>			Situations mensuelles .....	85 <sup>3</sup>	
I. — Activité des Chambres de Compensation :			Vitesse de circulation de la monnaie scripturale en Belgique .....	85 <sup>5</sup>	
Mouvement du débit .....	35		Stock monétaire intérieur .....	85 <sup>4</sup>	
II. — Mouvement des chèques postaux .....	36		Bilans intégrés des organismes monétaires .....	85 <sup>4</sup>	
<b>PRIX.</b>			Origines des variations du stock monétaire .....	85 <sup>4</sup>	
a) Indices des prix de gros en Belgique .....	45 <sup>1</sup>		II. — Banques d'émission étrangères.		
b) Indices des prix de gros en Belgique et à l'étranger .....	45 <sup>2</sup>		Situations :		
c) Indices des prix de détail en Belgique .....	46		Banque de France .....	86 <sup>1</sup>	
			Bank of England .....	86 <sup>2</sup>	
			Federal Reserve Banks .....	86 <sup>3</sup>	
			Nederlandsche Bank .....	86 <sup>4</sup>	
			Sveriges Riksbank .....	86 <sup>5</sup>	
			Banca d'Italia .....	86 <sup>6</sup>	
			Deutsche Bundesbank .....	86 <sup>7</sup>	
			Banque Nationale Suisse .....	86 <sup>8</sup>	
			Taux d'escompte .....	86 <sup>9</sup>	
			III. — Banque des Règlements Internationaux, à Bâle ...	87	
			IV. — Union Européenne de Paiements :		
			Résumé de la situation financière .....	88 <sup>1</sup>	
			Règlement de la position des pays membres .....	88 <sup>2</sup>	

